

Université de Montréal

La dynamique de la déviance : comparaison entre les trajectoires de vie de
délinquants et de joueurs excessifs

Par
Frédéric Ouellet

École de criminologie
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de Ph.D en criminologie

Septembre 2010
© Frédéric Ouellet, 2010

Université de Montréal
Faculté des études Supérieures

Cette thèse intitulée
La dynamique de la déviance : comparaison entre les trajectoires de vie de
délinquants et de joueurs excessifs

Présentée par
Frédéric Ouellet

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Carlo Morselli
Président rapporteur

Pierre Tremblay
Directeur de recherche

Marie-Marthe Cousineau
Membre du jury

Lila Kazemian
Examineur externe

Miriam Beauchamp
Représentant du doyen de la FES

RESUME

Cette thèse de doctorat explore les trajectoires de deux types de déviance, celle de joueurs excessifs (N=100) et celle de délinquants (N=172). Le questionnaire utilisé dans chacun des cas possède un important volet destiné à recueillir des renseignements de manière chronologique par différentes thématiques; la méthode des calendriers d'histoire de vie. L'intérêt d'une analyse de calendrier est qu'elle permet de tenir compte des changements ponctuels de comportement et d'évaluer les effets à court terme de la prise en charge des sujets au cours de leur carrière déviante. La démonstration se base sur trois dimensions des trajectoires : l'intensité de l'engagement, les épisodes d'abstinence volontaire et les épisodes de rechutes. Le résultat majeur de ma thèse montre que les circonstances de vie (facteurs dynamiques) rendent bien compte des dimensions des trajectoires alors que les caractéristiques des individus (facteurs fixes ou statiques) ont souvent très peu de force explicative. Une analyse attentive des effets indirects montre la pertinence de continuer à s'intéresser à ces facteurs. En effet, l'impact des caractéristiques dynamiques est souvent conditionnel à certaines variables statiques.

Aucune étude, tant américaine que canadienne, ne s'est penchée sur la dynamique des trajectoires de joueurs excessifs. Le troisième chapitre examine les fluctuations mensuelles des sommes englouties dans les jeux de hasard et d'argent. On s'efforce de comprendre ce qui incite les joueurs à dépenser davantage certains mois et moins à d'autres. Une attention particulière est aussi consacrée aux mois où les joueurs cessent de participer aux jeux de hasard et d'argent et aux facteurs qui favorisent cette abstinence provisoire.

Le quatrième chapitre se concentre sur les trajectoires de délinquants. Dans ce cas-ci, la performance criminelle, les revenus illégaux mensuels, mesure l'intensité de l'engagement criminel. On s'intéresse dans ce chapitre aux conditions régissant à la fois les épisodes de réussite criminelle et les épisodes concomitants de désistement temporaire.

Les mesures « officielles » de récidive (nouvelle condamnation, nouvelle entrée en thérapie) présentent un problème de chiffre noir (les rechutes effectives sont plus nombreuses que les rechutes connues des autorités officielles). L'intérêt du chapitre cinq est de miser sur une analyse autorévélee des rechutes et du « moment » où ces rechutes se produisent. Le deuxième objectif de cette étude est de comparer les épisodes de rechutes dans ces deux trajectoires de déviance. La logique de ce chapitre suit celles des précédents, on s'intéresse à la dynamique qui entoure ces épisodes, on se demande si elle est similaire au sein des deux trajectoires déviantes.

Mots clés

Déviance, jeu excessif, criminalité, performance criminelle, abstinence, désistement temporaire, rechute.

ABSTRACT

This thesis explores the trajectories of two types of deviance, that of excessive gamblers (N = 100) and of persistent offenders (N = 172). The questionnaire used in each case has an important component to collect information chronologically on different themes; the life history calendar method. The interest of a calendar analysis is that it takes into account the specific changes in behaviour and evaluates the short-term effects during their deviant careers. The demonstration is based on the three dimensions of the trajectories: the intensity of the commitment, the episodes of voluntary abstinence and relapse episodes. The major result of my thesis demonstrates that the circumstances of life (dynamic factors) have a greater influence on the dimensions of the trajectories, whereas the individual characteristics (fixed or static factors) often have very little explanatory power. A careful analysis of the indirect effects illustrates the relevance of maintaining an interest in these factors. Indeed, the impact of dynamic characteristics is often conditional on certain static variables.

No study, either American or Canadian, has examined the dynamic trajectories of excessive gamblers. The second chapter examines the monthly fluctuations of amounts spent on gambling and games of chance. We attempted to understand what motivates gamblers to spend more certain months and less at others. Particular attention is also devoted to the months when the players cease to gamble, and the factors that promote this provisional abstinence.

The third chapter focuses on the trajectories of persistent offenders. Here, the criminal performance (illegal monthly income), measure the intensity of the criminal commitment. In this chapter, we are interested in the

conditions that favour both the success of criminal episodes and episodes of temporary desistance.

The “official” measures of recidivism (new conviction, new admission into therapy) present a problem when it comes to unrecorded events; the actual relapses outnumber the relapse known by the official authorities. The interest of chapter four is to focus on an auto-revealed analysis of relapse and of the “moment in time” when these relapses occur. The second objective of this study is to compare the relapse episodes between the two trajectories. The logic of this chapter follows that of the preceding ones, we are interested in the dynamics surrounding these episodes and we wish to see if it is similar in both deviant trajectories.

Key words

Deviance, gambling, crime, criminal performance, abstinence, temporary desistance, relapses.

TABLE DES MATIERES

<i>Résumé</i>	<i>iii</i>
<i>Abstract</i>	<i>v</i>
<i>Table des matières</i>	<i>vii</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>x</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>xii</i>
<i>Remerciements</i>	<i>xiv</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>Chapitre I – La dynamique de la déviance, approches et dimensions</i>	<i>8</i>
LE PARADIGME DE LA CARRIÈRE CRIMINELLE	9
Les dimensions de la carrière criminelle	10
Les perspectives théoriques du paradigme de la carrière criminelle	14
La perspective développementale	15
La perspective du « life course »	17
LES TRAJECTOIRES DÉVIANTES	20
Le style de vie favorable à la déviance; la cooccurrence des déviances	22
Les parcours en zigzag; l’intermittence de la déviance	25
LES OBJECTIFS DE LA THÈSE	31
L’objectif général	31
Les objectifs spécifiques :	33
<i>Chapitre II – Méthodologie : données, calendrier d’histoire de vie et modèles mixtes généralisés</i>	<i>36</i>
LA PROVENANCE DES DONNÉES	37
Les échantillons	37
Les joueurs excessifs	38
Les délinquants	40
LES CALENDRIERS D’HISTOIRE DE VIE	42
LA STRATÉGIE ANALYTIQUE	45

<i>Chapitre III- « All in or fold » : les hauts et les bas de la carrière de joueurs excessifs.</i>	50
INTRODUCTION.....	51
DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE.....	56
Les pertes relatives et les épisodes d'abstinence.....	59
Les circonstances de vie; les facteurs dynamiques	60
Les caractéristiques personnelles des joueurs; les facteurs statiques	63
La stratégie d'analyse	63
RÉSULTATS	66
Les pertes relatives	66
L'abstinence au jeu.....	72
DISCUSSION	76
<i>Chapitre IV- Performance criminelle et désistement temporaire</i>	81
INTRODUCTION.....	82
DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE.....	88
Les facteurs dynamiques : les circonstances de vie	92
Les facteurs statiques : les caractéristiques des participants	95
La stratégie d'analyse.....	96
RÉSULTATS	97
Performance criminelle, les variations mensuelles des gains criminels.....	97
Le désistement temporaire : les facteurs qui prédisent les épisodes de désistement temporaire.....	102
Les caractéristiques des délinquants.....	105
DISCUSSION	108
<i>Chapitre V - La dynamique des séquences de rechute dans deux trajectoires de déviance : joueurs excessifs et délinquants.</i>	112
INTRODUCTION.....	113
DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE.....	118
Caractéristiques statiques des deux échantillons.....	119
Circonstances dynamiques communes et spécifiques des deux échantillons	124
Stratégie d'analyse	126

RÉSULTATS	128
La dynamique de rechutes chez les joueurs	128
La dynamique de rechute chez les délinquants	133
CONCLUSION	138
<i>Conclusion</i>	143
<i>Références</i>	157
ANNEXES	I
ANNEXE I – Exemple de calendrier d’histoire de vie(utilisé pour les joueurs).....	II
ANNEXE II- Caractéristiques générales des joueurs qui connaissent ou non des séquences de rechute après un épisode d’abstinence durant l’ensemble de la période fenêtre (36 mois).	IV
ANNEXE III : Caractéristiques des délinquants qui connaissent ou non des épisodes d’abstinence durant l’ensemble de la période fenêtre (36 mois).	V

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables du niveau 1 et 2.....</i>	<i>62</i>
<i>Tableau 2 : Modèle linéaire hiérarchique (MLH) du ratio entre les pertes cumulées au jeu et les revenus enregistrés (les pertes relatives).....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 3 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes d'abstinence : coefficients logistique (γ) et Odds Ratio.....</i>	<i>72</i>
<i>Tableau 4: Statistiques descriptives des facteurs dynamiques et statiques pour les modèles de la performance criminelle et du désistement temporaire.....</i>	<i>93</i>
<i>Tableau 5: Les circonstances de vie et les caractéristiques des participants sur les gains criminels mensuels: modèle linéaire hiérarchique, coefficients de régression non standardisés.....</i>	<i>98</i>
<i>Tableau 6: Les circonstances de vie et les caractéristiques des participants sur les épisodes de désistement temporaire: modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG), coefficients logistiques (γ) et Odds Ratio.</i>	<i>103</i>
<i>Tableau 7: Interrelations entre les circonstances de vie et les caractéristiques des délinquants : coefficients de régression non-standardisés (b)</i>	<i>106</i>
<i>Tableau 8 : Statistiques descriptives des variables caractéristiques des joueurs et les délinquants dans les deux échantillons.....</i>	<i>121</i>
<i>Tableau 9 : Mois de rechute et variables dynamiques communes pour les joueurs et les délinquants qui connaissent des séquences d'abstinence</i>	<i>125</i>
<i>Tableau 10 : Variables dynamiques spécifiques aux joueurs excessifs (N=50) et aux délinquants (N=107).....</i>	<i>125</i>
<i>Tableau 11 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes de rechute chez les joueurs excessifs: coefficients logistiques (γ) et rapports de cote (Odds Ratio)</i>	<i>130</i>
<i>Tableau 12 : Interrelations entre les circonstances de vie et les caractéristiques personnelles des joueurs excessifs : coefficient de régression (b).....</i>	<i>131</i>

Tableau 13 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes de récidives chez les délinquants: coefficients logistiques (γ) et rapports de cote (Odds Ratio) 136

Tableau 14 : Interrelations entre les circonstances de vie et les caractéristiques personnelles des délinquants : coefficient de régression (b) 137

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma d'une trajectoire individuelle de déviance..... 115

*Figure 2 : Schéma d'une trajectoire individuelle de déviance dans la perspective
des analyses du changement..... 116*

Inch by inch and whatever it takes!
Marc Testa
(1979-2008)

REMERCIEMENTS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, deux éléments méritent d'être clarifié sur ma trajectoire au doctorat : 1) de ne pas être boursier du CRSH comme du FQRSC a été un avantage, dans l'adversité on apprend à mieux se connaître, ce qui facilite et renforce nos choix; 2) la naissance de mes deux enfants, Ariane et Antoine, et la vie de famille qui a accompagné leur venue dans ce monde ont été des éléments qui ont facilité mes études au 3e cycle, ma famille m'a permis de décrocher, c'est la tête reposée que je raccrochais. L'important en fait c'est de croire en soi et ceci est d'autant plus facile lorsqu'il y a des gens derrière nous. C'est avec mon enthousiasme habituel et le plus sincère que je voudrais rendre mérite à tous ceux qui m'ont supporté durant ces années de thèse. Mes remerciements s'adressent à ces personnes.

Merci aux membres du FQRSC ainsi qu'aux participants de l'Action concertée : *La criminalité associée aux jeux de hasard et d'argent* (2005-2009), pour avoir été si compréhensifs, mais surtout pour avoir écoutés et commentés les résultats préliminaires de notre recherche. Je me dois aussi de souligner la contribution de M. Gilles Galipeault puisque c'est grâce à sa débrouillardise et à son aide que nous avons pu recruter la grande majorité des joueurs excessifs de notre échantillon.

Merci au CICC, à l'École de criminologie et à la Faculté des études supérieures et à l'Université de Montréal pour le support financier durant mes études. Aux membres du CICC et de l'École de criminologie qui m'ont soutenu et convaincu de mes possibilités.

Merci à M. Jean Proulx, directeur de l'École de criminologie, pour le soutien et la confiance, pour m'avoir accordé mes premières charges de cours.

Mon directeur, mon mentor, Pierre merci pour avoir accepté de me diriger patiemment, pour ton soutien, ta disponibilité et ta générosité exceptionnelle. Sous ta direction j'ai énormément appris, je me sens prêt pour le prochain défi. Merci aussi à Carlo, pour les judicieux conseils, notamment lors du changement de directeur. Je les ai suivis à la lettre.

J'exprime également mes remerciements à ceux avec qui j'ai partagé ces années, à mes collègues, Rémi, Steve, Guillaume, Annie, Mathilde et Tara. Entre les poussins et les buses, je remercie également mes *camarades* du front, Ben, Isabelle, Amélie, Laura, Sévrine et Madeline. Martin (Dr Doogie), pour ton enthousiasme, ta générosité et tes mots d'encouragements, je te remercie. Je dois et j'adresse un remerciement tout particulier, avec toute mon affection et ma reconnaissance, à Chloé (l'avocate du diable). En particulier à la fin, pour avoir lu attentivement mes chapitres et de l'aide pour la mise en page. Je te dois bien plus qu'un dirham mon amie.

Au-delà des murs de l'Université, mes amis de longue date, « les Boys », pour tous les moments partagés, les rires et les peines, qui donnent ainsi tout son sens à l'amitié. Jean-Philippe mon meilleur ami de toujours, continue d'être là, comme tu l'as toujours été. Marc, tu m'as permis de comprendre bien des choses. Je me sens privilégié de t'avoir connu. Durant ton passage, trop court, tu auras été plus grand que nature.

Je souhaite remercier pour leur aide mes beaux parents, mais aussi pour avoir si souvent apaisé mon sentiment de culpabilité. Mes parents pour le

support inconditionnel, pour avoir suscité ma vocation et permis de faire des études presque sans fin. Mon frère, Marjorie, Stéphane (mon premier mentor dans la trajectoire académique) et Caroline merci pour les moments de détente, d'écoute et de plaisir, ceux-ci mon fait le plus grand bien.

Annie sans toi l'aventure n'aurait pas été si plaisante. Je ne pourrais jamais oublier le soutien, l'aide, la patience et l'affection dont tu as fait preuve durant ces années. Tu as tout fait pour me faciliter la tâche. Cette thèse t'appartient en grande partie. Ariane et Antoine, merci d'être là, vous m'avez beaucoup appris, je suis fier de vous. J'ai bien hâte de vous voir grandir!

Merci infiniment!

INTRODUCTION



Cette thèse ne vise pas à élucider l'origine de la déviance, à expliquer ce qui motive ou prédispose des individus à enfreindre les normes sociales ou encore les facteurs qui conditionnent une forme de déviance plus qu'une autre. Cette thèse porte sur la dynamique de la déviance. Plus précisément, on s'intéresse aux facteurs antécédents et intervenants qui sont susceptibles d'occasionner des changements à court terme. Elle s'attache à la description des changements qui surviennent au cours des trajectoires déviantes pour améliorer notre compréhension de ces dernières. La pertinence de cette étude est due à l'angle de recherche choisi, celui-ci se caractérisant par deux aspects. D'une part, la conception de la déviance est élargie. Nous portons en effet une attention particulière à deux trajectoires, l'une marquée par des conduites déviantes judiciairisées, celles de délinquants, et l'autre marquée par des actes déviantes qui ne le sont pas, celles de joueurs excessifs¹. D'autre part, nous portons un intérêt particulier à des paramètres spécifiques de ces trajectoires, soit l'intensité des conduites déviantes ainsi que les épisodes d'intermittence de la déviance. Peu d'études se sont intéressées aux problèmes de jeux dans une telle perspective, les cadres analytiques de cette thèse s'inspirent donc fortement des études sur la carrière criminelle. Le paradigme de la carrière criminelle renseigne notamment sur les dimensions clés et les circonstances qui rendent compte de l'évolution des activités criminelles. Malgré l'existence d'un corpus empirique considérable, Piquero, Farrington et Blumstein (2003) admettent que plusieurs dimensions des carrières criminelles sont encore méconnues et qu'en raison de difficultés méthodologiques, seul un petit nombre de

¹ Pour désigner les individus aux prises avec de sévères problèmes de jeux, on se base sur l'outil utilisé pour faire le diagnostic. Les trois principaux outils utilisés en clinique et en recherche pour évaluer les problèmes de jeux sont : la quatrième édition (1994) du *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (DSM-IV), le *South Oaks Gambling Scale* (SOGS) et le *Canadian Problem Gambling Index* (CPGI) ou sa version française, *Indice canadien des problèmes de jeux* (ICJE). Qu'il s'agisse de joueurs pathologiques (DSM-IV), compulsifs (SOGS) ou excessifs (ICJE), ces différentes appellations font référence à un même groupe de personnes, à une catégorie de joueurs homogène.

circonstances sont identifiées. Cette thèse souhaite améliorer les connaissances sur les dimensions et les circonstances qui affectent les trajectoires déviantes.

Plusieurs motifs, tant théoriques qu'empiriques, justifient l'intégration de deux trajectoires distinctes. Bon nombre de criminologues soutiennent, en effet, que les actes illégaux ne sont pas fondamentalement différents des actes déviantes légaux, bien qu'il y ait un contraste sur le plan de leurs sanctions respectives (Bader, Becker et Desmond, 1996; Kunkel, 1999; Sumner, 1994). Plusieurs comportements déviantes légaux constituent, tout comme les crimes, des conduites socialement désapprouvées (Tittle et Paternoster, 2007). Certains actes sont désapprouvés parce qu'ils causent principalement des torts à ceux qui les commettent (les comportements déviantes autodestructeurs) et d'autres le sont parce qu'ils causent des torts à autrui (les crimes).

De plus, la cooccurrence des conduites déviantes dans les trajectoires individuelles alimente la réflexion quant au lien qui unit les deux types d'actes. Les similarités qui caractérisent les conduites du spectre de la déviance amènent à s'interroger sur ce qui détermine une forme spécifique de déviance, mais aussi ce qui explique les manifestations multiples, d'une ou de plusieurs déviances au sein d'une même trajectoire. Certains auteurs soulèvent même l'hypothèse selon laquelle les crimes et la déviance ne constitueraient, en fait, qu'un seul et même phénomène et qu'ils seraient l'expression d'une cause commune qui opère dans la plupart des formes de déviance (Akers, 2009; Agnew, 1992; Elliott et coll., 1985; Gottfredson et Hirschi, 1990; Thornberry, 1997; Tittle et Paternoster, 2007). Bien que cette position ne fasse pas l'objet d'un consensus, elle montre la proximité entre les actes déviantes légaux et illégaux.

Pour Cullen (1984), les théories sur l'origine des conduites déviantes concernent davantage les conditions qui motivent ou prédisposent des individus à transgresser les normes sociales que sur les composantes ou les facteurs qui structurent et régulent les activités déviantes. Cette thèse est un effort dans cette direction. L'idée n'est pas de déterminer ce qui incite la participation à un type de déviance plutôt qu'à un autre, mais bien d'examiner les paramètres qui influencent un tel engagement. Autrement dit, cette thèse permet de comparer les facteurs qui façonnent l'actualisation de comportements déviants de natures différentes, soit la participation aux jeux de hasard et d'argent et le passage à l'acte criminel.

Cette thèse est consacrée à la compréhension de trajectoires déviantes et aux gens qui embrassent des modes de vie déviants. Cette recherche est la première à comparer la dynamique de deux trajectoires déviantes distinctes sur une base mensuelle pendant une période de 36 mois. On y atteint un degré de précision que les recherches longitudinales habituelles ne peuvent pas offrir. Pour faire ressortir davantage la richesse des données rétrospectives, les analyses quantitatives s'inspirent des méthodes d'analyse du changement les plus modernes, fondées sur la trajectoire individuelle de développement (Dupérée et coll., 2007). En somme, l'objectif de cette thèse est d'améliorer les connaissances sur la dynamique de la déviance et d'élargir les horizons des études sur les carrières criminelles.

Cette thèse se divise en quatre chapitres. Le premier est une introduction à l'étude de la dynamique de la déviance. Nous y faisons le bilan des approches théoriques et empiriques, simples et complexes, utiles à la compréhension du phénomène à l'étude. On peut se demander si les modèles dynamiques plus complexes sont supérieurs aux modèles statiques plus simples (Paternoster et coll., 1997). Le paradigme de la

carrière criminelle s'accorde bien à notre objet d'étude, puisque les travaux qui le composent vouent une importance explicative aux effets statiques et dynamiques pour rendre compte des comportements délinquants (Piquero, Farrington et Blumstein, 2003). Dans ce chapitre, nous passons brièvement en revue les deux perspectives théoriques du paradigme de la carrière criminelle et leurs dimensions clés. Il est probable que les connaissances cumulées sur les carrières criminelles puissent favoriser la compréhension d'autres trajectoires déviantes, celles des joueurs excessifs par exemple. Nous terminons ce premier chapitre par l'énoncé des objectifs de cette thèse.

Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie déployée dans cette thèse. Nous retrouvons dans ce chapitre une brève description des deux échantillons utilisés, de la méthode employée pour recueillir les données rétrospectives (les calendriers d'histoire de vie) ainsi que de la stratégie d'analyse (les modèles mixtes généralisés).

Les trois chapitres suivants approfondissent des dimensions spécifiques des trajectoires à l'étude. Dans ces analyses, une attention particulière est vouée à la dynamique qui est propre à chaque trajectoire. Pour arriver à une meilleure compréhension de la dynamique, nous analysons plusieurs paramètres. En procédant de la sorte, il est possible de distinguer les facteurs qui ont un effet général, qui affectent plusieurs paramètres, et ceux dont l'impact est spécifique à des dimensions particulières. Trois dimensions des trajectoires sont examinées: l'intensité de l'engagement, mesurée par l'endettement relatif mensuel chez les joueurs et les gains criminels mensuels chez les délinquants, les épisodes d'abstinence volontaire et les épisodes de rechutes. Les modélisations déployées s'appuient sur les deux perspectives théoriques du paradigme de la

carrière criminelle, soit la perspective développementale et la perspective du « *life course* ».

Dans le chapitre deux, comme dans les chapitres trois et quatre, nous utilisons l'analyse hiérarchique pour traiter simultanément les données dynamiques issues des calendriers rétrospectifs (l'impact des circonstances de vie conventionnelles et déviantes) et les caractéristiques personnelles, impulsivité, sexe, etc., de ceux qui s'engagent dans ces trajectoires déviantes. Le deuxième chapitre porte exclusivement sur les joueurs excessifs et s'intéresse aux variations des sommes investies dans les jeux de hasard et d'argent. Nous nous efforcerons de comprendre ce qui incite les joueurs à dépenser davantage durant certains mois et à réduire leurs activités d'autres mois. Une attention particulière est aussi portée aux mois où les joueurs cessent de participer aux jeux de hasard et d'argent et aux facteurs qui favorisent l'abstinence. Aucune étude, tant américaine que canadienne, ne s'est penchée sur la dynamique des trajectoires de joueurs compulsifs, pathologiques ou excessifs. Le jeu excessif résulte d'un penchant, d'incitations et de contraintes et l'on s'étonnera peu que des éléments et des situations viennent en moduler l'intensité.

Le chapitre trois s'apparente de près au chapitre deux, à la seule différence que l'examen se concentre sur les trajectoires de délinquants. Dans ce cas-ci, la performance criminelle, traduite par les revenus illégaux mensuels, mesure l'intensité de l'engagement criminel. Bien que de nombreuses études aient identifié les caractéristiques des délinquants qui réussissent le mieux dans le crime (Levitt et Venkatesh, 2000; McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006; Robitaille, 2004; Tremblay et Morselli, 2000; Wilson et Abrahamse, 1992), peu d'entre elles se sont interrogées sur le contexte dans lequel s'actualise

la réussite criminelle. Nous nous intéresserons aussi, dans ce chapitre, aux déterminants statiques et dynamiques qui permettent de prédire les épisodes de désistement temporaire. On sait déjà que les contrevenants ne commettent pas des crimes constamment (Adler et l'Adler, 1983; Nagin et Land, 1993), qu'ils sont enclins à se désister temporairement. Ces épisodes sont en outre susceptibles d'éclairer les études qui portent sur la décision de se désister définitivement du crime.

Le dernier chapitre, le quatrième, compare les épisodes de rechutes dans les deux trajectoires déviantes. On utilise le terme « rechute » pour désigner la décision des joueurs compulsifs qui, après une séquence d'abstinence, recommencent à jouer et, parallèlement, la décision des délinquants qui s'étaient abstenus de participer à nouveau à des activités illicites après une période de désistement volontaire. L'angle d'analyse diffère de celui qui est habituellement utilisé pour étudier la récidive et qui consiste à déterminer le profil des récidivistes et les paramètres qui prédisent le temps avant que la rechute ou récidive ne survienne. La logique de ce chapitre suit celle des études précédentes. Nous nous intéressons à la dynamique qui entoure les épisodes de récidive en nous demandant si elle est similaire pour les deux trajectoires déviantes. L'intérêt de cette étude réside dans une analyse autorévélee des rechutes et du moment où ces rechutes se produisent, parce que les mesures « officielles » de rechutes (nouvelle condamnation, nouvelle entrée en thérapie) présentent un problème de chiffre noir (les rechutes effectives sont plus nombreuses que les rechutes connues des autorités officielles).

Pour terminer, les résultats des trois chapitres d'analyse et leurs implications sont discutés en conclusion.

CHAPITRE I – LA DYNAMIQUE DE LA DEVIANCE, APPROCHES ET DIMENSIONS



Plusieurs avenues peuvent être empruntées dans l'étude de la dynamique de la déviance. Ce sujet alimente un débat depuis bien longtemps dans la littérature, à savoir si les modèles dynamiques plus complexes sont supérieurs aux modèles statiques plus simples (Paternoster et coll., 1997). Regardons de plus près les différentes approches disponibles. Un intérêt particulier est voué, dans ce chapitre, au paradigme de la carrière criminelle. Le paradigme de la carrière criminelle qui a particulièrement orienté notre façon d'analyser les trajectoires déviantes. Nous verrons ensuite ce qui distingue les trajectoires déviantes.

LE PARADIGME DE LA CARRIERE CRIMINELLE

D'un point de vue global, les études sur la carrière criminelle s'intéressent au développement et à l'évolution des conduites criminelles et antisociales, ainsi qu'aux facteurs de risque et aux circonstances de vie qui modulent ces trajectoires (Farrington, 2003). Blumstein, Cohen et Farrington (1988) précisent que la perspective de la carrière criminelle n'est pas, en soi, une théorie du crime, mais bien une manière de structurer et d'organiser les connaissances sur les éléments clés du passage à l'acte individuel. Dans le paradigme de la carrière criminelle, on reconnaît que les individus débutent leur activité criminelle à un âge donné, s'engagent dans le crime à un rythme qui leur est propre, s'impliquent dans une diversité de crimes, et se désistent du crime à un certain moment (Piquero, Farrington et Blumstein, 2003; 2007).

Le premier effort de mettre en commun le savoir sur les carrières criminelles provient de Blumstein et de ses collaborateurs, qui ont publié, en 1986, *Criminal Careers and "Career Criminals"*. Cette initiative avait pour but de synthétiser les recherches sur les carrières criminelles, d'évaluer la capacité de prédire l'évolution des carrières criminelles et d'évaluer la

contribution de la recherche sur les carrières criminelles au développement de la connaissance de base sur le crime et les criminels. Blumstein et coll. (1986) définissent la carrière criminelle comme une séquence longitudinale durant laquelle des crimes sont commis par un individu. La carrière criminelle ou déviante est donc circonscrite dans le temps : elle a un début (x) et une fin (y). On peut décrire la trajectoire empruntée entre x et y selon plusieurs paramètres, ou dimensions, qui caractérisent les actes à l'étude. Blumstein et coll. (1986), dans leur rapport, identifient les dimensions clés qui caractérisent les carrières criminelles. Celles-ci sont : la participation, la fréquence, la gravité et la durée. La publication de ce rapport a soulevé l'intérêt des chercheurs à l'égard de la carrière criminelle et de ses dimensions. De nombreux travaux ont, par la suite, été consacrés à la précocité de la délinquance ainsi qu'au désistement du crime. Les plus récents travaux, en particulier ceux de Piquero, Farrington et Blumstein en 2003 et 2007, proposent des dimensions centrales aux carrières criminelles actives : la fréquence du passage à l'acte, la durée des carrières criminelles, la diversification des activités criminelles, la gravité et les habitudes de co-délinquance. Comme nous nous intéressons ici à la dynamique de la déviance, il est pertinent de s'attarder brièvement à ces dimensions et à leur implication probable sur le développement des conduites déviantes au fil du temps.

Les dimensions de la carrière criminelle

Pour Blumstein et coll. (1986), la fréquence du passage à l'acte criminel, où le lambda (λ) est la dimension centrale des carrières criminelles, sur laquelle on peut se baser pour examiner l'effet des interventions et des circonstances de vie, et pour mieux comprendre l'évolution des carrières criminelles. Selon les mêmes auteurs, les recherches doivent également étudier les variations temporelles de la fréquence des crimes commis, et

ce, à mesure que les délinquants vieillissent. L'identification des facteurs responsables de ces changements permet de mieux comprendre l'intermittence de l'activité criminelle et d'expliquer, à l'intérieur des trajectoires individuelles, une fréquence de crimes commis élevée, à certains moments, et basse à d'autres. Dans leur rapport, Blumstein et ses collaborateurs constatent que la fréquence individuelle des délits commis est peu influencée par les caractéristiques des délinquants, comme le sexe, l'âge et l'origine ethnique, mais que la précocité de la délinquance, la consommation quotidienne de drogues et l'absence d'un emploi légitime prédisent un volume de crimes plus important chez ces délinquants. Les résultats de Horney et coll. (1995) suggèrent, quant à eux, que les changements à court terme dans l'implication criminelle sont fortement liés aux circonstances variables de la vie conventionnelle des délinquants. Pour de nombreuses raisons, il est difficile de consolider les connaissances cumulées sur les éléments qui dictent le rythme des délits commis. Les différentes manières de définir et d'opérationnaliser la fréquence des crimes, et l'existence d'importantes variations attribuables à la population dans laquelle est tiré l'échantillon limitent notamment la portée des travaux sur le sujet (pour plus de détails, voir Spelman, 1994).

Nous avons déjà spécifié que la durée des carrières criminelles correspond à l'intervalle de temps compris entre le début de cette carrière et sa fin. Les deux pôles de cet intervalle ont fait l'objet de plusieurs études concernant la précocité de la délinquance et le désistement. Un nombre appréciable de recherches révèlent que l'âge au premier crime est à la fois utile pour différencier les catégories de délinquants et pour comprendre les autres dimensions de la carrière criminelle (Blumstein et coll., 1986; Simons et coll., 1994; Mazerolle et coll., 2000). Par exemple, pour Moffitt (1993), l'âge au premier crime est un critère discriminant dans l'identification des délinquants persistants. Comme le soulignent Piquero et coll. (2007),

même si plusieurs travaux argumentent qu'un début hâtif du passage à l'acte mène à un désistement plus tardif, en comparaison de ceux qui commencent à un âge plus avancé, peu de recherches se sont intéressées à la durée des carrières criminelles. La principale raison réside dans la difficulté à déterminer avec exactitude le moment du désistement (voir Piquero et coll., 2004). Malgré l'intérêt théorique des recherches sur le désistement, on sait peu de choses sur cette dimension des carrières criminelles et ses déterminants (Kazemian et Maruna, 2009).

De manière générale, Blumstein et coll., (1986) constatent que les travaux sur la carrière criminelle montrent que plus les délinquants avancent dans leur carrière, plus les crimes qu'ils commettent sont graves et plus ils ont tendance à se spécialiser. La diversification ou la spécialisation et la gravité vont de pairs. Ces deux dimensions ont des nécessités conceptuelles similaires, puisque leur examen implique le regroupement des crimes en diverses catégories. À l'instar de la fréquence des délits, l'absence d'un consensus sur la définition et l'opérationnalisation des types de crimes nuit aux connaissances globales sur ces dimensions. En dépit de ce fait, les études montrent que de nombreux délinquants diversifient les secteurs d'activités criminelles dans lesquels ils s'engagent (Brame et coll. 2004; Farrington et coll. 1988; Lussier et coll. 2005; Mazerolle et coll. 2000; McGloin et coll. 2007; Piquero et coll. 1999, 2003). Des travaux récents soulèvent cependant certaines nuances : les délinquants ne diversifieraient pas constamment les activités criminelles auxquelles ils participent durant la carrière criminelle (Shover, 1996; Steffensmeier et Ulmer, 2005; Sullivan et coll., 2006). Certaines évidences montrent plutôt qu'il y aurait à la fois des épisodes de diversification et de spécialisation, et qu'il y aurait plusieurs épisodes de spécialisation de courte durée au sein des carrières criminelles (McGloin et coll. 2007). La tendance à la spécialisation serait plus forte chez les délinquants plus âgés

que chez les délinquants juvéniles (Le Blanc et Fréchette, 1989; Piquero et coll. 1999). Il reste à savoir ce qui incite les délinquants à se spécialiser à certains moments ou encore à commettre des crimes de plus en plus graves. Il importe, à cet effet, d'examiner plus en détail les épisodes de transitions.

Dans le contexte du paradigme de la carrière criminelle, on s'interroge sur les habitudes de co-délinquance. Est-ce que les délinquants commettent leurs délits seuls ou en collaboration avec d'autres délinquants? De manière générale, Reiss et Farrington (1991) remarquent que les délinquants juvéniles ont davantage tendance à passer à l'acte en compagnie d'autres délinquants, tandis que les délinquants adultes commettent souvent leurs délits seuls. Les analyses réalisées par Piquero et coll. (2007) sur des données longitudinales (*The Cambridge survey in Delinquent Development*) montrent que les habitudes de co-délinquance sont à leur sommet à la fin de l'adolescence, qu'elles s'estompent graduellement à mesure que les délinquants vieillissent et que la co-délinquance est plutôt caractéristique de certains types de crimes. On sait toutefois peu de choses sur les effets des habitudes de co-délinquance sur les autres dimensions de la carrière criminelle (Piquero et coll., 2007). Elles ne sont, en outre, pas les seuls facteurs en jeu dans le développement des conduites criminelles. En effet, l'étude des caractéristiques des réseaux criminels peut aussi être pertinente dans l'examen des trajectoires de délinquance. Ainsi, on sait qu'un réseau criminel plus étendu augmente le nombre d'opportunités criminelles (Hochstetler, 2002; Morselli et Tremblay, 2004; Tremblay, 1993) et que l'apprentissage auprès d'un mentor favorise la réussite criminelle (Morselli et coll., 2006). Nous pouvons penser qu'un réseau criminel bien établi, qui donne accès à de nouvelles opportunités, accentue la fréquence individuelle des crimes commis et allonge, par la même occasion, la carrière criminelle des

délinquants. L'étude détaillée des réseaux qui soutiennent les délinquants mérite, par conséquent, une attention soutenue.

Il y a deux manières de procéder à l'examen de ces dimensions. La première est la méthode conventionnelle qui se base sur des données transversales pour expliquer ce qui différencie les individus en fonction d'une mesure agrégée de ladite dimension (somme, moyenne, médiane, etc.). Par exemple, si l'on s'appuie sur la somme des crimes, on peut s'interroger sur les facteurs qui différencient les individus qui sont passés à l'acte fréquemment durant leur carrière. La deuxième, qui englobe les modèles dynamiques ou hiérarchiques, utilise pour sa part des données longitudinales ou rétrospectives et cherche à approfondir les circonstances qui expliquent les changements qui ponctuent les trajectoires. On se demande, par exemple, ce qui incite les joueurs à consacrer plus ou moins de temps chaque semaine à leurs habitudes de jeux de hasard et d'argent. Les études qui adoptent une approche dynamique n'utilisent pas la somme de ces mesures, mais les étudient plutôt à travers le temps, en les considérant comme des dimensions qui varient.

Dans le paradigme de la carrière criminelle, l'explication des dimensions des carrières criminelles oppose deux perspectives théoriques : la perspective développementale et celle du « *life course* ».

Les perspectives théoriques du paradigme de la carrière criminelle

Le paradigme de la carrière criminelle a incité de nombreux auteurs à décrire les dimensions des carrières criminelles. Piquero et ses collaborateurs (2003) soulignent que ces efforts ont permis d'identifier d'autres caractéristiques et dimensions qui affectent les carrières criminelles, et de reconnaître l'importance à la relation entre les activités

criminelles passées et futures. Deux perspectives divisent les études qui s'intéressent à l'évolution et au développement des conduites déviantes au fil du temps : la perspective développementale et celle du « *life course* ». Au sein de ces deux grandes perspectives théoriques, une importance explicative est accordée aux effets statiques et dynamiques (Piquero, Farrington et Blumstein, 2003).

La perspective développementale

La perspective développementale, en criminologie, s'efforce d'identifier les facteurs ou causes, antérieurs ou simultanés à l'activité criminelle, qui affectent le développement des conduites criminelles (Le Blanc et Loeber, 1988). On présume bien souvent qu'un penchant ou une prédisposition est à la base de la motivation criminelle. L'idée sur laquelle repose cette perspective est que cette motivation à commettre des délits est déterminée durant le développement d'un individu. Ceci signifie aussi que cette perspective fonde son explication sur l'ensemble des étapes du développement, de la naissance à l'âge adulte. Elle s'intéresse donc aux facteurs associés au développement de la délinquance, ceux-ci étant essentiellement des caractéristiques individuelles et environnementales. Pour Parternoster et coll. (1997; 232) les théories développementales s'apparentent sur au moins un aspect : elles considèrent le crime comme la résultante de facteurs constitutionnels (Wilson et Herrnstein, 1985), de défauts de socialisation (Gottfredson et Hirschi, 1990), ou encore des deux à la fois. Les actes délinquants et déviantes seraient, en somme, conditionnés par des forces qui opèrent tôt dans la vie.

Deux éléments sont essentiels pour bien comprendre le lien qui existe entre la prédisposition ou le penchant aux crimes et les dimensions de la carrière criminelle. D'abord, la prédisposition à la base de la motivation criminelle n'est pas déterminée par diagnostic qui oppose ceux qui la

possèdent et ceux qui ne la possèdent pas. Ainsi, il ne s'agit pas d'être ou de ne pas être prédisposé, le degré d'« atteinte » ou la force de cette motivation se positionne plutôt sur un continuum. Ce sont les différences individuelles de cette motivation qui prédisent l'intensité de l'engagement criminel ou déviant. Par exemple, si l'on prend la théorie de Gottfredson et Hirschi, les individus qui affichent une criminalité plus persistante et récurrente manquent davantage de contrôle de soi que ceux dont la criminalité est plus épisodique et éphémère. Ceci n'est pas particulier à la fréquence ou à la persistance. Selon cette perspective théorique, la prédisposition qui sous-tend la motivation criminelle est responsable de l'ensemble des dimensions qui ponctuent les carrières criminelles, ce qui signifie qu'elle explique également la précocité, la diversification et le désistement (Gottfredson et Hirschi, 1990; Rowe et coll., 1990). On conçoit, en second lieu, que cette prédisposition est stable au fil du temps. Comme l'écart entre les individus est immuable, il est possible de prédire, dès l'enfance la trajectoire qui sera empruntée. Dans cette optique, Gottfredson et Hirschi (1990) affirment qu'en raison de la stabilité de la propension au crime dans le temps, les études longitudinales ne sont pas nécessaires, que leur utilité ne justifie pas l'investissement.

L'influence de cette prédisposition ne s'arrête pas à l'implication dans le crime et la déviance, elle module aussi les événements de la vie. Pour Gottfredson et Hirschi (1990), le manque de contrôle de soi affecte le lien d'attachement à la collectivité et à ses règles ainsi qu'aux chances de succès conventionnel. Autrement dit, la propension au crime et à la déviance s'accompagne de nombreuses circonstances de vie (difficultés scolaires, l'association à des pairs délinquants, l'instabilité d'emploi, etc.), qui ont parfois un impact sur le nombre d'opportunités criminelles dont bénéficieront les délinquants (Gottfredson, 2005). Il ne faut pas oublier que cette prédisposition affecte le processus décisionnel, qui fait en sorte que

les individus marqués par la propension au crime sont à la recherche des opportunités criminelles (Piquero et Tibbetts, 1996; Pratt et coll., 2005). Ce penchant explique donc les différences individuelles sur le plan des opportunités criminelles. L'actualisation des comportements criminels ou déviants dépend des opportunités qui sont offertes. Pour les tenants de l'approche développementale, le lien qui unit les circonstances de vie aux opportunités criminelles est fallacieux, puisque tant les circonstances de vie que les opportunités sont endogènes d'une prédisposition générale (McGloin et coll., 2007). Ceci veut donc dire que lorsque l'on contrôle la propension aux crimes, la relation directe entre les circonstances de vie et les actes criminels ou déviants devrait disparaître.

La plupart des théories qui découlent de cette tradition adoptent une approche statique, qui ne tient pas compte de l'évolution des parcours criminels (Piquero et coll., 2003). Les travaux récents de la criminologie développementale s'efforcent de pallier ces limitations théoriques en étudiant les fluctuations de l'activité criminelle et la diversité des trajectoires criminelles (Huizinga et coll., 1991). Ces efforts comprennent les chercheurs qui s'efforcent d'identifier les facteurs causaux qui soutiennent les trajectoires types, en classifiant les délinquants selon des groupes qui caractérisent leur cheminement criminel (Moffitt, 1993; Loeber et coll., 1998; Patterson et Yoeger, 1999).

La perspective du « life course »

La perspective du « *life course* » accorde, dans l'explication des conduites criminelles, davantage d'importance au processus décisionnel et aux événements qui surviennent dans la vie. Par conséquent, cette perspective s'intéresse davantage aux transitions et aux points tournants. Pour Sampson et Laub (1993), il existe, à long terme, un lien entre les comportements passés et futurs, entre ce qui se passe au cours de l'enfance

et ce qui survient à l'âge adulte. Ils conçoivent tout même que les transitions et les points tournants ont, à court terme, le pouvoir de modifier et de rediriger les trajectoires. Cette perspective s'intéresse donc à la stabilité, soit aux caractéristiques individuelles, et aux changements, soit les circonstances de vie, dans la prédiction des conduites criminelles (Piquero et coll., 2003).

Dans la perspective du « *life course* », ce sont les circonstances de vie qui ont une influence directe sur les opportunités criminelles qui se présentent aux individus (Horney et coll., 1995; Sampson et Laub, 2000; Laub et Sampson, 2003; Griffin et Armstrong, 2003; Farrington, 2005) et non une prédisposition générale. Pour Sampson et Laub (1990; 1993; Laub et Sampson, 2003), la continuité et les changements du passage à l'acte dans la carrière criminelle sont liés aux événements qui marquent la vie sociale des délinquants. En d'autres mots, les liens sociaux qui unissent les délinquants et les institutions sociales, en particulier le travail et le mariage, influencent les trajectoires criminelles. Dans une perspective à long terme, l'étude réalisée par Sampson et Laub (1993) documente de manière intéressante les fluctuations du passage à l'acte sur une longue période. Ils réanalysent les données longitudinales recueillies par Glueck et Glueck dans les années trente et quarante auprès d'un échantillon de cinq cents délinquants et de cinq cents non-délinquants. Sampson et Laub concluent qu'indépendamment de la délinquance individuelle ou des antécédents antisociaux, les conduites criminelles sont influencées, à l'âge adulte, par les institutions sociales, c'est-à-dire par les liens sociaux qu'entretiennent les adultes avec les institutions sociales qui symbolisent le contrôle social informel, comme le travail, le mariage ou l'éducation.

À court terme, on retrouve quelques études qui ont porté une attention à des dimensions spécifiques des trajectoires criminelles, notamment à la

fréquence du passage à l'acte (Horney, Osgood et Marshall, 1995; Griffin et Armstrong, 2003), à la spécialisation des activités criminelles (McGloin, Sullivan, Piquero et Pratt, 2007) ainsi qu'aux revenus criminels qui sont générés mensuellement (Uggen et Thompson, 2003). On apprend que les revenus criminels et les activités criminelles des délinquants (McGloin et coll., 2007) diminuent pendant les mois de cohabitation conjugale (Uggen et Thompson, 2003). Les résultats de l'étude de Horney, Osgood et Marshall (1995) sont plus nuancés. Ils montrent que les effets de cohabitation matrimoniale et conjugale varient en fonction du type de crime commis. Ainsi, il est moins probable que les délinquants commettent des voies de fait les mois où ils sont en couple, alors que, pour les crimes liés à la drogue, c'est l'inverse : les délinquants semblent s'y adonner davantage durant les épisodes de vie conjugale. Horney et coll. (1995) ainsi que McGloin et coll. (2007) montrent que la participation et la diversification ne sont pas influencées par la situation d'emploi des délinquants. Uggen et Thompson (2003) montrent, quant à eux, que les contrevenants augmentent leurs revenus criminels pendant les mois de chômage (voir aussi Uggen, 2000).

Ces auteurs ne se sont pas limités au contrôle social classique, ils se sont aussi penchés sur d'autres types de circonstances, circonstances qui se lient davantage au style de vie déviant adopté par les délinquants. Par exemple, Horney et coll. (1995) constatent que les mois où les contrevenants augmentent leur consommation d'alcool et de drogue, ils augmentent également la probabilité de commettre des délits. Les résultats des études d'Uggen et Thompson (2003) et de McGloin et coll. (2007) s'entendent pour affirmer qu'une hausse de la consommation de drogue augmente les revenus criminels et la diversification des activités criminelles. Uggen et Thompson (2003) montrent aussi que lorsque les délinquants pressentent des risques d'arrestation élevés, leurs revenus

criminels diminuent. On sait que les risques d'arrestation et d'incarcération sont plus prononcés durant les épisodes de surveillance pénale. Tandis que les résultats de Horney et ses collègues (1995) indiquent que les épisodes de probation n'ont aucun effet sur la participation criminelle, l'étude de McGloin et coll. (2007) met plutôt en lumière l'effet des épisodes de surveillance. Selon cette dernière, dans de telles circonstances, les contrevenants restreignent, sans les arrêter complètement, le nombre d'activités dans lesquelles ils sont impliqués. Autrement dit, les risques de sanction, qu'ils soient objectifs ou subjectifs, ne poussent pas les criminels à l'abstinence, mais les incitent à la prudence et à la modération. À long et à court terme, les travaux présentés soulignent l'importance de ces circonstances dans la dynamique qui anime les trajectoires criminelles et ces dimensions.

La vision générale qui se dégage du paradigme de la carrière criminelle permet d'anticiper que son application est adaptée et peut contribuer aux connaissances des carrières déviantes, comme celles de toxicomanes ou de joueurs compulsifs. Regardons de plus près la dynamique qui marque les trajectoires déviantes.

LES TRAJECTOIRES DEVIANTES

Le parcours suivi par la plupart des individus est loin d'être linéaire (Gotlib et Wheaton, 1997). L'étude de trajectoires renvoie au parcours de développement de conduites spécifiques durant la période active. Plus particulièrement, la trajectoire représente une tendance qui peut, bien entendu, être déviée ou perturbée. La continuité et les transitions font ainsi partie intégrante des trajectoires. Bien que l'on sache que l'âge au premier crime prédit la continuité du passage à l'acte de l'adolescence à l'âge adulte (Moffitt, 1993; Loeber et coll., 1998; Patterson et Yoeger, 1999)

et que la classe sociale d'origine s'associe au nombre de mois d'activité criminelle durant une fenêtre temporelle (Charest, 2008), on sait par contre peu choses sur les processus qui incitent les individus à prolonger leur trajectoire déviante ou encore à y mettre fin. Dans le cas du désistement, Kazemian (2007) conclut que les recherches empiriques n'ont toujours pas établis si les causes qui déclenchent et soutiennent le processus de désistement sont le reflet de caractéristiques individuelles, si les délinquants qui se désistent diffèrent de ceux qui persistent ou encore des non-délinquants. Sur le sujet, Bushway et coll., (2003) affirment que la compréhension des processus comme le désistement passe par les modèles dynamiques.

L'étude des trajectoires de vie, elle, a comme prémisse que les changements qui surviennent doivent être compris de façon dynamique, en fonction des expériences passées et des attentes futures (Giele et Elder, 1998). Il est donc envisageable que les transitions et les changements à court terme précèdent les points tournants des trajectoires de vie (Elder, 1985), qu'ils s'inscrivent dans un processus. Par exemple, on peut considérer que les conditions qui rendent compte d'une interruption temporaire des activités peuvent contribuer à expliquer un désistement définitif.

Les trajectoires déviantes décrivent l'évolution des actes déviants durant les périodes où les individus sont actifs, périodes qui s'échelonnent de l'incitation à la déviance au désistement. Un regard global des trajectoires déviantes, peu importe le type de comportements déviants qui s'actualise, permet de constater 1) la cooccurrence des déviances au sein de ces parcours et 2) l'instabilité de la déviance.

Le style de vie favorable à la déviance; la cooccurrence des déviances

Depuis fort longtemps, les chercheurs et les théoriciens qui œuvrent dans les champs de la criminologie où de l'étude de la déviance constate la cooccurrence des conduites déviantes dans les trajectoires des délinquants. De nombreuses études sur les problèmes de jeux mettent en évidence l'existence de fortes corrélations entre la pratique de jeux de hasard et d'argent, l'usage d'alcool ou d'autres drogues et le passage à l'acte criminel (Barnes et coll., 1999; Lessieur et coll., 1991; Proimos et coll., 1998; Vitaro et coll., 2001; 2007; Volberg, 1998; Wegrzycka, 2007). Par exemple, si on la compare à la population générale, la prévalence des problèmes de jeux est de dix à quinze fois plus élevée chez les populations carcérales (Lessieur et Klein, 1985; Anderson, 1999; Shaffer et Hall, 2001; Williams et coll., 2005) et de cinq à dix fois plus élevée chez les toxicomanes (Feigelman et coll., 1993; Cockford et el-Guebaly, 1998). Lessieur et coll. (1991) soulignent qu'il n'est pas clair si ces comportements suivent une séquence particulière, s'ils coexistent tout simplement en même temps par hasard, ou s'il existe un lien causal qui les relie entre eux. Toujours selon les mêmes auteurs, le jeu, l'abus d'alcool et de drogues et les activités criminelles rendent compte d'un mode de vie dominé par la prise de risques, l'impulsivité et les sensations fortes. Toutefois, bien que plusieurs hypothèses soient envisageables pour expliquer ces relations, en l'absence d'étude longitudinale sur ces trajectoires, elles demeurent spéculatives (Vitaro et coll., 2001).

Les liens entre la criminalité, la toxicomanie et les jeux de hasard et d'argent sont aussi bien présents dans les travaux en criminologie. Dans ce domaine, c'est le lien entre la criminalité et la consommation d'alcool ou de drogues qui a reçu le plus d'attention. Il est généralement admis que la toxicomanie est un phénomène fréquent chez les délinquants juvéniles et

chez les criminels adultes (Ouimet, 2009). Pour Brochu (1995), il est « quasi mécanique » d'associer le passage à l'acte criminel à la consommation de stupéfiants en raison de la forte cooccurrence de ces deux comportements au sein des trajectoires individuelles. Un grand nombre d'études ont examiné le lien entre l'abus de drogues et le crime. Les résultats des études montrent que les chances de commettre un crime sont de trois à quatre fois plus élevées chez les consommateurs de drogues lorsqu'on les compare à ceux qui ne consomment pas (voir la méta-analyse de Bennett, Halloway et Farrington, 2008). Ce résultat doit toutefois être nuancé, puisque la méta-analyse de Bennett et ses collaborateurs inclut seulement des études qui ont directement examiné la relation drogue/crime. Les études qui ne se sont pas concentrées spécifiquement sur la relation drogue/crime et qui ont inclus plusieurs autres indices dans leurs analyses montrent que la consommation ne prédit pas toujours la criminalité (Sampson et Laub, 1993; Laub et Sampson, 2003). Bien que l'usage de drogues illicites soit plus fréquent chez les personnes qui rencontrent des problèmes avec la loi, ceci ne permet cependant pas d'affirmer qu'il existe un lien de cause à effet (Brochu, 1995). Il est important d'approfondir la compréhension quant à la nature de la relation empirique entre les différents comportements déviants.

Les hypothèses formulées pour expliquer la cooccurrence des conduites déviantes à l'intérieur des trajectoires se regroupent autour de deux axes. Le premier se base sur les caractéristiques ou les propriétés des comportements pour rendre compte de ce lien. Ainsi, les éléments qui caractérisent certaines conduites peuvent inciter ou favoriser la commission d'autres actes. Par exemple, les dettes accumulées aux jeux de hasard et d'argent peuvent contribuer à un schème aversif qui mène à la commission d'actes criminels. Les toxicomanes dont les habitudes de consommation sont tournées vers des drogues dispendieuses peuvent,

parallèlement, être tentés de commettre des crimes pour financer leur consommation. Bien qu'admissibles et fortement ancrées dans les croyances populaires, ces hypothèses n'ont toutefois pas été vérifiées empiriquement, de sorte que la chaîne causale demeure indéterminée. Il est donc possible que les joueurs et les toxicomanes qui optent pour la délinquance ne le fassent pas parce qu'ils sont endettés ou pour assurer la continuité de leur vice, mais bien parce que la délinquance est un terrain d'activités qu'ils pratiquent bien. Les récits sur les trajectoires délinquantes montrent que bon nombre de délinquants flambent l'argent que leur procurent leurs délits dans toutes sortes d'activités déviantes (Cusson, 2005; Hochstetler, 2002; West et Farrington, 1977; Brochu, 1995; Shover, 1996). Autrement dit, dans cette perspective, les crimes, les jeux de hasard et d'argent et l'usage d'alcool ou de drogues font partie d'un style de vie « déviant ». Dans la mesure où ce style de vie est choisi (Cusson, 2005), on peut se demander ce qui incite ce choix.

Le deuxième axe d'explications répond, du moins en partie, à cette question. Dans celui-ci, les caractéristiques des individus rendent compte de la diversité des actes déviants qui sont commis. La déviance est perçue comme l'expression d'une prédisposition ou d'un penchant qui rend le passage à l'acte nécessaire ou inévitable. La fréquence des trois comportements au sein des trajectoires déviantes laisse supposer que la pratique de jeux de hasard et d'argent, l'abus d'alcool ou de drogues et les actes criminels se développent en parallèle et qu'ils sont la manifestation d'un facteur antécédent commun (Vitaro et coll., 2001) : ceux qui commettent des actes déviants se distinguent de ceux qui n'en commettent pas. On sait toutefois peu de choses sur l'impact de ces prédispositions sur les trajectoires déviantes. Par exemple, sont-elles en mesure de séparer les déviants qui passent à l'acte régulièrement de ceux qui ont une fréquence plus épisodique?

Les parcours en zigzag; l'intermittence de la déviance

Les théories qui militent en faveur de l'existence d'une disposition à la déviance, d'une propension s'installant durant l'enfance et persistant à l'âge adulte, ont fait leur chemin. Elles ont convaincu de nombreux auteurs que cette propension était la clé de la compréhension des actes déviantes et qu'il était nécessaire, par conséquent, de s'intéresser au processus développemental. La stabilité de cette disposition au fil du temps, incite, les chercheurs qui adoptent cette perspective, à négliger l'importance des interactions entre les individus et leur environnement. L'influence de ce courant théorique explique pourquoi les recherches développementales s'intéressent généralement au début, à la fin et à la durée des trajectoires déviantes (Horney et coll., 1995). Il est ainsi commun de croire que, pendant la durée de la trajectoire de déviance, la fréquence de base du comportement est considérée comme une constante. Qu'un délinquant commette des crimes sur une base mensuelle, voire quotidienne, et ce, tout au long de sa carrière criminelle. Cette croyance est d'autant plus persistante chez les joueurs excessifs, car elle est renforcée par le caractère pathologique ou compulsif associé à leurs habitudes de jeux.

Dans les faits, des individus qui embrassent les trajectoires déviantes arrivent peu à maintenir une cadence linéaire ou constante dans leur déviance. Les changements et les transitions sont fréquents au sein des trajectoires déviantes qui, en réalité, fluctuent au fil du temps. Par rapport aux travaux effectués sur la délinquance, peu d'études se sont, à ce jour, consacrées aux trajectoires des joueurs excessifs. Les efforts sur le sujet se sont concentrés essentiellement sur l'estimation de la prévalence des problèmes de jeux de la population, ceux-ci renseignent également sur

l'étiologie de ces problèmes. En somme, on sait peu de choses sur la dynamique du jeu excessif.

Les points saillants des variations de la pratique des jeux de hasard et d'argent proviennent des études cliniques portant sur l'efficacité thérapeutique et les épisodes de rechutes. L'identification d'éléments qui favorisent l'efficacité thérapeutique (que l'on mesure dans bien des études par le maintien de l'abstinence au jeu), comme le support familial (Hardoon et coll., 2004; Oei et Gordon, 2007) et la présence et la participation aux séances thérapeutiques (Taber et coll., 1987; Petry, 2001; Oei et Gordon, 2007), montrent que les joueurs interrompent bel et bien la pratique des jeux de hasard et d'argent et que, dans certains cas, cette abstinence n'est pas définitive. En fait, les rechutes sont fréquentes chez les joueurs problématiques. Thygesen et Hodgins (2003) soulignent, dans cette optique, qu'une majorité de joueurs compulsifs vivront un épisode de rechute au cours de leur réhabilitation. Selon les études, entre 92 % (Hoggins et el-Guebaly, 2004) et 71 % (Walker, 1993) des joueurs rechuteront dans l'année suivant le début de l'abstinence. Les travaux sur les périodes de rétablissement et de rechute laissent croire que les problèmes de jeux, à un niveau plus individuel, sont plus transitoires et épisodiques que chroniques et continus. Ainsi, il semble que la carrière des joueurs s'apparente à celle des délinquants endurcis, qu'elle se ponctue de moments forts, transitant entre des périodes de jeu plus intense et des épisodes d'accalmie.

En dépit de la forte influence des théories générales sur la déviance et les conduites criminelles, de plus en plus d'auteurs s'intéressent aux détails de l'engagement criminel et à la dynamique du passage à l'acte. Force est d'admettre qu'il existe une très grande hétérogénéité dans les trajectoires criminelles (Samaha, 2005; Committee on Community Supervision and

Desistance from Crime, 2007), que leur durée et leur intensité varient d'un individu à l'autre. Que l'implication criminelle se concentre dans une sphère d'activité ou qu'elle se diversifie, que le début de la carrière soit à un âge précoce ou plus tardif, pour certains délinquants, l'aventure dans le crime est de courte durée, alors que pour d'autres, celle-ci persiste durant plusieurs années. De plus, les délinquants ne commettent pas des crimes tout au long de leur carrière criminelle (Glaser, 1969; Adler et l'Adler, 1983; Nagin et Land, 1993), mais sont enclins à se désister temporairement.

La recherche de Glaser (1969) qui porte sur les ex-délinquants met en évidence l'intermittence des épisodes d'activité criminelle. Ainsi, la poursuite de parcours en « zigzag », qui se caractérise par l'alternance de cycles d'épisodes d'activité criminelle et d'abstinence, est courante (voir Nagin et Land, 1993; Laub et Sampson, 2003, 2007 ; Piquero, 2004). La fréquence des parcours en « zigzag » a amené les auteurs à revoir les paramètres de la carrière criminelle, à réfléchir sur la conceptualisation du désistement (Bushway et coll., 2001; Piquero, 2004), et, conséquemment, à conscientiser les chercheurs intéressés par l'étude du désistement, à l'effet que les interruptions temporaires sont communes et qu'elles ne doivent pas être méprises comme l'actualisation d'un désistement définitif. (Kazemian, 2007; Kazemian et Maruna, 2009). Selon Glaser, le nombre de cycles et la durée de ceux-ci varient d'un individu à l'autre. Bien que peu de travaux se soient efforcés de comprendre ces épisodes d'intermittence (Piquero, 2004)², le seul constat qu'une importante partie de la population délinquante affiche un parcours en « zigzag » sur une longue période de temps montre l'instabilité du passage à l'acte et s'oppose à l'argument qui veut que le comportement criminel soit assez stable au cours de la carrière

² Piquero (2008) souligne que l'intermittence des épisodes d'activités criminelles ne peut pas être examinée par les études transversales. Ceci explique, du moins en partie, pourquoi peu de travaux se sont attardés à cette question.

criminelle (Le Blanc et Fréchette, 1989; Gottfredson et Hirschi, 1990). Dans cette perspective, il est donc souhaitable d'examiner les détails des trajectoires afin de mieux comprendre les éléments qui induisent des variations dans l'engagement criminel.

Pour Tittle (1984), la plupart des théories de la déviance et des conduites criminelles sont simples. À partir d'un ou deux grands principes et d'un nombre limité de variables, on suppose que ces théories sont générales, qu'elles s'appliquent à l'ensemble des conduites déviantes auxquelles elles sont destinées. Toujours selon Tittle, aucune de ces théories « simples » ne s'avère satisfaisante dans leur capacité explicative globale, dans leur application à un large éventail de déviances, ou dans le support empirique de leurs principes. Aussi plausibles soient-elles, aucune des théories dites générales n'englobe la totalité des phénomènes de déviance de façon convaincante.

Pour illustrer ceci, la théorie de Gottfredson et Hirschi (1990) est sans aucun doute celle qui a reçu le plus d'attention (voir la méta-analyse de Pratt et Cullen, 2000). Le livre de Gottfredson et Hirschi, *A General Theory of Crime*, paru en 1990, explique que les crimes et de nombreux comportements déviants sont attribuables à un déficit de contrôle de soi. Ce déficit se cristallise au début de l'enfance, dans un contexte familial où l'encadrement des parents n'est pas suffisant, où les parents ne reconnaissent pas et ne punissent pas les comportements déviants. Cette théorie se dit générale parce qu'elle prédit non seulement l'ensemble des manifestations criminelles, mais aussi un grand nombre de comportements dits analogues (fumer la cigarette, consommer de l'alcool ou de la drogue, participer à des jeux de hasard et d'argent, concevoir des enfants illégitimes et s'engager dans des comportements sexuels débridés). Les travaux empiriques mettent en évidence la validité prédictive du

manque de contrôle de soi, car ce trait de personnalité permet de prédire la participation à des activités criminelles (Grasmick et coll., 1993; Keane et coll., 1993; Wood et coll., 1993; Polakowski, 1994; Gibbs et Giever, 1995; Longshore et coll., 1996; Vazsonyi et Crosswhite, 2004) et à un éventail de conduites déviantes (Arneklev et coll., 1993; Wood et coll., 1993; Tremblay et coll., 1995). Bien que (Pratt et Cullen, 2000; Evans et coll., 1997) la théorie de Gottfredson et Hirschi ait été bien applaudie, certains résultats discordants permettent de mettre en doute la valeur prédictive et la généralité de cette théorie.

Dans leur étude, Morselli et Tremblay (2004) ont conclu, après une enquête réalisée auprès d'un échantillon de détenus canadiens, que le manque de contrôle de soi ne constitue pas un handicap, mais un atout pour les délinquants qui souhaitent poursuivre une carrière criminelle viable et réussie. Ce résultat inattendu a donné naissance à une seconde étude, celle de Ouellet et Tremblay (2008). L'article de Ouellet et Tremblay examine la validité prédictive et discriminante du manque de contrôle de soi auprès de trois groupes de sujets (étudiants, délinquants et joueurs excessifs) et vérifie si le manque de contrôle de soi, un facteur antécédent commun à la déviance, prédispose non seulement à la délinquance, mais également au jeu excessif, particulièrement à l'utilisation des appareils vidéo-poker et des machines à sous. Bien que le manque de contrôle présente une validité discriminante tout à fait appréciable et prédise modérément la participation criminelle dans les trois groupes de sujets, la situation est moins évidente en ce qui a trait à la consommation d'alcool et de marijuana. Ces analyses aboutissent également à des résultats contre-intuitifs: l'échelle du manque de contrôle de soi prédit très mal les pertes essuyées par les joueurs excessifs, et, contrairement à ce qui avait été envisagé, les délinquants qui manquent de contrôle de soi sont plus performants dans leurs activités criminelles. Autrement dit, le contrôle de

soi permet d'identifier les individus qui s'engagent dans des trajectoires déviantes (la participation), mais renseigne peu sur l'intensité de cet engagement (la fréquence). Ces résultats rejoignent également la position de Piquero et coll. (2007), qui soutient que la perspective d'une propension générale à la délinquance est contradictoire avec les données cumulées par de nombreuses études, que différentes théories sont nécessaires pour expliquer les différentes dimensions des carrières criminelles.

Cet exemple est en accord avec la position de Tittle, précédemment explicitée, qui montre les limites et les ambiguïtés des théories générales. Par ailleurs, plusieurs forces sont appelées à guider et à influencer le développement des conduites déviantes au fil du temps, et la tâche qui consiste à les identifier et à déterminer leur impact demeure complexe. On ne peut écarter la possibilité que des facteurs antécédents ou concomitants structurent la trajectoire suivie. Pour bien comprendre la dynamique des trajectoires déviantes, la cooccurrence des actes déviants, les transitions et les changements, il importe de tenir compte des différences individuelles et environnementales ainsi que des interactions sociales (Somaha, 2005). Les récents progrès méthodologiques et les nouveaux outils statistiques permettent dorénavant de tenir à la fois compte de facteurs statiques et dynamiques.

De nombreux éléments sont susceptibles de moduler le cours des trajectoires déviantes. Il est aussi admissible que ces éléments puissent avoir différents effets, selon les dimensions étudiées. Les études longitudinales suggèrent que les corrélats de la précocité, de la persistance, et du désistement puissent ne pas être identiques (Thornberry, 1997; Piquero et coll., 2003; Piquero, 2008). Par exemple, les facteurs qui influencent la précocité peuvent avoir peu de choses à voir avec la prédiction de la persistance ou du désistement. En suivant le même

raisonnement, on ne peut pas supposer que les causes du désistement sont identiques à celles de l'initiation à la délinquance. Ceci amène à conceptualiser le crime et la carrière criminelle comme des phénomènes multidimensionnels. Par extension, les similarités entre les trajectoires des joueurs et des délinquants (la cooccurrence des actes déviants et de l'instabilité de la déviance au fil du temps) permettent d'envisager que l'engagement dans les jeux de hasard et d'argent est aussi multidimensionnel. Il devient ainsi pertinent de s'attarder brièvement aux facteurs qui expliquent les dimensions des trajectoires déviantes. Le paradigme de la carrière criminelle est ici pertinent, puisqu'il rassemble les connaissances sur la carrière criminelle et ses dimensions.

Peu d'études se sont penchées sur les dimensions qui marquent les trajectoires des joueurs excessifs. Ceci n'est pas le cas des trajectoires de délinquants. Comme le laissent croire de nombreux auteurs, les comportements déviants ont plusieurs points communs, voire les mêmes racines. Il est ainsi envisageable de bénéficier des connaissances cumulées sur une manifestation déviante particulière pour orienter l'étude d'une autre manifestation. Autrement dit, la connaissance de carrières criminelles peut servir de point d'ancrage à l'étude des carrières de joueurs excessifs et à ses dimensions.

LES OBJECTIFS DE LA THÈSE

L'objectif général:

Analyser la dynamique des trajectoires déviantes, déterminer les facteurs antécédents et intervenants qui occasionnent des changements à court terme.

On reconnaît que le concept de la carrière criminelle est utile à l'organisation de l'information sur les activités criminelles et leur évolution. Le paradigme de la carrière criminelle consolide les recherches sur les carrières criminelles : paramètres généraux des carrières, avancées et débats méthodologiques, implications pratiques des connaissances cumulées. Il en ressort notamment que le caractère séquentiel des trajectoires criminelles est un des aspects qui mérite d'être examiné, et ce, afin d'arriver à une description complète des carrières criminelles (Smith et coll., 1984). La présente thèse porte sur la dynamique à court terme de la déviance et tente d'améliorer la compréhension des changements qui surviennent au sein des trajectoires déviantes. Elle élargit le cadre de la carrière criminelle en intégrant un autre type de carrière déviant, celle des joueurs excessifs. Aucune étude, tant américaine que canadienne, ne s'est penchée sur la dynamique des trajectoires de joueurs excessifs. Étant donné les similarités entre les trajectoires des délinquants et celles des joueurs, la cooccurrence des déviances et l'intermittence de la participation aux jeux de hasard et d'argent, cette recherche aura un apport important sur le plan de la mise en commun du savoir sur les parcours criminels.

À la différence de nombreuses études sur les trajectoires criminelles, on ne s'intéresse pas au début, à la fin ou encore à la durée, mais bien à ce qui survient durant une fenêtre temporelle. Une telle stratégie, selon Charest (2008), permet de saisir les changements rapides et les adaptations que requiert un mode de vie déviant. Les études du « *life course* » qui adoptent des modèles dynamiques cherchent à approfondir les circonstances qui expliquent les changements et négligent l'importance des caractéristiques individuelles (Horney et coll., 1995; Griffin et Armstrong, 2003; Uggen et Thompson, 2003). Cette décision est justifiée par l'homogénéité des caractéristiques individuelles chez les populations délinquantes. À

l'inverse, la plupart des théories développementales adoptent une approche statique, qui ne tient pas compte de l'évolution des parcours criminels (Piquero et coll., 2003). Dans cette thèse, nous accordons une importance aux facteurs antécédents (les caractéristiques individuelles) et intervenants (les circonstances de vie), puisque nous désirons mettre à l'épreuve les deux perspectives théoriques du paradigme de la carrière criminelle.

Les objectifs spécifiques :

a) Nous portons une attention particulière à l'intensité l'engagement déviant.

Pour prendre la mesure de l'intensité de l'engagement criminel, l'approche de la carrière criminelle met en évidence la fréquence individuelle du passage à l'acte criminel (Blumstein et coll., 1986). Cette mesure de l'intensité semble peu adaptée aux conduites déviantes des deux trajectoires examinées, l'engagement dans une criminalité lucrative et la participation aux jeux de hasard et d'argent. Dans les jeux de hasard et d'argent, les mises individuelles sont généralement fréquentes, banales et peu dramatiques sur les finances personnelles. Pour juger de l'intensité de cette participation, on se doit de considérer l'étendue des pertes cumulées durant une période temporelle. Afin de capter l'impact et les conséquences de cette participation, les ressources financières individuelles doivent être prises en considération. À perte équivalente, un individu qui possède un revenu légitime supérieur peut davantage assumer les contrecoups du jeu, par conséquent, il n'est donc pas vital pour celui-ci de se tourner vers des sources de financement alternatives, comme la criminalité ou les prêts usuraires, pour maintenir la cadence de ses habitudes. Nous mesurons l'intensité de la déviance chez les joueurs

par les pertes relatives, un ratio mensuel entre les pertes enregistrées au jeu de hasard et d'argent et les revenus légaux.

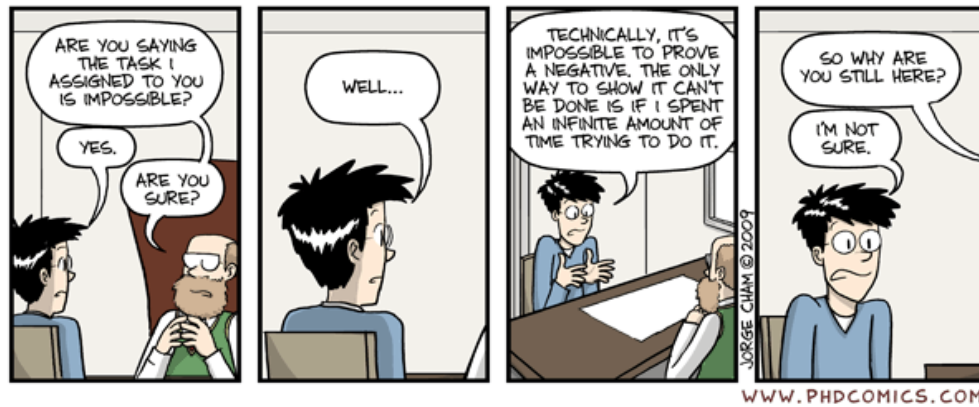
Pour les délinquants impliqués dans une criminalité lucrative, la fréquence des crimes dépend grandement du type d'activités criminelles. Par exemple, les contingences de la vente au détail de stupéfiants (la planification, le temps requis ou les revenus pour chaque transaction) ne sont pas les mêmes que celles du vol qualifié. Il est donc hasardeux de comparer les crimes entre eux sur la base de leur fréquence sans entrer dans un débat sur la conceptualisation et l'opérationnalisation de la gravité. Pour éviter ces limites, nous mesurons l'intensité dans les trajectoires délinquantes par les revenus criminels mensuels. Les revenus du crime ne sont pas seulement une mesure d'intensité, mais aussi un indicateur de la performance ou de la réussite criminelle. Or, le travail de recension de Piquero et coll. (2003) néglige les notions de professionnalisation, de performance criminelle, de mentorat, de réseaux criminels (Morselli et Tremblay, 2004; Charest, 2008; Charest et Tremblay, 2009; Tremblay, 2010) et, par conséquent, leur impact sur les trajectoires déviantes. Pourtant, ces deux perspectives majeures en criminologie, les études sur la carrière criminelle et celles sur la réussite criminelle, ont un but commun : mieux comprendre le développement des conduites criminelles et ce qui explique la persistance ou la continuité du passage à l'acte. La performance est un paramètre, qui peut, à court terme, permettre de comprendre la dynamique de la déviance.

b) Comprendre les épisodes d'intermittence, l'alternance de cycles d'épisodes d'activité et de conformité.

Moffitt (1993) explique que pour la majorité des individus les conduites antisociales sont provisoires et situationnelles, que seule une minorité

affiche une stabilité et une persistance dans ces mêmes conduites. Les trajectoires déviantes ne sont pas linéaires et tout indique que dans de nombreux cas les criminels, comme les joueurs, ne sont pas constamment actifs. On ne serait pas déviant constamment. Est-ce dû à une variation des motivations déviantes ou des opportunités? Ces deux raisons sont valables. Peu d'études se sont toutefois attardées, d'une manière dynamique, à ce qui explique ces changements. Nous proposons d'examiner dans cette thèse les épisodes de conformité ainsi que les mois où l'on enregistre une reprise des activités déviantes. Nous désirons identifier les déterminants qui favorisent ces épisodes à la fois chez les joueurs et chez les délinquants. Une autre contribution de cette thèse est de miser sur une analyse auto-révélee des épisodes de conformité et de rechute. En comparaison à des mesures officielles, nous pouvons analyser avec davantage d'exactitude le « moment » où ces épisodes se produisent. On ne peut pas se fier aux mesures officielles pour déterminer si un délinquant s'abstient, ne pas être arrêté pour un délit ne signifie pas pour autant l'inactivité. Puis, les mesures « officielles » de rechutes (nouvelle condamnation, nouvelle entrée en thérapie) présentent un problème de chiffre noir (les rechutes effectives sont plus nombreuses que les rechutes connues des autorités officielles) et de délai temporel. Nous croyons que ces analyses peuvent favoriser la compréhension des points tournants dans les carrières déviantes, des processus qui expliquent la continuité et le désistement.

CHAPITRE II –METHODOLOGIE : DONNEES, CALENDRIER D’HISTOIRE
DE VIE ET MODELES MIXTES GENERALISES



Cette thèse explore les trajectoires de deux types de déviance : le jeu excessif et le crime. Chaque chapitre de la thèse vise une meilleure compréhension de ces trajectoires et des facteurs qui guident les conduites de ceux qui s'engagent intensément dans la déviance. Nous désirons étudier les facteurs statiques et dynamiques de différents paramètres nichés à l'intérieur des trajectoires déviantes, en particulier la participation, l'intensité de l'engagement et les épisodes d'abstinence et de rechute. Pour faire ressortir davantage la richesse des données, issues de calendriers d'histoire de vie³, le cadre analytique utilisé s'inspire des méthodes les plus modernes d'analyse du changement. Ces méthodes sont fondées sur la trajectoire individuelle de développement (Dupérée et coll., 2007). L'utilisation de modèles linéaires mixtes généralisés, utilisés dans les chapitres deux, trois et quatre, procure de nombreux avantages par rapport aux méthodes traditionnelles d'analyse (Goldstein, 1987; Byrk et Raudenbush, 1992; Van Der Leeden, 1998; Wooldrege *et coll.*, 2001; Dupérée et coll., 2007). Regardons plus en détail le contenu et les objectifs particuliers de chaque chapitre.

LA PROVENANCE DES DONNÉES

Les échantillons

Les données sur lesquelles se base cette thèse proviennent principalement d'entretiens réalisés auprès de deux groupes de sujets, un échantillon de joueurs excessifs et un autre de délinquants. Le questionnaire utilisé pour recueillir les informations sur les joueurs et les délinquants s'apparente énormément l'un de l'autre et possède un important volet destiné à recueillir des renseignements de manière chronologique sous différentes

³ La méthode des calendriers d'histoire de vie développée par Freeman et coll. (1988) est décrite plus en détail dans une autre section de l'introduction.

thématiques. Il s'agit de la méthode des calendriers d'histoire de vie. Dans cette section, nous présenterons les échantillons déployés dans cette thèse, en mettant l'accent sur les joueurs et les délinquants, pour ensuite décrire la méthode qui a servi à recueillir les données qui sont exploitées et pour terminer une brève description de la stratégie d'analyse déployée dans cette thèse.

Les joueurs excessifs

L'échantillon, de taille (N=100), est majoritairement masculin (64,0%) et âgé de 46 ans en moyenne. Les joueurs ont été recrutés dans différentes ressources thérapeutiques de la région de Montréal sur une période de trois ans (2006-2008) : environ 60% des entretiens ont été menés dans les locaux du PAF inc. et 15% dans ceux de la Fondation Claude Bilodeau⁴. Un incitatif était offert aux sujets interrogés, une rétribution de 50\$ par entrevue complétée. Le recrutement était sur une base volontaire, il était demandé aux organisations participantes de solliciter la collaboration des individus traités pour des problèmes de jeu. Tous les joueurs étaient en thérapie au moment de la passation du questionnaire. La sélection des participants se base sur le pointage obtenu à l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) développé par Ferris et Wynne (2001). Le score moyen des sujets de l'échantillon à l'ICJE est de 17,6, avec un écart-type de 4,9, et les pointages individuels varient de 8 à 27. Tous les joueurs rencontrés appartiennent exclusivement à la catégorie des joueurs dits « excessifs ». La durée moyenne de leur carrière de jeu excessif est de onze ans. Au cours de la période d'analyse, qui est constituée des 36 mois précédant la date de passation du questionnaire, les deux tiers ont connu des épisodes de thérapie et la durée moyenne de ces épisodes est de 4,5 mois. 92% des joueurs sont des adeptes des appareils vidéo-poker, et pour la moitié de

⁴ Les autres ressources ayant collaboré à cette opération de recherche sont : le CAFAT, l'Alcôve, l'Exode et la Maison Jean-Lapointe.

ces joueurs, il s'agit de la seule forme de jeu de hasard et d'argent pratiquée.

La majorité de ces joueurs se sont considérablement endettés durant la période à l'étude : le ratio médian mensuel d'endettement (leurs pertes sur leurs revenus légitimes) est de 53,1% et le ratio mensuel d'endettement moyen de 124,3%. Les pertes moyennes encourues pendant la période d'observation sont de 194 000\$ et les pertes médianes de 84 000\$. Près de la moitié des sujets, soit 46%, étaient célibataires durant la période d'analyse. La durée moyenne des épisodes de cohabitation pour les joueurs en couple, marié ou en union libre, est de 27 mois (sur 36). 87% des joueurs rencontrés ont occupé un emploi durant la période et, pour ceux-là, les épisodes d'emploi sont de trente mois en moyenne. Le revenu légal mensuel moyen des sujets est de 2 557\$ (moyenne géométrique) et le revenu médian de 1 800\$.

Durant la période fenêtre, 35% des joueurs ont admis avoir commis des délits en lien direct avec les jeux de hasard et d'argent. Les recettes de ces crimes ont servi à jouer ou à éponger les pertes occasionnées par le jeu. Ainsi, la majorité des joueurs compulsifs évitent la délinquance, malgré leur endettement. La durée moyenne des épisodes de délinquance, pour ceux qui ont commis des délits, est de 12,6 mois. La moyenne géométrique de leurs revenus mensuels criminels est de 5 198\$ et la médiane de ces revenus de 2 500\$. Près de 38% des joueurs ont emprunté de l'argent à des prêteurs usuraires durant la période fenêtre. Pour ceux-là, les emprunts usuraires se sont échelonnés sur une moyenne de 16,8 mois.

Les délinquants

L'échantillon de délinquants provient d'entretiens réalisés entre 2000 et 2001 auprès de 262 détenus rencontrés dans cinq pénitenciers à proximité de Montréal. Des entretiens réalisés en face à face ont été privilégiés. Les questionnaires ont été administrés par des interviewers qualifiés (essentiellement des étudiants au baccalauréat et à la maîtrise à l'École de criminologie de l'Université de Montréal). À partir des listes des populations carcérales des pénitenciers visités, les détenus ont été sollicités au hasard pour participer au sondage volontairement. Les détenus n'ont pas été rémunérés pour leur participation. Il importe de souligner que 35 % des détenus n'étaient pas disponibles lors de l'appel. La proportion des sujets qui ont accepté de participer à ce sondage est de 80 %. La durée moyenne des entretiens est d'une heure et demie. Pour faciliter la mémorisation des événements survenus durant la période fenêtre, celle-ci correspond aux 36 mois précédant l'incarcération, les détenus incarcérés depuis plus de sept ans ont été exclus. La majorité des détenus (76 %) étaient incarcérés depuis moins de 2 ans.

Bien que 264 détenus aient été rencontrés durant la phase de recrutement, seules les trajectoires des délinquants qui ont retiré des revenus lucratifs de leurs activités illégales (N=172) durant les 36 mois précédant leur incarcération sont examinées plus en profondeur (chapitres deux, trois et quatre). L'échantillon utilisé dans le quatrième et cinquième chapitre se compose de 172 détenus. Les raisons qui expliquent la suppression de questionnaires sont : les données manquantes au niveau des calendriers (n=23), l'absence d'activité criminelle lucrative durant la période fenêtre de 36 mois (n=45), les détenus dont les activités criminelles se sont échelonnées sur moins de trois mois durant la même période (n=22)⁵. Le questionnaire administré s'intéressait aux détails des revenus criminels et

⁵ La stratégie d'analyse utilisée, les modèles mixtes généralisés, nécessite au moins trois temps de mesure (Dupéré et coll., 2007).

ne couvrait que superficiellement les manifestations criminelles qui n'avaient pas de but lucratif. À part le fait de participer à ces autres formes de crimes, nous savons peu de choses sur ces trajectoires. Par conséquent, il n'est pas possible de les intégrer dans l'ensemble de l'étude.

Les trajectoires examinées plus détails (N=172) rapportent de l'activité criminelle dans les domaines suivants : le vol qualifié, le cambriolage, le vol d'auto, la fraude, l'escroquerie/délinquance d'affaire et d'autres crimes contre les biens, la vente et la distribution de drogue, la contrebande, le prêt usuraire, le marché du sexe, les paris illégaux, le recel de biens volés et autres délinquances de marché. Lorsqu'ils sont actifs, les délinquants étaient en moyenne impliquée dans deux domaines d'activités criminelles différents et retiraient, de ces activités, un revenu mensuel moyen de 7 000 \$. Durant la période de 36 mois, près des deux tiers des délinquants ont connu une expérience d'incarcération, d'une durée moyenne de dix mois. La moitié des détenus interrogés sont retournés dans la collectivité à la suite d'un passage en prison. Si l'on garde seulement les mois où les délinquants étaient libres de commettre des crimes, qu'ils n'étaient, autrement dit, pas en prison, on enregistre de l'activité criminelle pour, en moyenne, 55% de ces mois. La majorité des délinquants ont occupé un emploi légitime lorsqu'ils étaient en liberté (73%) et ont en moyenne travaillée durant 47% des mois où ils étaient libres de le faire. Près de 61% des délinquants ont par ailleurs été, à un moment ou à un autre, en couple durant la période fenêtre. La cohabitation correspond, pour ces délinquants, à une durée moyenne de 38% des mois de liberté. L'instabilité qui marque les activités criminelles, car les délinquants ne sont pas toujours actifs, et les circonstances de la vie conventionnelle méritent que l'on s'y attarde.

LES CALENDRIERS D'HISTOIRE DE VIE

La vérification des objectifs de cette thèse s'appuie en grande partie sur des données rétrospectives qui retracent les événements et les circonstances survenus au cours d'une période de 36 mois. Il semble ainsi pertinent de préciser davantage la méthode utilisée pour recueillir ces informations. Les entretiens réalisés auprès des deux échantillons avaient pour but de faire l'examen rétrospectif des 36 mois qui ont précédé l'incarcération des délinquants et le début de la thérapie des joueurs excessifs. Il importe ainsi de prendre conscience des limites qui s'associent à l'utilisation de telles données. Henry et ses collègues (1994) ont étudié la validité de données rétrospectives, ils concluent de leur analyse que le rappel précis d'événements, tels que les actes délinquants et les arrestations, est une tâche difficile, en particulier lorsque plusieurs événements se chevauchent durant une même période de temps. Le rappel devient encore plus complexe, les erreurs sont plus probables, lorsque les événements appartiennent à un lointain passé (Ross, 1989). Dans cette thèse, certaines dispositions sont mises en place pour limiter les biais liées à l'utilisation de données rétrospectives. Une courte période fenêtre est examinée, l'effort de mémorisation se restreint à une période de 3 ans. De plus, au moment du recrutement, ont été privilégiés les participants pour lesquels le temps écoulé entre la passation du questionnaire et la fin de la période fenêtre était court. Par conséquent, pour la majorité des détenus et des joueurs, l'écart entre l'entretien et la fin de la période fenêtre est de moins de 2 ans. Pour faciliter la mémorisation des événements survenus, dans un cas comme dans l'autre, la méthode des calendriers d'histoire de vie a été utilisée. Plusieurs travaux reconnaissent les mérites de cette méthode (voir Sutton et coll., 2010).

Ainsi, la fiabilité des données issues de la période fenêtre est facilitée par la stratégie des calendriers d'histoire de vie développée par Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, et Young-DeMarco (1988). Cette méthode sert à recueillir de l'information pour chacun des mois de la période à l'étude et a été développée dans le cadre de recherches longitudinales pour enregistrer les événements centraux qui se produisent dans une trajectoire de vie. Elle a été développée pour l'étude de la carrière criminelle et a fait ses preuves dans ce domaine (Ahn, Blumstein et Schervish, 1990; Bradburn, Lance et Shevell, 1987; Caspi et coll., 1996; Griffin et Armstrong, 2003; Horney et Marshall, 1991; Horney et coll., 1995; MacKenzie et Li, 2002; Uggen et Thompson 2003).

Cette méthode des calendriers peut non seulement améliorer la qualité des données rétrospectives, notamment par la synchronisation des événements, mais elle permet aussi de rendre compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir (Freedman *et coll.*, 1988). Par exemple, l'étude de Fischer et coll. (1989) observe que les victimes et les témoins d'actes criminels donnent davantage de précisions sur leur expérience lorsqu'ils sont soumis à une méthode qui vise à reconstruire le contexte et les circonstances qui entourent le crime. La validité et la fiabilité des données issues de cette technique sont attestées dans de nombreux travaux (Axinn, Pearce et Ghimire, 1998; Belli, 1998; Belli et coll., 2001; Caspi et coll., 1996; Charest, 2004, Sutton et coll., 2010). La méthode des calendriers a notamment montré sa fiabilité dans l'estimation des gains criminels chez des délinquants adultes incarcérés (Charest, 2004). Les travaux de Caspi et ses collègues (1996) montrent l'existence d'un fort accord interjuge entre les données recueillies à l'aide des calendriers d'histoire de vie et les données prospectives cumulées sur une période de trois ans.

La structure de collecte de données à l'aide de cette méthode est adaptée à la structure de la mémoire autobiographique des participants (Belli, 1998). La méthode des calendriers d'histoire de vie peut s'appliquer dans le cadre d'entretiens structurés et s'efforce de reconstruire le contexte dans lequel les événements se sont passés. Plusieurs stratégies sont mises en place pour favoriser le rappel, par exemple l'emploi d'aides visuelles (un format de type calendrier, voir Annexe 1), l'organisation thématique des questions et la progression graduelle quant à la difficulté mnésique des questions et des thèmes (Freedman et coll. (1988); McPherson, Popielarz et Drobnic, 1992). On débutera ainsi avec les événements plus faciles à se rappeler, pour ensuite aborder ceux dont le rappel est plus difficile. L'ensemble de ces stratégies vise à encourager la mémoire du sujet, pour qu'il se souvienne des événements passés.

Les questionnaires adressés respectivement aux joueurs et aux délinquants se ressemblent beaucoup. La différence majeure concerne les thématiques abordées. Bien qu'il s'agisse, dans un cas comme dans l'autre, de trajectoires déviantes, un effort est consenti afin que les thèmes et les questions représentent les particularités que la littérature associe à chaque type de déviance. Les calendriers d'histoire de vie chez les joueurs abordent de manière chronologique les thématiques suivantes : les événements de vie (hospitalisation, décès d'un proche parent, naissance d'un enfant, séparation/divorce, etc.), les détails des emplois et des revenus légitimes, l'engagement dans les jeux de hasard et d'argent (type de jeux pratiqué, nombre d'heures consacrées, sommes dépensées), les stratégies d'emprunt, les passages à l'acte criminel (type de crime, fréquence, nombre de partenaires, gains criminels, etc.) et la consommation de drogues (type de produit consommé, fréquence et argent dépensé). Dans le cas des délinquants, il était demandé de spécifier, pour chaque mois, les mois passés en prison, en probation, en libération

conditionnelle ou en maison de transition, les mois durant lesquels ils ont l'objet d'une arrestation, le lieu de résidence (la ville), les événements de vie (hospitalisation, divorce, naissance d'un enfant, mortalité d'un proche, perte d'emploi, etc.), les circonstances de la vie conventionnelle (le détail des emplois occupés, les prestations gouvernementales, les mois passés en couple), pour faciliter le récit des expériences criminelles. Tant chez les joueurs que chez les délinquants, le rappel des paramètres qui entourent les conduites déviantes est facilité une fois que le participant visualise les autres éléments compris dans les calendriers.

LA STRATÉGIE ANALYTIQUE

Le choix des modèles mixtes généralisés s'impose pour deux raisons. Il s'agit, d'une part, de mettre en valeur les données rétrospectives recueillies et, d'autre part, de respecter les objectifs que nous nous sommes fixés. Les modèles mixtes (Dupéré et coll., 2007) sont aussi, par ailleurs, nommés « modèles multiniveaux » (Goldstein, 1987) ou encore « modèles hiérarchiques » (Byrk et Raudenbush, 1992). Ces modèles renvoient à une gamme variée de méthodes d'analyse qui permettent d'examiner les changements au sein des trajectoires individuelles de développement (Dupéré et coll., 2007). Plusieurs théories développementales et du « *life course* » ont en commun la volonté de rendre compte de l'évolution des activités criminelles au fil du temps. Ces deux grandes perspectives théoriques accordent une importance explicative à la fois aux effets statiques et dynamiques (Piquero, Farrington et Blumstein, 2003). Il est alors pertinent, dans l'étude des paradigmes de la carrière criminelle, de s'intéresser simultanément aux changements intraindividuels, ainsi qu'aux variations interindividuelles. Dupéré et ses collègues (2007) soutiennent que les modèles mixtes généralisés permettent de décrire

l'évolution de paramètres individuels au fil du temps, et ce, en considérant les attributs individuels qui varient au sein d'une population.

Les modèles mixtes généralisés s'accordent donc bien à une telle problématique, puisqu'ils tiennent compte de la structure hiérarchique des données rétrospectives. Les mois de la période fenêtre sont emboîtés ou nichés dans les individus. En d'autres termes, ces modèles permettent d'intégrer et de départager tant l'effet des facteurs dynamiques que celui des facteurs statiques, et de tenir compte du contexte, qui varie d'un individu à un autre. De plus, il a été démontré que lorsque les données sont hiérarchiquement structurées, l'application des modèles mixtes généralisés, en statistique, est supérieure aux modèles plus traditionnels à un seul niveau (Goldstein, 1987; Byrk et Raudenbush, 1992; Van Der Leeden, 1998; Wooldrege et coll., 2001). Dans le cadre de cette thèse, l'application de tels modèles permet d'éviter d'enfreindre l'indépendance des termes d'erreur (les résidus). En régression « ordinaire », on présume que les termes d'erreur sont indépendants. Or, lorsque l'on utilise des données à mesures répétées, comme c'est le cas dans cette thèse, les observations ne sont pas indépendantes. Les mesures prises chaque mois chez un même individu tendent à être corrélées entre elles. Les modèles mixtes généralisés permettent de tenir compte de l'autocorrélation des données. Cette considération est importante, puisque la violation du postulat d'indépendance peut mener à des résultats significatifs fallacieux (Hays, 1973; Hox, 2002).

Ce type d'analyse se distingue, en outre, par sa flexibilité (Willett et coll., 1998). Les modèles mixtes généralisés ne requièrent pas que les participants soient interrogés à un intervalle régulier, à une cadence constante ou encore à un nombre d'occasions équivalent (Dupéré et coll., 2007). La flexibilité de ces méthodes sert bien les objectifs de cette thèse,

puisque le nombre de mois d'observation varie d'un individu à l'autre, le contexte qui entoure l'examen de certaines dimensions nécessitant le retrait de certains mois. Par exemple, au chapitre deux, nous examinons la performance criminelle pour les mois où les délinquants sont actifs et en liberté. Dans cette optique, les mois passés en prison et les mois d'inactivité criminelle sont exclus des analyses. Or, il est tout même nécessaire de compter sur au moins trois temps de mesure afin d'examiner les trajectoires de développement (Rogosa et coll., 1995).

Dans cette thèse, deux méthodes appartenant aux modèles mixtes généralisés sont utilisées. Le choix de la méthode est déterminé par la nature de la variable dépendante en cause. Lorsque celle-ci est de nature quantitative continue, comme c'est le cas des pertes relatives chez les joueurs et des revenus criminels chez les délinquants, un modèle linéaire hiérarchique, MLH, est utilisé. Le MLH est une variante d'un modèle de régression multiple pour données emboîtées ou hiérarchisées (Horney *et coll.*, 1995). L'utilisation de MLH permet de calculer le coefficient de corrélation intra-classe à partir du modèle « inconditionnel » ou « vide » (pour plus de détails, voir Luke, 2004). Le coefficient de corrélation intra-classe renseigne sur la répartition de la variance sur les deux niveaux; le niveau 1 représente les différents temps de mesures (les variables dynamiques) et le niveau 2 les paramètres individuels (les variables statiques). Cela permet de départager l'influence des deux niveaux hiérarchiques sur la variable dépendante (Byrk et Raudenbush, 1992).

La deuxième méthode employée est le modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG). Le MLHG est utilisé lorsque la variable dépendante est mesurée de manière binaire (0=non, 1=oui), pour prédire l'occurrence d'épisodes de vie, comme c'est le cas pour les épisodes d'abstinence chez les joueurs ou encore pour les épisodes de désistement temporaire chez les

délinquants. Une variable dépendante binaire viole les postulats des modèles mixtes, qui présument la normalité distributionnelle et l'homoscédasticité des termes d'erreur. Les modèles linéaires hiérarchiques généralisés ont été développés pour s'adapter à ces problèmes. Ils permettent de faire les ajustements nécessaires pour manipuler différents types de variables dépendantes qui ne se distribuent pas normalement. Le MLHG pour une distribution binaire, distribution de Bernouilli, s'apparente à la régression logistique, ce qui signifie que l'on cherche à prédire le degré d'occurrence d'un événement, soit les chances qu'un événement se produise versus qu'il ne se produise pas, en fonction des autres paramètres. Bryk et Raudenbush (1992) soulignent que ce type de modèle procure une approche intégrée pour étudier la structure et les prédicteurs des épisodes de vie chez les individus. Toutefois, à défaut des modèles linéaires hiérarchiques, l'utilisation des modèles linéaires hiérarchiques généralisés ne renseigne pas sur la variance expliquée de chacun des niveaux, l'hétéroscédasticité des termes d'erreur au premier niveau en est la cause.

Certaines précisions relatives à l'application de ces méthodes méritent d'être explicitées. Parlons d'abord de la méthode d'estimation. L'approche privilégiée est celle du « *Restricted Maximum Likelihood* ». Nous l'avons choisie pour estimer notre modèle, car elle convient davantage aux modèles plus simples (Hox, 2002 ; Raudenbush et Bryk, 2002 ; Luke, 2004 ; Gelman et Hill, 2007). L'avantage de cette méthode est qu'elle tient compte de la perte des degrés de liberté dans l'estimation de la variance. En ce qui concerne la standardisation, nous avons choisi de centrer certaines variables à l'aide de la méthode de standardisation du « *grand mean centering* ». Cette opération a été effectuée lorsque la valeur 0 n'était pas

possible⁶ (l'âge, le niveau de scolarisation et les pointages respectifs aux deux échelles). Cette technique est reconnue comme étant la meilleure façon de standardiser les coefficients (Hox, 2002). L'utilisation du « *grand mean centering* » a l'avantage de rendre la variance et le coefficient de la constante interprétables.

Les analyses statistiques de cette thèse ont été effectuées à l'aide du logiciel HLM version 6.06. Ce logiciel permet, par la mesure de la déviance, de comparer le niveau d'ajustement de différents modèles. Plus la mesure de la déviance est basse, plus le modèle est ajusté aux données (Singer et Willett, 2003). De plus, Luke (2004) arrive à la conclusion que HLM est un logiciel sophistiqué qui peut estimer des modèles complexes, sans les limitations de la modélisation que présentent d'autres logiciels, comme SPSS.

⁶Hox (2002) stipule que cette opération est nécessaire lorsque le modèle prend en compte des variables pour lesquelles la valeur 0 est impossible.

CHAPITRE III- « ALL IN OR FOLD⁷ » : LES HAUTS ET LES BAS DE LA
CARRIÈRE DE JOUEURS EXCESSIFS.

À paraître dans *Criminologie* en 2011



⁷ Terminologie empruntée au poker, « all in » ou faire tapis (expression francophone) désigne un joueur qui mise tous les jetons restants qu'il a sur la table et « fold » ou se coucher signifie refuser d'égaliser la mise et ainsi ne pas poursuivre la main.

INTRODUCTION

Les méfaits des jeux de hasard et d'argent ont eu pour effet d'attirer de plus en plus l'attention des pouvoirs publics. L'effervescence à l'égard de cette pratique a donné lieu à bon nombre de recherches sur le sujet. L'une des thématiques maintes fois abordées concerne les coûts sociaux associés à cette industrie, notamment, avec l'augmentation des problèmes de jeux en sein de la population (Ladouceur *et coll.*, 1999; Shaffer *et coll.*, 1999) sans qu'on puisse en saisir toutes les facettes. La psychologie et la psychiatrie se sont particulièrement intéressées à cette question, notamment en cernant les particularités des individus les plus vulnérables à cette passion. Dans ces domaines d'études, on cherche essentiellement à distinguer les joueurs problématiques des non-problématiques. Ce désir de dichotomisation se distingue dans les efforts voués à l'élaboration et la validation de nombreux outils diagnostics⁸. Ces outils sont élaborés à partir d'observations cliniques, mais sont aussi fortement inspirés de la conceptualisation qui entoure les autres troubles de dépendance, tels que la toxicomanie (Pavalko, 2000). Cette catégorisation des problèmes de jeux est à la base de la problématisation récente entourant le jeu. Les travaux qui en découlent s'affairent principalement à estimer la prévalence, mais renseignent aussi sur l'étiologie de ces problèmes.

Plus spécifiquement, on apprend de ces recherches qu'un engagement excessif aux jeux de hasard et d'argent est fortement corrélé au passage à l'acte criminel, à la consommation de stupéfiants ainsi qu'à bon nombre de caractéristiques sociodémographiques (Welte *et coll.*, 2004). En ce qui concerne la criminalité, l'hypothèse la plus répandue veut que les

⁸ Les outils les plus couramment utilisés en recherche pour diagnostiquer le jeu pathologique sont le *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4ième édition) (DSM-IV), le *South Oaks Gambling Screen* (SOGS) et le *Canadian Problem Gambling Index* (CPGI) ou sa version française l'Indice canadien des problèmes de jeux (ICPJ).

problèmes de jeu prédisent le passage à l'acte, mais aussi l'augmentation de la fréquence de celui-ci. Les sommes retirées des délits auraient pour fonction de soutenir les habitudes de jeux, d'assurer la continuité de cette passion alors que les opportunités de financement légitimes sont épuisées. Autrement dit, la délinquance est perçue comme un moyen de dernier recours, qui survient à un stade avancé de la carrière du joueur, à un stade de « désespoir » (Fulcher, 1979; *l'Américain Psychiatric Association*, 1994; Cluster, 1985; Taber *et coll.*, 1987; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007). La consommation de stupéfiants serait, quant à elle, associée à une pratique plus intense des jeux de hasard et d'argent, l'effet désinhibiteur occasionné par la consommation de tels produits en serait responsable (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et coll.*, 2001). Le fort lien entre les problèmes de jeux, la criminalité et la consommation de stupéfiants incite certains auteurs à avancer l'idée que ces comportements seraient en fait l'expression d'un facteur antécédent commun, d'un trait de personnalité, mais plus particulièrement de l'impulsivité (Vitaro *et coll.*, 2001; 2007). En dépit des nombreuses explications disponibles sur la nature de ces liens, celles-ci demeurent pour la plupart spéculatives.

Bien que ces études identifient bon nombre de facteurs de vulnérabilité, on sait peu de choses sur leur incidence au niveau des habitudes de jeux. En ce sens, on peut affirmer que ces travaux sont peu habilités à cette tâche. C'est pourquoi on peut remettre en question les explications soumises à ce sujet. Il faut ici prendre conscience que le portrait des joueurs qui émane de ces recherches est en fait le reflet d'une vision statique. Les problèmes de jeux y sont perçus comme continus et chroniques. En somme, on est joueur ou on ne l'est pas (dépendant un jour, dépendant toujours). Cette vision déterministe laisse ainsi peu de contrôle à l'individu sur sa passion

et s'oppose par le fait même aux efforts déployés au fil du temps par certains joueurs pour maîtriser cette même passion. La perspective statique néglige par la même occasion les facteurs liés à l'environnement et au contexte (facteurs situationnels) nécessaires à la compréhension de telles carrières de joueurs. Concernant celles-ci, il existe peu d'études qui leur sont consacrées, on sait donc peu de choses sur le lien qui unit la pratique du jeu et les conduites qui s'y associent.

Comme peu d'études se sont attardées à la dynamique des habitudes de jeux, il devient alors nécessaire de se tourner vers une autre tradition de recherche. À cette fin, les études de trajectoires criminelles sont instructives. Plusieurs auteurs se sont attardés à la fréquence de la commission de crimes, à expliquer les changements de cette fréquence durant la « carrière » criminelle. En plus de démontrer l'instabilité de l'agir délinquant, ces travaux ont aussi mis en évidence de multiples facteurs qui influencent le rythme du passage à l'acte criminel. On y souligne notamment l'importance des événements de vie « ordinaires » dans la fréquence des délits, que ces derniers modulent la délinquance tant dans une perspective à long terme (Sampson et Laub, 1990, 1993; Laub et Sampson, 1993, 2003) qu'à court terme (Horney *et coll.*, 1995; Griffin et Armstrong, 2003). L'étude réalisée par Sampson et Laub (1993) conclut que les trajectoires criminelles sont influencées de manière significative par les liens sociaux qu'entretiennent les adultes avec les institutions sociales qui symbolisent le contrôle social informel, en particulier le travail, le mariage ou le simple fait d'aller à l'école. Les résultats sont sensiblement les mêmes lors d'examen des variations mois par mois de la commission de délits. Qu'il s'agisse d'un échantillon exclusivement de délinquants masculins (Horney et ses collègues, 1995) ou féminins (Griffin et Armstrong, 2003), on constate que les fluctuations au niveau de l'engagement criminel sont fortement associées aux

circonstances de la vie « conventionnelle »; que les épisodes de travail, de consommation plus abondante d'alcool ou de consommation de drogues dures, de même que le fait d'être marié ou de fréquenter une école ont une incidence sur la fréquence des délits commis⁹. L'examen des trajectoires criminelles démontre avec éloquence la pertinence de prendre en considération les circonstances de vie, de tenir compte de la dynamique de qui entoure l'engagement criminel dans la compréhension des trajectoires criminelles.

Les travaux sur les périodes de rétablissement et de rechute laissent croire que les problèmes de jeux, à un niveau plus individuel, sont plus transitoires et épisodiques que chroniques et continus (Walker, 1993; Viets et Miller, 1997; Thygesen et Hodgins, 2003; Hoggins et el-Guebaly, 2004; Ledgerwood et Petry, 2006; Oei et Gordon, 2007). Ainsi, il semble que la carrière des joueurs s'apparente à celle des délinquants endurcis, qu'elle se ponctue de moments forts, transitant entre des périodes de jeu plus intense et des épisodes d'accalmie. Comment expliquer ces hauts et ces bas? Bien qu'il s'agisse d'une relation complexe, il n'en demeure pas moins qu'il est fort probable que les événements de vie modulent la passion de ces joueurs. Les études sur le jeu ne manquent pas de souligner plusieurs facteurs/circonstances qui s'associent aux problèmes de jeu. Par exemple, des traits de personnalité, tels que l'impulsivité et la recherche de sensations fortes (Steel et Blaszczynski, 1998; Vitaro *et coll.*, 1999), ou encore des facteurs environnementaux ou situationnels, tels que les événements de vie stressants ou encore l'exposition à des circonstances dites à risque (Marlatt et Gordon, 1985; Sinha, 2001; Lightsey et Hulsey, 2002), sont reconnus comme des facteurs aggravant les problèmes de jeu.

⁹ La seule différence notable entre les deux études rapportées, est que chez les femmes incarcérées le fait de vivre avec un enfant influence la fréquence des délits, ce qui n'est pas le cas dans l'étude de Horney et ses collègues, 1995.

Mis à part leur utilité descriptive, on connaît peu de choses sur leur incidence face au développement de problèmes de jeu. On se limite bien souvent à statuer sur leur probabilité d'apparition dans une « carrière » qui est bien difficile à circonscrire dans le temps (les études sur les rechutes montrent bien la difficulté de cette tâche). La criminalité commise par les joueurs en est un bon exemple. On rapporte que celle-ci tend à survenir dans une phase de désespoir, lorsque le poids de l'endettement est insoutenable et que les sources de financement licites sont taries. Alors, comment expliquer que de nombreux joueurs mêmes fortement endettés ne commettront pas de crime? Est-ce une question d'opportunités, de performance effective ou encore une question d'ordre moral? Dans un tel contexte, il est bien difficile de départager les motivations sous-jacentes au passage à l'acte criminel, il est possible qu'il en existe plus d'une. Un pas en ce sens serait de savoir comment les fonds issus d'actes criminels sont utilisés ou encore quelle importance ces gains ont dans la pratique des jeux de hasard et d'argent.

Pour mieux cerner la complexité de la réalité de ces parcours, on se doit de considérer les détails d'un tel investissement dans les jeux de hasard et d'argent et ce, dans une perspective dynamique. Ainsi, la considération de la temporalité permet de saisir et de mieux comprendre la chronicité entre le jeu et ses facteurs. En nous inspirant du cadre conceptuel entourant les carrières criminelles, nous souhaitons vérifier l'incidence de circonstances de vie conventionnelles (les revenus légitimes, être en couple, suivre une thérapie) et déviantes (les revenus criminels, les dépenses en stupéfiants et les prêts usuraires) sur les sommes dépensées au jeu, mais aussi sur la décision d'interrompre cette activité. Afin de bien cerner la réalité des joueurs rencontrés dans cette étude, nous utilisons des modèles linéaires hiérarchiques.

DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

Les données proviennent d'entretiens réalisés auprès de 100 joueurs excessifs recrutés dans différentes ressources thérapeutiques de la région de Montréal sur une période de trois ans (2006-2008). La sélection des participants se base essentiellement sur le pointage obtenu à l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) développé par Ferris et Wynne (2001). Selon Ferris et Wynne cet outil diagnostique permet d'éviter ou du moins d'atténuer les problèmes de sous-estimation du DSM-IV (Cox *et coll.*, 2004) et de surestimation du SOGS (Ladouceur *et coll.*, 2004)¹⁰. Le score moyen des sujets de l'échantillon à l'ICJE est de 17,6 et l'écart type de 4,9. Avec cet outil, les joueurs sans problème ont un pointage égal ou inférieur à 2, les joueurs à risque modéré un score de 3 à 7, et les joueurs excessifs un pointage de 8 et plus¹¹. Le pointage obtenu par les joueurs interrogés dans cette étude, varie de 8 à 27; ainsi selon cet outil les joueurs rencontrés appartiennent exclusivement à la catégorie des joueurs « excessifs ».

L'échantillon était majoritairement masculin (64,0 %), peu scolarisé (51,0 % ont un diplôme d'études secondaire ou moins) et âgé de 46 ans en moyenne. Tous ces joueurs étaient en cours de traitement pour leur

¹⁰ Shaffer et Hall (2001) ont analysés cinq études comparant à la fois les évaluations résultant du SOGS et du DSM, ils arrivent à la conclusion que le nombre de joueurs pathologiques identifiés par le SOGS est approximativement deux fois plus élevé que le nombre obtenu par le DSM.

¹¹ L'indice se compose de 9 items ou questions, dont l'addition des réponses obtenues (0=jamais; 1=quelquefois; 2=la plupart du temps; 3=presque toujours) permet de classer les individus selon leurs habitudes de jeu. Les questions posées sont les suivantes : Avez-vous déjà parié plus que vous ne pouviez vraiment vous permettre de perdre?; eu besoin de jouer de plus grosses sommes d'argent pour atteindre le même état d'excitation?; êtes-vous retourné un autre jour pour essayer de regagner l'argent perdu auparavant?; emprunté de l'argent ou vendu quoique ce soit afin d'obtenir de l'argent pour jouer?; déjà pensé que vous pourriez avoir un problème de jeu?; le jeu a-t-il causé des problèmes de santé de toute nature, y compris le stress ou l'anxiété?; des personnes ont déjà critiqué vos habitudes de jeu ou vous ont dit que vous aviez un problème de jeu, indépendamment que vous pensiez que ceci soit vrai ou non?; vos activités de jeu ont déjà causé des problèmes financiers pour vous ou votre ménage?; déjà senti coupable à cause de la façon dont vous jouez ou à cause de ce qui se produit lorsque vous jouez?

problème de jeu, des problèmes qui avaient débuté en moyenne 10,5 ans avant le début de la thérapie en cours¹².

Dans les écrits, il existe plusieurs typologies à propos de cette « carrière de joueurs », qui divise la période de jeu en plusieurs étapes (Cluster, 1985; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Doley, 2000; Wegrzycka, 2007). Pour différentes raisons il est difficile d'estimer la durée des problèmes de jeu, mais l'étude de Wegrzycka (2007), qui se base sur le témoignage de 20 joueurs pathologiques, arrive à une moyenne de 12,6 ans. Dans ce cas-ci, il est possible que la période fenêtre examinée corresponde à peu près aux trois dernières années des problèmes de jeu, équivalent aux dernières étapes de cette « carrière », avec les conséquences et les événements les plus pénibles (perte d'emploi, séparation, emprunts illégaux, criminalité, tentative de suicide, etc.). Il s'agit bien entendu d'une limite que l'on se doit de considérer dans l'interprétation des résultats.

Si l'on se base sur l'investissement monétaire pour déterminer l'importance des jeux pratiqués, on constate que les appareils vidéo-poker sont le jeu principal chez 92,0 % des joueurs rencontrés. Par ailleurs, soulignons que la plupart des participants n'avaient joué qu'à un seul jeu durant la période à l'étude (53,0 %). Bien que plusieurs de ces caractéristiques s'apparentent à celles relevées dans la littérature (Custer, 1982; Marcil *et coll.*, 1993; Chevalier *et coll.*, 1995, 2001; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), cet échantillon n'est pas représentatif de la population des individus aux prises avec de sévères problèmes de jeu pour deux raisons. D'abord, l'état des recherches actuelles permet difficilement de dresser un profil précis de ces personnes. Ensuite, le recours aux ressources utilisées pour le recrutement amène aussi certaines limitations,

¹² Calculé à partir de l'âge des participants à la fin de la période fenêtre sur l'âge à laquelle il estime que leurs problèmes de jeu ont débuté.

par exemple l'hypothèse voulant que les joueurs les plus « criminalisés » se trouvent davantage entre les barreaux que dans les bureaux des organismes concernés est tout à fait plausible et acceptable. En contrepartie, le choix de tels participants a aussi ses avantages : on se base ici sur le fait que la thérapie amène ces personnes à être plus réalistes et ouvertes vis-à-vis leur expérience, qu'elles expliquent leur comportement avec plus honnêteté que si elles n'avaient pas entrepris cette thérapie. Bien que nos résultats ne soient pas généralisables, l'échantillon constitué permet toutefois de cerner l'impact de certaines circonstances de la vie sur l'intensité de la pratique de jeux de hasard et d'argent.

Les entretiens réalisés avaient pour but de faire l'examen rétrospectif des 36 mois qui ont précédé l'entrée en thérapie. Il en résulte 3600 observations distinctes (100 joueurs X 36 mois). De 2 heures approximativement, ils ont été réalisés en face-à-face. Le questionnaire utilisé s'inspire de celui qui a été conçu et administré à un échantillon de détenus fédéraux pour dresser le profil de leur situation financière durant les trois années précédant leurs incarcérations (Tremblay et Morselli, 2000; Morselli et Tremblay, 2004; Morselli et Tremblay, 2006). Ce questionnaire possède un important volet destiné à recueillir des renseignements de manière chronologique sous différentes thématiques, par exemple : les événements de vie, les détails des revenus licites, l'engagement dans les jeux de hasard et d'argent, les stratégies d'emprunts, les passages à l'acte criminel. Cette méthode des calendriers ou «*life history calendar*», peut non seulement améliorer la qualité des données rétrospectives, notamment par la synchronisation des événements, mais aussi elle permet de rendre compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir (pour davantage de précisions sur la technique des calendriers, voir Freedman *et coll.*, 1988). Cette méthode s'est d'ailleurs avérée fiable quant à l'estimation des gains criminels chez un échantillon

de délinquants adultes incarcérés (Charest, 2004). L'argent est une préoccupation quotidienne chez le joueur, l'intensité de l'investissement au jeu est modulée par les revenus générés et les pertes encourues. À cette « gestion » s'attache des conséquences variables, mais aussi des événements de vie qui permettent de croire d'autant plus à la validité des déclarations recueillies.

Les pertes relatives et les épisodes d'abstinence

Pour mesurer les changements dans l'engagement aux jeux de hasard et d'argent nous utilisons deux mesures : les pertes relatives et les épisodes d'abstinence.

Les pertes relatives résultent d'un ratio mensuel entre les pertes enregistrées au jeu d'hasard et d'argent et les revenus légaux. L'utilisation de ce ratio permet de mieux jauger l'impact et les conséquences des diverses circonstances de vie, à savoir si ces dernières perturbent l'engagement mensuel au jeu et, le cas échéant, si elles en augmentent ou en diminuent l'intensité. Ce ratio tient compte dans une certaine mesure du contexte dans lequel les sommes sont perdues, puisque perdre \$10,000 au jeu est un coup dur à encaisser, mais il l'est encore davantage si le revenu dont on dispose est de \$20,000 plutôt que de \$200,000. Nous examinons donc les pertes relatives les mois où les joueurs participent à des jeux de hasard et d'argent. Autrement dit, nos analyses portent donc sur un sous échantillon. Nous avons analysé un ensemble de données restreint qui se compose des épisodes de jeux - les mois d'abstinence sont exclus - que nous utilisons pour analyser les variations des pertes relatives¹³ (100 participants X 31,8 mois).

¹³ Comme nous examinons que les mois où l'on enregistre la pratique de jeux de hasard et d'argent, le nombre de mois d'observation n'est pas le même pour tous les individus. Dans notre

Chez les joueurs rencontrés, on constate que la grande majorité de ces joueurs se sont considérablement endettés durant la période à l'étude (le ratio médian mensuel pertes/revenus était de 53,1 % et le ratio mensuel moyen de 124,3 %). Bien que l'écart entre le ratio médian et moyen soit important, il symbolise d'une certaine façon l'instabilité de l'engagement au jeu. Que le jeu excessif soit ponctué de haut et de bas est peu étonnant et possiblement le reflet du caractère impulsif, voir compulsif qui s'associe à la dépendance au jeu. C'est pourquoi il est aussi intéressant de s'attarder plus spécifiquement aux épisodes d'abstinence, lorsque le joueur arrête de jouer et d'en connaître un peu plus sur les éléments qui permettent de prédire qu'un joueur cessera de jouer un mois. Un peu plus de la moitié des joueurs rencontrés (50 %) se sont abstenus au moins un mois durant la période fenêtre et lorsqu'ils ont cessé l'abstinence a duré en moyenne 8,5 mois. Pour examiner la dynamique des épisodes de désistement temporaire, nous utilisons un ensemble de données (100 participants X 36 mois). L'examen exploratoire, des pertes relatives mensuelles et des épisodes d'abstinence permettront d'apprécier d'une manière dynamique les mécanismes sous-jacents qui influencent le parcours des joueurs dits excessifs.

Les circonstances de vie; les facteurs dynamiques

Les circonstances de vie examinées ont été subdivisées en deux groupes; les circonstances de la vie « conventionnelle » et les événements qui marquent la vie déviante (voir tableau 5 pour les statistiques descriptives). Les circonstances qui marquent la vie conventionnelle renvoient au statut conjugal (célibataire ou marié/union libre) et aux revenus légaux

cas ceci n'est pas un inconvénient. Les analyses déployées dans cet article, des modèles linéaires hiérarchiques, sont reconnues pour leur flexibilité (Willett et coll., 1998). Dupéré et coll., 2007 font remarquer que ce type de mesures ne nécessite pas que les participants soient mesurés simultanément, à un rythme constant ou encore à un même nombre d'occasions.

(montant mensuel des revenus d'emploi et dans le cas échéant, des prestations gouvernementales). En ce qui concerne le statut conjugal, une portion importante des joueurs (46 %) sont demeurés célibataires durant l'ensemble de la période. Lorsqu'en couple (marié ou en union libre) au moins un mois, les joueurs le sont demeurés moyenne 27,1 mois. La plupart des joueurs rencontrés (86,7 %) ont occupé un emploi durant la période et ils ont travaillé en moyenne 29,8 mois. Nous avons également demandé aux joueurs de détailler leurs revenus légaux sur une base mensuelle lors de la période de 36 mois (moyenne géométrique 2 557 \$ et médiane 1 800 \$). Nous avons aussi jugé pertinent de mesurer l'impact des thérapies qui ont été entreprises durant la période (en cours de thérapie ou non). Majoritairement (67,3 %) les joueurs ont passé du temps en thérapie, en moyenne 4,5 mois.

Pour jauger l'intensité de la vie déviante, nous utilisons trois mesures : les revenus criminels (la somme des montants mensuels retirés de diverses activités criminelles), les emprunts auprès de prêteur usuraire (de type *shylock*) et la somme des dépenses mensuelles englouties dans la consommation d'alcool et de stupéfiants. Au cours de la période fenêtrée 35 % des joueurs ont admis avoir commis des délits en lien direct avec les jeux de hasard et d'argent; des crimes dont les recettes servirent à jouer ou à éponger les pertes encaissées en jouant. Cette proportion de joueurs ayant commis des délits s'apparente à celle retrouvée dans la littérature (Doley, 2000). De plus, ajoutons que les joueurs qui ont passé à l'acte ont commis des crimes lucratifs sur une période de 12,6 mois en moyenne. Les revenus mensuels soutirés par cette voie sont considérables (moyenne géométrique de 5 197 \$ et médiane de 2 500 \$ lorsque des crimes ont été commis dans le mois). On s'est intéressé également aux emprunts contractés auprès des prêteurs usuraires, et plus précisément aux mois pendant lesquels le joueur est sous l'emprise d'un tel emprunt. Près de

38 % des joueurs ont emprunté de l'argent à un prêteur usuraire durant la période et ceux-ci ont été sous cette emprise pendant une période moyenne de 16,8 mois. Le lien entre la pratique des jeux de hasard et d'argent et l'abus de stupéfiants soulevé dans de nombreuses études (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et coll.*, 2001; Vitaro *et coll.*, 2001) mérite que l'on s'y attarde dans le cadre de la présente étude. C'est pourquoi nous considérons la somme des dépenses mensuelles vouée à la consommation de stupéfiants qui s'élève en moyenne à 244 \$ (médiane 50 \$).

Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables du niveau 1 et 2

Variables	N	Moyenne	Écart-type
NIVEAU 1			
Statut conjugal (0=célibataire; 1=marié/union libre)	3600	0,41	0,491
Revenus légaux* (\$)	3600	1698,24 \$ (3,23)	2,12 \$ (0,33)
Revenus criminels* (\$)	3600	2,51 \$ (0,40)	12,76 \$ (1,11)
Prêt usuraire (0=non; 1=oui)	3600	0,18	0,387
Consommation intoxicants* (\$)	3600	24,87 \$ (1,40)	13,13 \$ (1,12)
Thérapie (0=pas en thérapie; 1=en thérapie)	3600	0,12	0,328
NIVEAU 2			
Sexe (0=femme; 1=homme)	100	0,64	0,48
Âge (en année)	100	46,38	10,53
Scolarité □	100	2,71	1,39
ICJE (somme des 9 items)	100	17,41	4,88
MCS (somme des 24 items)	100	81,62	17,14

* Variable en logarithme convertie dans son unité initiale afin de faciliter son interprétation.

□ (1=secondaire non-complété; 2=secondaire complété; 3=diplôme d'étude professionnel (DEP); 4=diplôme collégial (CEGEP); 5=diplôme universitaire)

Les caractéristiques personnelles des joueurs; les facteurs statiques

Afin de bien cerner l'effet des circonstances de vie à la fois sur les pertes relatives et les épisodes d'abstinence, nous contrôlons pour l'effet potentiel d'autres facteurs associés par les recherches antérieures sur les problèmes de jeu soit le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. Les travaux sur le jeu pathologique indiquent que les hommes sont plus nombreux chez les joueurs les plus sévèrement atteints (Custer, 1982; Marcil *et coll.*, 1993; Chevalier *et coll.*, 2001; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), que ces joueurs sont plus âgés (ils sont surreprésentés dans les tranches d'âge supérieures à 30 ans) (Marcil *et coll.*, 1993; Chevalier *et coll.*, 2001; Wegrzycka, 2007) et moins scolarisés (Chevalier *et coll.*, 1995; 2001; Wegrzycka, 2007). Pour jauger la propension à s'engager dans les jeux de hasard et d'argent, en plus de l'Indice canadien du jeu excessif, nous avons ajouté l'échelle du manque de contrôle de soi basée sur la théorie de Gottfredson et Hirschi (1990) et mise au point par Grasmick *et coll.* (1993) (pour plus de détails sur l'échelle utilisée, voir Ouellet et Tremblay, 2008). Ce trait n'est pas spécifique à la délinquance, mais est également observé dans une variété de comportements égocentriques ou imprudents ou socialement « dérégés » ou « dérégulés », dont la participation problématique aux jeux de hasard.

La stratégie d'analyse

Il est pertinent de distinguer l'impact respectif des caractéristiques dynamiques et statiques des sujets de l'étude. Le premier niveau (niveau 1) regroupe les facteurs dynamiques, ces facteurs proviennent des calendriers et peuvent varier sur une base mensuelle pour chaque joueur interrogé. Ces mesures comprennent les circonstances de la vie

conventionnelle et les événements qui marquent la vie déviante. Le deuxième niveau (niveau 2) se compose des caractéristiques des joueurs qui ne changent pas durant la période fenêtre (caractéristiques fixes ou statiques). Elles correspondent au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité (le niveau de scolarité lorsque l'école a été arrêtée définitivement), au pointage à l'échelle de l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) et au pointage à l'échelle du manque de contrôle de soi (MCS). L'utilisation de modèles linéaires hiérarchiques permet l'examen de la relation entre les caractéristiques des joueurs (premier niveau d'analyse) et les circonstances de vie (deuxième niveau d'analyse) sur les variations mensuelles des conduites de jeux. Van Der Leeden (1998) explique qu'une des plus intéressantes généralisations des modèles multiniveaux réside dans son application sur des données à mesures répétées. Lorsque les données sont hiérarchiquement structurées, il a été démontré que l'application de modèles multiniveaux est supérieure aux modèles plus « traditionnels » à un seul niveau (Goldstein, 1987; Byrk et Raudenbush, 1992; Van Der Leeden, 1998; Wooldrege *et coll.*, 2001). Cette méthode permet de manipuler avec flexibilité ce type de données, tout en évitant de violer le postulat d'indépendance des termes d'erreur.

Il n'y a pas qu'un seul type de modèle multiniveau; les analyses multiniveau renvoient à une classe de méthodes analytiques qui se base sur des modèles de régression linéaire hiérarchique. Pour jauger l'intensité de l'engagement dans les jeux de hasard et d'argent, deux modèles sont utilisés, ceux-ci sont déterminés par la nature des variables dépendantes. Un modèle linéaire hiérarchique (MLH) est utilisé pour explorer les déterminants du ratio entre les pertes cumulées au jeu et les revenus enregistrés (les pertes relatives). Le MLH, une variante d'un modèle de régression multiple pour données emboîtées ou hiérarchisées (Horney *et coll.*, 1995), en plus d'assurer l'indépendance des termes d'erreurs, nous

renseigne sur la part de variance expliquée par chacun des niveaux d'analyse. Dans la deuxième analyse, nous nous intéressons aux épisodes d'abstinence. Comme l'abstinence est mesurée de manière binaire (0=non, 1=oui) et que les termes d'erreurs d'une variable binaire ne suivent pas une distribution normale, nous utilisons un modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG). Le MLHG, est une variante d'un modèle de régression logistique pour données emboîtées, souhaite prédire ou statuer sur les chances qu'un événement se produise versus qu'il ne se produise pas, compte tenu des variables indépendantes sélectionnées. D'ailleurs, Bryk et Raudenbush (1992) soulignent que ce type de modèle procure une approche intégrée pour étudier la structure et les prédicteurs des épisodes de vie chez les individus. Toutefois, à défaut des modèles linéaires hiérarchiques, l'utilisation des modèles linéaires hiérarchiques généralisés ne renseigne pas sur la variance expliquée de chacun des niveaux, l'hétéroscédasticité des termes d'erreur au premier niveau en est la cause.

Bien que deux types de modèle multiniveau soient utilisés, la structure de ceux-ci ainsi que les variables explicatives demeurent les mêmes. En accord avec notre question de recherche et afin de faciliter l'interprétation de la constante, nous avons choisi de centrer certaines variables à l'aide de la méthode de standardisation du « *grand mean centering* », cette opération a été effectuée lorsque la valeur 0 n'est pas possible (l'âge, le niveau de scolarisation et les pointages respectifs aux deux échelles). En raison des interactions possibles entre les caractéristiques des joueurs et les circonstances de vie, il est préférable de présumer que la pente et la constante varient entre les individus (Hox, 2002; Luke, 2004). L'approche d'estimation privilégiée est celle du « *Restricted Maximum Likelihood* »; nous avons choisi cette méthode pour estimer notre modèle, car elle convient davantage au modèle plus simple (Hox, 2002 ; Raudenbush et Bryk, 2002 ;

Luke, 2004 ; Gelman et Hill, 2007). Les analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel HLM version 6.06.

RÉSULTATS

Les pertes relatives

Conformément à la littérature sur la dépendance aux jeux de hasard et d'argent, on pourrait s'attendre à ce que les joueurs plus âgés, de sexe masculin et peu scolarisé affiche un ratio pertes/revenus plus élevé. De même, il est aussi possible d'anticiper que les joueurs en couple et qui possèdent un travail bien rémunéré aient un meilleur contrôle sur leurs habitudes de jeu, se traduisant ainsi par des pertes relatives moins élevées. Ces deux aspects de la vie conventionnelle exerceraient une certaine forme de contrôle sur ces joueurs. En contrepartie, la prédiction des effets associés aux événements de la vie déviante est plus ambiguë puisque les deux directions causales sont envisageables. Par exemple, les sommes retirées servent-elles à soutenir des habitudes de jeux plus intenses, à éponger les pertes encaissées ou à tout simplement permettre de maintenir la cadence ? La plupart des auteurs s'entendent sur le fait que le passage à l'acte criminel chez les joueurs survient généralement dans une phase de désespoir (Fulcher, 1979; Taber *et coll.*, 1987; Blaszczyński, 1994; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007). De cette forme de criminalité essentiellement « expressive » on ne peut qu'entrevoir des gains triviaux, puisque les auteurs de ces délits réagissent sous l'impulsion de circonstances particulières et non en raison de la rentabilité des opportunités qui se présentent à eux. Dans cette perspective, la criminalité n'aurait donc aucun effet sur les habitudes de jeux.

Cette réflexion est aussi valable pour les prêts usuraires qui sont contractés. S'agit-il d'un type de financement utilisé pour rembourser ses créanciers ou plutôt une manière de financer sa dépendance aux jeux lorsque les autres options d'emprunts légitimes sont épuisées ? Le premier scénario se traduirait par une diminution du ratio des pertes relatives alors que le second serait plutôt associé à une stabilisation ou encore à une augmentation de la cadence.

Finalement, l'argent dépensé pour consommer des stupéfiants peut aussi être vu d'une manière bidirectionnelle. Ces produits pourraient d'une certaine façon exacerber les problèmes de jeu en affaiblissant les dernières barrières d'inhibitions, par exemple plus un joueur serait intoxiqué plus il serait facile pour ce dernier de dépenser l'argent de son prochain loyer ou encore l'argent accumulé pour les études des enfants. À l'opposé, l'idée voulant que l'on ne puisse entretenir simultanément deux vices ou deux passions est tout aussi admissible. D'ailleurs, dans les instances thérapeutiques on se réfère au concept de transfert de dépendances pour expliquer un tel phénomène.

Le modèle « inconditionnel » du Tableau 2 nous renseigne sur la répartition de la variance aux deux niveaux d'analyse (la variance attribuable aux événements de vie ou niveau 1 et la variance attribuable aux caractéristiques des sujets ou niveau 2). Le coefficient de corrélation intraclasse (pour plus de détails voir Luke, 2004) indique que 38 % des variations des pertes relatives s'explique par les caractéristiques des individus et 62 % par les circonstances de vie. La force du coefficient de corrélation intraclasse justifie la pertinence de cette étude. Elle justifie aussi de recourir à une analyse multiniveaux : d'un côté, il importe de tenir constant les caractéristiques fixes ou les « attributs » des joueurs pour identifier l'impact des circonstances de vie; de l'autre, il est également

important de montrer que ces attributs peuvent influencer l'impact de ces circonstances. Il est possible, par exemple, que les joueurs plus âgés ne réagissent pas de la même façon aux mêmes épreuves ou aux mêmes circonstances de la vie que les joueurs plus jeunes. Un joueur rencontré faisait remarquer que le moment de sa vie où il avait dilapidé la totalité de ses fonds de retraite était en lui-même une circonstance aggravante parce que les opportunités de se renflouer étaient particulièrement limitées.

Le modèle 1 du Tableau 2 examine l'impact des caractéristiques démographiques des joueurs sur leurs pertes mensuelles au jeu pendant une période de 36 mois¹⁴. En tenant constant l'ensemble de ces caractéristiques (sexe, âge, scolarité, ICJE et MCS) seul le sexe des joueurs discrimine l'ampleur de leurs pertes relatives : les hommes ayant des pertes plus importantes. Mais lorsqu'on incorpore dans l'analyse (modèle 2) l'état de leurs relations conjugales et les fluctuations mensuelles de leurs revenus, cet effet disparaît. On sait que les joueurs possèdent un revenu plus important que les joueuses de l'échantillon, alors une fois le revenu contrôlé, l'effet du sexe n'aurait plus d'importance. L'entrée de ces deux indicateurs dynamiques permet également de constater que les mois où les joueurs bénéficient d'un revenu plus important, ils arrivent davantage à contrôler leur vice. Autrement dit, leurs pertes relatives diminuent lorsque leurs revenus augmentent et vice versa. Autre résultat intéressant : lorsque l'on inclut seulement le statut conjugal dans un modèle, on constate que les pertes relatives des joueurs étaient plus élevées durant les mois où ils étaient en couple, suggérant soit qu'ils siphonnaient l'argent de leur partenaire, soit qu'ils comptaient sur leurs partenaires pour les dépanner lorsqu'ils étaient à sec. En tenant

¹⁴ Soulignons que par souci de parcimonie, nos analyses on ne tient pas compte du temps. La raison de ce choix est motivée par l'absence d'effet significatif du temps sur les pertes relatives mais aussi sur les épisodes d'abstinence. L'ajout de cet indicateur, en plus de ne posséder aucun effet en soi, ne perturbait en rien les résultats émanant des autres variables indépendantes.

compte de l'état de leurs finances ou de leurs revenus mensuels, cet effet de « bouée de sauvetage », qui était modeste au départ, disparaît.

Tableau 2 : Modèle linéaire hiérarchique (MLH) du ratio entre les pertes cumulées au jeu et les revenus enregistrés (les pertes relatives)

PERTES RELATIVES	MODÈLE 1 (B)	MODÈLE 2 (B)	MODÈLE 3 (B)	MODÈLE 4 (B)
NIVEAU 1				
En relation conjugale		0,071 (0,12)	0,103 (0,12)	0,080 (0,12)
Revenu légitime		-2,327** (0,21)	-2,402** (0,21)	-2,427** (0,21)
Consommation d'intoxicant			0,055 (0,09)	0,016 (0,08)
Revenu criminel			0,582** (0,06)	0,576** (0,06)
Remboursement d'un prêt usuraire			0,113 (0,14)	0,112 (0,14)
En thérapie				-0,527** (0,11)
NIVEAU 2				
Sexe	1,121* (0,49)	0,582 (0,49)	0,510 (0,44)	0,493 (0,44)
Âge	-0,016 (0,02)	-0,010 (0,02)	-0,003 (0,02)	-0,002 (0,02)
Scolarité	0,047 (0,18)	0,060 (0,18)	-0,032 (0,16)	-0,036 (0,16)
ICJE	0,008 (0,05)	0,023 (0,05)	0,016 (0,04)	0,015 (0,04)
MCS	0,008 (0,02)	0,004 (0,02)	0,005 (0,01)	0,004 (0,01)

* = $p < 0,05$; ** = $p < 0,001$

Note : Les erreurs-type sont entre parenthèses.

Dans le modèle 2, c'est le revenu légitime qui émerge comme la cause prédominante des pertes mensuelles des joueurs ($B = -2.3$, $p \leq 0,001$). Lorsque le revenu mensuel augmente, les joueurs dépensent relativement moins au jeu (leur ratio pertes/revenus diminue) et les mois où il diminue les sommes consacrées sont relativement plus élevées (par un facteur de 2,3 pour chaque valeur additionnelle du logarithme de leur revenu). Pour illustrer ceci, si un joueur qui possède un revenu mensuel de 1 800 \$ et dépense en moyenne 900 \$ par mois au jeu (ratio pertes/revenus de 50 %), lorsque son revenu mensuel se bonifie de 1 000 \$ ses pertes relatives sont

majorées 7 %, il dépense alors 42 % de son revenu au jeu, soit l'équivalent de 1 176 \$. Autrement dit, que les joueurs soient fortunés ou non, les sommes englouties au jeu n'évoluent pas en parallèle avec les revenus. Ce résultat est intéressant, car on pourrait s'attendre à ce que la cadence des habitudes de jeu soit dictée par les revenus dont le joueur dispose. Or, il n'en est rien. Comment expliquer cela ? On peut supposer que les mois où les revenus augmentent les joueurs passent plus de temps au travail et disposent de moins de temps à jouer. À l'inverse lorsqu'ils diminuent, il est aussi possible que ces joueurs travaillent moins ou encore qu'ils aient perdu leur emploi, et donc disposent de plus de temps pour jouer.

Le modèle 3 intègre dans l'analyse l'impact des comportements déviants des joueurs (les dépenses mensuelles associées à leur consommation d'alcool ou de drogues illicites, les mois où ils ont recours à des prêts usuraires et les revenus mensuels qu'ils retirent de leurs délits lorsqu'ils en commettent). Seule une petite proportion de joueurs (35 %) envisage la criminalité comme une solution à leur endettement par le jeu. Il semble ainsi que cette solution présuppose un accès préalable aux opportunités criminelles et que cet accès ne va pas de soi. Seuls les revenus criminels mensuels ont un impact significatif ($B=,5301$) et ils font ainsi disparaître les effets présumés ou apparents des prêts usuraires et de la consommation d'alcool et de drogues sur l'endettement parmi les joueurs excessifs. On pourrait faire valoir que les joueurs plus délinquants sont également plus enclins à consommer, et plus enclins à recourir à des prêts risqués, et inversement que les joueurs qui n'ont pas de penchant délinquant, seront moins enclins à recourir à des prêts gérés par le milieu criminel. Les revenus criminels ne permettent pas seulement de maintenir la cadence des habitudes de jeu, elles incitent plutôt un surinvestissement : plus les revenus illicites mensuels sont importants, plus les pertes relatives au jeu sont élevées (par un facteur de 1,90 pour chaque valeur

additionnelle du logarithme de leur revenu). Ce résultat confirme la thèse selon laquelle les délinquants sont enclins à consacrer leurs gains à la vie festive (Cusson, 2005). Plus on gagne d'argent légitimement, plus on exerce un contrôle sur ses dépenses au jeu; en contrepartie plus on dispose d'argent acquis de manière illicite, plus on a tendance à le flamber. Ces deux effets ont à peu près le même poids.

Le modèle 4 intègre dans l'analyse les mois durant lesquels les joueurs étaient « en thérapie ». À la lumière des événements ordinaires et déviants, il est intéressant d'observer l'impact des thérapies entreprises sur une base volontaire. L'inclusion des thérapies aux modélisations précédente n'influence aucunement la signifiante et la force relative des revenus légitimes et illégaux. Ceci montre en quelque sorte la robustesse de ces indicateurs sur les pertes relatives. Bien que son entrée ne perturbe en rien l'ordre des choses, le fait d'être en thérapie pendant un mois diminue significativement l'intensité des habitudes de jeu ($B=-, 527; p \leq, 001$). Avouons-le l'absence d'un effet aurait été à toute fin pratique assez surprenant, ce qui est intéressant ici est donc la mesure de cet impact. Or, indépendamment des contingences associées au type de thérapie (fréquence et l'approche privilégiée), suivre une thérapie diminue de plus de la moitié (52,7 %) le ratio des pertes essuyées aux jeux. Ce résultat concorde avec ceux obtenus par de nombreuses études, démontrant l'efficacité des efforts thérapeutiques (plusieurs études notent une diminution du jeu à la suite d'un tel traitement : Russo *et coll.*, 1984; Taber *et coll.*, 1987; Lessieur et Blume, 1991). Étant donné le poids des thérapies sur les habitudes de jeu, il est légitime de se demander si le fait d'entreprendre une thérapie permet également de prédire l'abstinence totale.

L'abstinence au jeu

On sait déjà que, chez les joueurs problématiques, l'intensité des habitudes de jeux de hasard et d'argent ne suit pas une trajectoire stable et que certains événements pourraient perturber la cadence de cette pratique. D'ailleurs, les analyses précédentes en sont une preuve éloquente, elles permettent par la même occasion d'approfondir certains aspects des dits parcours; à savoir les facteurs qui favorisent l'abstinence au jeu. Les résultats du Tableau 3 présentent un repère intéressant en ce sens.

Tableau 3 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes d'abstinence : coefficients logistiques (γ) et Odds Ratio.

	MODÈLE 1		MODÈLE 2		MODÈLE 3		MODÈLE 4	
	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio
NIVEAU 1								
En relation conjugale			-0,38*	0,687	-0,48*	0,618	-0,38	0,684
			(0,22)		(0,24)		(0,26)	
Revenu légitime			-1,42**	0,242	-1,12*	0,327	-0,87	0,419
			(0,39)		(0,43)		(0,46)	
Consommation d'intoxicant					-1,18*	0,308	-	0,326
					(0,17)		1,12**	
							(0,19)	
Revenu criminel					-	0,402	-	0,371
					0,91**		0,99**	
					(0,30)		(0,19)	
Remboursement d'un prêt usuraire					-	0,363	-	0,341
					1,01**		1,08**	
					(0,19)		(0,32)	
En thérapie							2,27**	9,711
							(0,23)	
NIVEAU 2								
Sexe	-0,74	0,478	-0,52	0,595	-0,09	0,910	-0,24	0,790
	(0,46)		(0,52)		(0,63)		(0,68)	
Âge	-	0,997	-0,002	0,997	-0,05	0,955	-0,05	0,950
	0,003		(0,025)		(0,03)		(0,03)	
	(0,02)							
Scolarité	0,30*	1,350	0,35*	1,416	0,44*	1,559	0,48*	1,615
	(0,18)		(0,18)		(0,22)		(0,24)	
ICJE	0,004	1,004	0,01	1,014	0,02	1,016	0,02	1,018
	(0,05)		(0,05)		(0,06)		(0,07)	
MCS	-0,01	0,988	-0,01	0,988	0,02	1,017	0,02	1,015
	(0,02)		(0,02)		(0,02)		(0,02)	

* = $p < 0,05$; ** = $p < 0,001$

Note : Les erreurs types sont entre parenthèses.

Une séquence similaire aux modélisations précédentes est ici utilisée, ceci veut donc dire que le modèle 1 du tableau 6 marque aussi l'entrée des caractéristiques des joueurs (sexe, âge, scolarité, ICJE et score de manque de contrôle de soi). En maintenant ces caractéristiques, on remarque un effet significatif venant du niveau de scolarisation qui se maintient (Odds Ratio=1,35; $p < 0,01$). Ajoutons que cet effet s'intensifie au fil des modélisations (de Odds Ratio=1,35 à Odds Ratio=1,62 au modèle 4). Ainsi, plus un joueur est scolarisé plus il aura de chance de s'abstenir de jouer durant la période de 36 mois; à chaque fois que la scolarisation augmente d'un niveau les chances de s'abstenir durant la période, augmente de 1,62 fois. Ceci veut donc dire qu'un joueur ayant fréquenté l'université aura 6,5 fois plus de chance d'interrompre la pratique des jeux de hasard et d'argent qu'un joueur n'ayant pas terminé son secondaire. On peut supposer que les joueurs plus éduqués arrivent davantage à réaliser l'irrationalité des conduites de jeux, ou tout simplement qu'ils possèdent davantage de ressources pour s'en sortir.

On constate que les relations conjugales et la disponibilité de revenus légitimes (modèle 2) influencent aussi l'abstinence aux jeux. Lorsque l'on tient constant les caractéristiques des joueurs et les revenus légitimes dont ils disposent, être en couple ne favorise pas l'interruption du jeu bien au contraire (Odds Ratio=,687; $p \leq 0,05$). Durant les mois où ils sont célibataires, les joueurs (ou joueuses) ont 1,46 fois plus de chance de s'abstenir que les mois où ils sont en couple. Ceci vient appuyer l'argument de «bouée de sauvetage» avancé précédemment; la sécurité financière assurée par le partenaire permettrait en fait d'accentuer la cadence des habitudes de jeux (tout en retardant la prise de conscience vis-à-vis de ses problèmes). Cette interprétation demeure toutefois hypothétique, elle dépasse le cadre de cette étude. Les revenus légitimes permettent aussi de prédire l'abstinence

(Odds Ratio=,242; $p<,01$) : plus ces revenus mensuels sont importants, moins les joueurs optent pour l'abstinence (par un facteur de 3,06 pour chaque valeur additionnelle du logarithme de leur revenu). Ce résultat est compatible avec nos analyses antérieures qui montraient que les mois où ils étaient mieux nantis, les joueurs exerçaient un meilleur contrôle sur leurs pertes relatives. Les pressions vers l'abstinence se feront moins insistantes dans un tel contexte. Moins on possède de revenu plus on s'endette et, en même temps, plus il est probable que l'on abstienne. Les épisodes d'abstinence seraient dans une large mesure « involontaires ».

Le troisième modèle marque l'intégration des événements de la vie déviante. Bien que l'argent investi dans la consommation de stupéfiants et que les emprunts usuraires n'aient pas eu d'impact spécifique sur les pertes relatives des joueurs et leurs habitudes de jeux, ils contribuent significativement à expliquer les épisodes d'abstinence. Plus un joueur dépense d'argent en stupéfiants par mois et moins il est probable qu'il cesse de jouer aux jeux de hasard et d'argent durant ce mois (Odds Ratio=,308; $p<,01$; à chaque valeur additionnelle du logarithme des dépenses en intoxicant les probabilités de ne pas s'abstenir augmentent de 3,25 fois). Ce résultat corrobore d'une certaine manière l'argument voulant que le jeu problématique et la consommation de stupéfiants soient en fait des activités complémentaires (French *et coll.*, 2008) ou la thèse selon laquelle la consommation d'alcool ou de substances psychoactives favorise la surenchère des mises jouées (Chesher et Greeley, 1989). Les prêts usuraires exercent le même effet de maintien des habitudes de jeu : les mois où les joueurs remboursent un tel prêt viennent en quelque sorte miner les chances que le jeu s'interrompe (Odds Ratio=~~,308~~, p Autrement dit, un joueur qui rembourse un prêt illicite aura 2,76 fois moins de chances de s'abstenir pendant ce mois. Le financement offert par un prêteur permet d'assurer la continuité du « vice » une fois les sources

de financement licites tarées. Finalement, on ne s'étonnera pas de constater que les revenus criminels influencent l'abstinence (Odds Ratio=,402; $p \leq ,01$). Plus le revenu criminel mensuel est important, moins il est probable qu'un joueur connaisse un épisode d'abstinence durant ce mois (à chaque valeur additionnelle du logarithme de leur revenu, les probabilités d'abstinence diminuent par un facteur de 2,49).

L'analyse des pertes encaissées a montré l'importance des efforts thérapeutiques, être en thérapie diminue substantiellement l'intensité des habitudes de jeux. À la lumière de ce résultat, on peut se demander dans quelle mesure de tels efforts influencent une rémission totale. Or, comme le montre le modèle 4 du Tableau 6 les mois passés en thérapie ont un impact important sur les épisodes d'abstinence ($p \leq ,01$) puisqu'un joueur en thérapie a 9,71 fois plus de chances d'arrêter de jouer. On constate également que l'incorporation des thérapies aux modélisations de l'abstinence absorbe les effets initialement découverts en regard aux relations conjugales et aux revenus légitimes (modèles 2). Une analyse complémentaire montre que les joueurs qui sont plus enclins à « entrer en thérapie » sont les joueurs qui connaissent une baisse de leurs revenus légitimes (Odds Ratio=,357; $p \leq ,05$), qui sont (ou sont devenus) célibataires (Odds Ratio=,663; $p \leq ,05$) et qui traversent des phases soutenues de prises de stupéfiants (Odds Ratio=,435; $p \leq ,01$). Ce serait donc le poids de l'endettement qui mènerait les joueurs en thérapie. Autre fait digne de mention, il semble que l'enclenchement du processus thérapeutique soit davantage dicté par les circonstances de vie des joueurs que par leurs caractéristiques individuelles (sexe, âge, impulsivité, etc.).

DISCUSSION

La présente étude a examiné le lien entre les circonstances de vie, ordinaires et déviantes, et les habitudes de jeu d'un échantillon de joueurs compulsifs. Comme pour les trajectoires délinquantes (Sampson et Laub, 1990, 1993; Laub et Sampson, 1993, 2003; Horney *et coll.*, 1995; Griffin et Armstrong, 2003), les circonstances de vie de ces joueurs ont un impact déterminant sur leur endettement et sur leurs épisodes d'abstinence. Les recherches empiriques n'ont toujours pas établi les causes qui soutiennent plusieurs paramètres des carrières déviantes. Les résultats de ce chapitre sont un effort dans cette direction. Il est possible que les facteurs mis en évidence dans les analyses puissent contribuer, dans de futurs travaux de recherche, à la compréhension de ce qui déclenche et soutient les processus qui incitent les individus à prolonger leur trajectoire déviante ou encore à y mettre fin.

Le jeu excessif étant la résultante d'un penchant, d'incitatifs et de contraintes, il est peu étonnant que des éléments ou encore des situations viennent en moduler l'intensité. En dépit du caractère exploratoire et de la courte période sur laquelle repose cet examen rétrospectif, le portrait des joueurs excessifs montré ici est bien différent de celui des études transversales conventionnelles. Uggen et Thompson (2003) expliquent cette différence par les aptitudes respectives des deux types d'études; les études transversales ou interindividus identifient les corrélats (il s'en détache un portrait statique) tandis les études intra-individu pointent plutôt vers la synchronisation entre les circonstances de vie et les comportements étudiés (un portrait dynamique). La combinaison de ces deux approches révèle que par mois les joueurs dépensent relativement moins au jeu lorsqu'ils possèdent un bon revenu et lorsqu'ils sont suivis en thérapie, alors qu'ils sont plus à risque de jouer si leurs revenus

illégaux sont importants. La décision d'arrêter de jouer est influée quant à elle par le niveau de scolarisation, le fait d'être en couple, les revenus licites et illicites, la consommation de stupéfiants, la période de remboursement d'un prêt illégal et finalement, par le fait de suivre une thérapie. Les résultats de ce chapitre concordent avec ceux obtenus dans l'étude de Horney et coll., (1995) auprès d'un échantillon de délinquants, ils mettent en évidence l'intérêt d'une perspective dynamique dans la compréhension des décisions que prennent les joueurs excessifs chaque mois.

De tels résultats sont susceptibles d'avoir une implication pratique, dans la mesure où ils peuvent soutenir l'élaboration de politiques d'intervention par l'identification de facteurs qui permettent d'anticiper les changements dans la pratique de jeux de hasard et d'argent. Par exemple, des interventions qui favoriseraient le retour aux études, la cessation de relations d'affaires avec des prêteurs usuraires et les cures de désintoxication devraient être indirectement bénéfiques. De plus, les thérapies qui associent le couple dans la démarche devraient être préférables à celles où seul de joueur à problème est présent. Notre diagnostic est bien entendu provisoire et assujéti aux réserves d'usages. Il l'est d'autant plus qu'il s'agit d'un échantillon de joueurs en thérapie qui se compose d'individus possiblement plus adaptés, « récupérables » et qui bénéficient de ressources et d'une « volonté » de s'en sortir.

L'hypothèse mise à l'épreuve et sa démonstration incite à revoir certaines conceptions qui entourent l'étude des problèmes de jeux. Tout d'abord, sur la base d'observations cliniques, des auteurs ont érigé des modèles théoriques qui résument la carrière du joueur pathologique en un passage obligé à travers différentes phases (Cluster, 1985; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Doley, 2000; Wegrzycka, 2007). Généralement, celle-ci

s'amorce par une période de gains, ce à quoi succède une progression constante des habitudes de jeux, de la fréquence, mais aussi des sommes consacrées. À cet égard, la progression serait accélérée par le caractère impulsif des joueurs et par la consommation d'alcool et de drogues (Browne, 1989). De cette augmentation constante, résulte une période de désespoir, qui naît du poids cumulatif de l'endettement et de l'épuisement du financement légitime. C'est à ce stade qu'apparaissent les conséquences les plus lourdes pour le joueur; perte d'emploi, emprunt illégal, criminalité, tentative de suicide, etc. La dernière étape est que le joueur prend conscience de l'irrationalité de sa passion et prend en charge les démarches pour s'en sortir.

Bien que logique et admissible, cette vision des problèmes de jeux s'adapte peu à nos résultats. La période fenêtre examinée n'a pas la prétention de refléter l'ensemble de la carrière de jeu des individus rencontrés (3 ans sur une carrière qui s'étale en moyenne sur 10,5 ans). Il s'agit, rappelons-le, des 36 mois qui ont précédé l'entrée en thérapie et si on se réfère au cycle précédemment décrit, la période examinée correspondrait possiblement aux stades les plus intenses et plus tragiques de la pratique des jeux de hasard et d'argent. Évidemment, nos résultats sont provisoires et assujettis aux réserves d'usages. Néanmoins, rien n'indique que les habitudes de jeux croissent de manière constante, qu'elles suivent une trajectoire croissante au fil du temps. Nos analyses ont plutôt montré que sur une base mensuelle les sommes dépensées au jeu étaient modulées par diverses circonstances. Ajoutons que les nombreuses périodes d'abstinence suivies de rechutes fréquemment observées chez les joueurs rencontrés, mais aussi dans bon nombre d'étude (Ledgerwood et Petry, 2006; Oei et Gordon, 2007), infirment l'idée d'une évolution croissante. Il semble plutôt que les habitudes de jeux sont instables, l'instabilité de l'engagement au jeu s'apparenterait à celle mainte fois validée quant à la

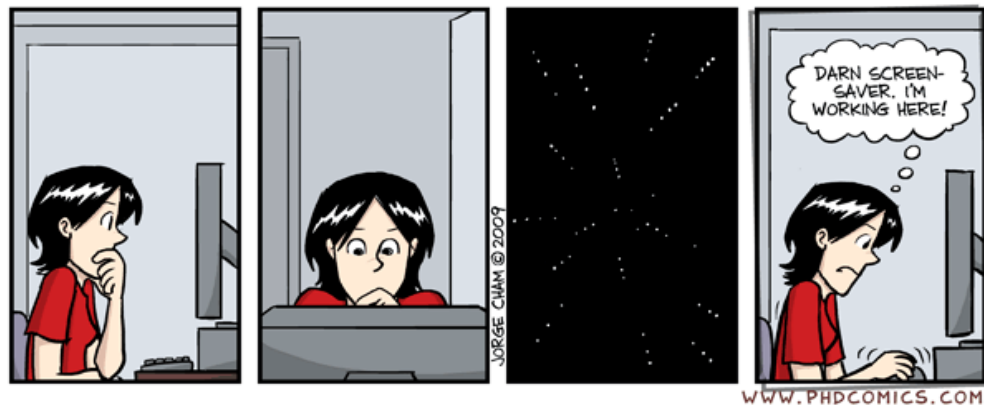
commission de délits dans le temps (Matza, 1964; Glaser, 1969; Horney, 1995; Laub et Sampson, 2003). En somme, ce chapitre met en évidence la fréquence, mais aussi l'intérêt d'étudier les changements et les transitions au sein des trajectoires de joueurs excessifs.

Bien qu'il reste difficile de démêler ce lien ou encore d'établir la chaîne causale (ce n'est pas le but ici), on constate que plusieurs joueurs ne commettent pas de crimes puisqu'un peu plus du tiers, soit 35 % des joueurs, sont passés à l'acte durant la période fenêtre et cette proportion s'élève à 43 % lorsque l'on étend à l'intégralité de leur « carrière ». Donc certains joueurs, même fortement endettés, ne commettent pas de crime. Autrement dit, l'idée avancée selon laquelle la criminalité s'inscrit dans un stade de « désespoir », comme moyen dernier recours qui sert à pallier à l'épuisement des sources de financement licites (Fulcher, 1979; *l'Americain Psychiatric Association*, 1994; Cluster, 1985; Taber *et coll.*, 1987; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), ne semble pas rejoindre la réalité des joueurs rencontrés. De fait, le passage à l'acte criminel serait davantage une question d'opportunité. Ces résultats s'accordent avec ce que Rozon (1987) a constaté dans ses recherches qualitatives. Rozon insiste sur le fait que la commission d'actes criminels n'est pas uniquement une solution de dernier recours, celle-ci serait davantage opportuniste, elle serait dépendante des opportunités retrouvées dans l'entourage des joueurs. En somme, l'examen en détail des revenus criminels laisse plutôt croire que les joueurs qui optent pour la délinquance le font parce que la délinquance est un terrain d'activité qu'ils connaissent et qu'ils pratiquent bien. D'ailleurs, de nombreux joueurs ont justifié leur non-délinquance par l'ignorance d'un savoir-faire criminel (l'absence d'opportunité criminelle) ou encore par simple conscience morale (comme disait un joueur rencontré : « *j'ai peut-être bien des défauts, mais je ne suis pas un criminel* »).

L'existence d'une carrière typique ou d'un profil de développement unique ne peut pas être soutenue ici. Il semble plutôt y en avoir plus d'un. D'abord, est-ce que les conséquences d'une pratique excessive des jeux de hasard sont les mêmes pour tous les joueurs? Il est fort possible que non. Ici on ne veut pas sous-estimer les douleurs psychologiques induites par le jeu, mais concrètement il est défendable de croire que les circonstances de vie vont moduler les contre-coups de cette passion. Pour illustrer ceci, nos analyses ont montré que les joueurs les mieux nantis étaient à toute fin pratique capable d'assumer leur *vice*. Le fardeau financier de leur passion étant moins lourd à supporter, on peut s'attendre à une plus longue « carrière » de jeu; on pourrait également s'attendre à que ces joueurs soient moins enclins à se présenter en thérapie, mais aussi moins tentés par les sources de financement illégales. Puis, comme ce ne sont pas tous les joueurs qui commettent des crimes, il serait aussi intéressant de se tourner vers les éléments qui pourraient discriminer les joueurs qui vont recourir à de tels moyens. En somme, le jeu pathologique, comme plusieurs autres conduites addictives, résulterait de la combinaison de différents facteurs de risque et de vulnérabilité, d'où l'intérêt de développer des typologies de carrières de joueurs. Il existe donc un intérêt certain à analyser la trajectoire de développement (*pathways analysis*) d'individus aux prises avec de sérieux problèmes de jeux, de décrire l'évolution des comportements de ces joueurs afin d'en dégager les différents profils de joueurs.

CHAPITRE IV- PERFORMANCE CRIMINELLE ET DESISTEMENT
TEMPORAIRE

En collaboration avec Pierre Tremblay



INTRODUCTION

La dynamique des carrières et des trajectoires criminelles est complexe et sa compréhension passe par plusieurs dimensions. À cet effet, de plus en plus d'études vouent un intérêt à la performance criminelle. La performance criminelle est généralement mesurée par les gains que retirent les délinquants de leurs activités criminelles (McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006; Robitaille, 2004; Uggen et Thompson, 2003; Wilson et Abrahamse, 1992). On peut aussi la mesurer, quoique moins fréquemment, par l'impunité, la capacité et l'habileté à éviter les sanctions pénales (Chaiken et Chaiken, 1985; Johnson, Natarajan et Sanabria, 1993; Kazemian et Le Blanc, 2007). Les études conventionnelles tiennent pour acquis que la performance criminelle est stable au fil du temps, alors que ce n'est pas le cas. Ces études tracent un portrait statique du phénomène, un portrait qui sous-estime nécessairement les causes situationnelles et les circonstances de vie dans lesquelles évoluent les délinquants.

Comprendre la dynamique derrière le succès que connaissent les délinquants dans leur carrière criminelle peut non seulement contribuer aux connaissances sur les modèles de réussites (qui réussit?), mais aussi sur le contexte favorable à la réussite (quand réussit-on le mieux?). L'étude de la performance criminelle dans cette perspective est aussi susceptible d'améliorer la compréhension des autres dimensions des carrières criminelles. Shover et Thompson (1992) ont d'ailleurs montré l'existence d'un lien robuste entre les succès passés à éviter les sanctions et le désistement : ceux qui ont du succès sont moins enclins à cesser leurs activités. Il pourrait en être de même pour les revenus criminels. On peut en effet penser que le montant des gains soutirés illégalement incite le criminel à poursuivre ses activités. Le *momentum* produit par les succès

ponctuels peut également encourager le délinquant à augmenter la fréquence de ses crimes. L'inverse est aussi vrai : des revenus modestes ou décevants peuvent pousser le délinquant à cesser ses activités, à conclure que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Autrement dit, la performance criminelle est probablement un facteur qui contribue à la décision de persister dans le milieu criminel ou de se désister du crime.

L'étude des revenus criminels est importante, surtout si l'on considère que la plupart des crimes commis sont motivés par l'appât du gain (Uggen et Thompson, 2003). Que sait-on à propos des revenus criminels? Les études de Levitt et Venkatesh (2000) et celle de Wilson et Abrahamse (1992) indiquent que les modèles de réussites sont rares dans les milieux criminels. En fait, la plupart des recherches sur le sujet soulignent l'existence d'importantes variations quant à la performance criminelle. Toutefois, de manière générale, de nombreux délinquants retirent des revenus appréciables de leurs crimes (McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006; Robitaille, 2004; Tremblay et Morselli, 2000). Alors, qu'est-ce qui différencie les délinquants qui réussissent de ceux qui ne réussissent pas?

À partir d'un échantillon de 376 jeunes âgés de 24 ans ou moins de la région de Toronto, McCarthy et Hagan (2001) ont mis en évidence l'importance du capital humain, social, mais surtout du capital personnel – le désir de s'enrichir, une propension aux risques, un désir de coopérer et les compétences à la réussite générale – dans la réussite criminelle. Ils ont également montré qu'il existait un parallèle entre les aptitudes liées à la prospérité légitime et illégitime. Les études réalisées par Morselli et Tremblay (2004), Morselli, Tremblay et McCarthy (2006) se sont basées sur un sondage effectué auprès de détenus incarcérés dans des pénitenciers fédéraux. La première étude souligne l'importance de certains traits de

personnalité (le manque de contrôle de soi) et du capital social (la taille des réseaux criminels) dans la réussite criminelle. La seconde enquête approfondit les résultats obtenus dans l'étude de 2004 et porte une attention particulière aux coûts du crime. On sait déjà que le manque de contrôle de soi mène à de meilleures performances criminelles. On apprend qu'il prédit également un plus grand nombre de journées passées en prison durant la période à l'examen. Cette étude souligne également l'apport des mentors dans les carrières criminelles, l'apprentissage auprès d'un mentor a pour effet d'augmenter les revenus criminels et de diminuer les risques d'appréhension policière. La réanalyse du sondage de la *Rand Corporation* effectuée par Robitaille (2004) montre que les gains criminels sont favorisés par les aptitudes stratégiques que déploient les délinquants, la spécialisation, l'estime de soi et l'absence d'une consommation abusive d'alcool durant la période de référence. Deux facteurs antécédents sont aussi responsables de la réussite criminelle : l'âge et le nombre de condamnations antérieures. Selon Robitaille, ces deux facteurs font preuve de l'accumulation du capital humain et social. Autrement dit, la maturation et les expériences d'incarcération permettent, en quelque sorte, d'acquérir un savoir ou des compétences utiles à la réussite criminelle.

Ces modèles conventionnels, qui s'appuient sur des données transversales, cherchent à expliquer ce qui différencie les délinquants sur le plan de leurs revenus criminels cumulés sur une période de temps donné. On cherche à savoir si les caractéristiques, les compétences et les habiletés associées à la réussite dans les milieux peuvent permettre d'identifier au préalable les délinquants qui connaîtront du succès dans leur carrière criminelle. En d'autres mots, la performance criminelle résulte-t-elle de caractéristiques développementales?

Les études prospectives longitudinales montrent qu'il existe une importante hétérogénéité quant aux résultats à l'âge adulte et qu'il est difficile de prédire ceux-ci (Sampson et Laub, 2005). Kazemian et Le Blanc (2007) ont tenté de prédire le succès à éviter les appréhensions policières à l'aide d'une étude longitudinale prospective. À partir d'un échantillon de jeunes judiciairisés de la région de Montréal rencontré à l'adolescence (âgés de 13 à 17 ans), mais aussi à 20 ans, à 30 ans et à 40 ans, ils concluent qu'il est particulièrement difficile de prédire ce type de succès à l'âge adulte à partir des mesures prises à l'adolescence. Ces auteurs attribuent ce résultat aux variations des opportunités criminelles qui existent entre les individus.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la difficulté relative à l'identification précoce des modèles de réussite. D'abord, de nombreux facteurs liés à la performance criminelle résultent d'un processus d'apprentissage. Les aptitudes ou les compétences utiles à la réussite dans les milieux criminels se développent en fonction et par le biais des expériences passées (Cromwell, Olson et Avary, 1991; Hochstetler, 2002; Reiss, 1988). Qui plus est, il est particulièrement ardu de prédire la trajectoire de ces apprentissages. Celle-ci dépend en effet de plusieurs aspects, dont peu d'études sont en mesure de tenir compte. Ainsi, les caractéristiques des délinquants (l'intelligence, au même titre que certains traits de personnalité) de même que certaines circonstances (la rencontre d'un mentor par exemple) sont susceptibles de moduler ou d'accélérer l'acquisition du capital criminel. Or, on peut difficilement prédire, à l'adolescence, la rencontre éventuelle d'un mentor à l'âge adulte. Par ailleurs, peu d'auteurs contestent l'impact des opportunités criminelles sur la performance des délinquants, tout comme le fait que ces opportunités varient au sein des trajectoires criminelles (Farrington, 2005; Gottfredson, 2005; Horney *et coll.*, 1995; McGloin *et coll.*, 2007). La cause de ces

fluctuations oppose toutefois deux perspectives. L'une impute la responsabilité à une motivation criminelle tandis que l'autre puise sa source au contexte dans lequel évoluent les individus. Ainsi, la perspective développementale propose qu'une prédisposition générale, un trait qui est stable au fil du temps, motive les délinquants à commettre des délits (Gottfredson et Hirschi, 1990; Gottfredson, 2005). Les individus marqués par cette propension aux crimes sont davantage attirés par les opportunités criminelles et sont davantage à leur recherche (Piquero et Tibbetts, 1996; Pratt et coll., 2005). Au contraire, dans la perspective du « *life course* », ce sont les circonstances de vie qui ont une influence directe sur les opportunités criminelles qui se présentent aux individus (Horney et coll., 1995; Sampson et Laub, 2000; Laub et Sampson, 2003; Griffin et Armstrong, 2003; Farrington, 2005 ; McGloin et coll., 2007) et non une prédisposition générale.

L'instabilité des revenus criminels est un fait bien établi dans la littérature (Haggan et McCarthy, 1997; Uggen et Thompson, 2003). Les variations des revenus criminels obligent plusieurs délinquants à occuper des emplois légitimes, que ce soit sur une base permanente ou temporaire (Hagan et McCarthy, 1997; Uggen et Thompson, 2003; Morselli et Tremblay, 2004). Mis à part l'étude d'Uggen et Thompson (2003), peu de travaux ont tenté d'expliquer cette instabilité. Il est toutefois possible de s'inspirer des recherches sur la participation criminelle, dont l'instabilité temporelle est démontrée (Horney et Marshall, 1991). Matza a observé, il y a longtemps, que les contrevenants ne commettaient pas constamment des crimes (voir Adler et l'Adler, 1983, mais aussi Nagin et Land, 1993), qu'ils étaient enclins à se désister temporairement. Les modèles dynamiques ou hiérarchiques utilisent des données longitudinales ou rétrospectives et cherchent à approfondir les circonstances qui expliquent les changements qui surviennent : dans la fréquence du passage à l'acte (Horney, Osgood et

Marshall, 1995; Griffin et Armstrong, 2003), dans la spécialisation des activités criminelles (McGloin, Sullivan, Piquero et Pratt, 2007) ou encore dans les revenus criminels qui sont générés mensuellement (Uggen et Thompson, 2003). Ces études ont un point commun : elles mettent en évidence l'importance des circonstances de vie, conventionnelles (revenus légitimes et relation conjugale) et déviantes (consommation d'alcool et de drogues ainsi que la surveillance pénale) dans la compréhension des comportements que choisissent les délinquants mois par mois.

Cette étude propose d'examiner les effets des déterminants statiques et dynamiques sur deux dimensions qui marquent les trajectoires criminelles : les épisodes d'activités criminelles et les épisodes de désistement temporaire. Nous débuterons avec l'examen des mois d'activités criminelles et utiliserons les revenus criminels mensuels comme un indicateur de la performance du crime. Nous analyserons ensuite les éléments qui incitent certains contrevenants à s'abstenir (ou pas) durant la période fenêtre. Les études de la carrière criminelle qui se basent sur des modèles hiérarchiques donnent à chaque individu l'opportunité de déterminer les standards qui vont permettre de cibler les variations significatives de leurs revenus criminels, au même titre que les événements de vie qu'ils considèrent marquants - libération conditionnelle, cohabitation maritale, la performance légitime ou encore l'habileté de minimiser les coûts associés aux crimes. Dans la présente étude, nous analyserons les trajectoires criminelles de 172 détenus. La période examinée se restreint aux 36 mois précédents l'incarcération que les détenus purgeaient au moment de l'entretien. L'échantillon est constitué de délinquants adultes impliqués dans une criminalité lucrative (crime contre la propriété et crime de marché) et bien enracinée dans les milieux criminels. On peut donc s'attendre à ce que les comportements criminels persistent avec le temps.

DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

Les données de cet article proviennent d'entretiens réalisés entre 2000 et 2001 auprès de 262 détenus rencontrés dans cinq pénitenciers à proximité de Montréal. Ce sondage a déjà été analysé antérieurement pour montrer les bénéfices du manque de contrôle de soi (Morselli et Tremblay, 2004) et aussi pour examiner l'impact des mentors sur les performances criminelles (Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006). Les détenus interviewés étaient incarcérés dans des établissements à sécurité moyenne et minimale. Les entretiens réalisés en face à face ont été privilégiés. Contrairement à d'autres sondages faits auprès de détenus, les questionnaires n'ont pas été auto-administrés (Peterson et Braiker, 1981; Chaiken et Chaiken, 1982; Horney, Osgood et Marshall 1995). Le recrutement des détenus a été fait à partir des listes des populations carcérales présentes lors des entretiens. Chaque intervieweur s'est fait assigner un groupe de vingt à trente détenus de façon aléatoire. Après l'arrivée du groupe de recherche (3-5 intervieweurs), nous avons procédé à l'appel par interphone d'un détenu à la fois, pour solliciter la participation volontaire des sujets à notre sondage. Les détenus n'ont pas été rémunérés pour leur participation. 35 % des détenus n'étaient pas disponibles lors de l'appel. La proportion des sujets qui ont accepté de participer à ce sondage est de 80 %. La durée moyenne des entretiens était d'une heure et demie. Pour faciliter la mémorisation des événements survenus durant la période fenêtre, celle-ci correspond aux 36 mois précédents l'incarcération actuelle. Les détenus incarcérés depuis plus de sept ans ont été exclus. Par conséquent, la majorité des détenus (76 %) étaient incarcérés depuis moins de 2 ans. On trouvera une présentation détaillée des procédures de cueillette utilisées de cette enquête dans Charest (2004).

Bien que 262 détenus aient été rencontrés durant la phase de recrutement, l'échantillon utilisé dans cet article se compose de 172 détenus. Les données manquantes dans les calendriers en sont la principale raison (n=23). Nous avons également exclu les détenus qui n'ont rapporté aucune activité criminelle lucrative durant la période fenêtre de 36 mois (n=45) ainsi que les détenus dont les activités criminelles se sont échelonnées sur moins de trois mois durant la même période (n=22). On doit compter sur au moins trois temps de mesure afin d'examiner les trajectoires de développement. Il s'agit d'un minimum nécessaire à l'étude du changement (Dupéré et coll., 2007). La fiabilité des données issues de la période fenêtre est facilitée par la stratégie développée par Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, et Young-DeMarco (1988) qui utilisent des calendriers détaillés des circonstances de vie afin d'examiner la dynamique qui entoure les activités criminelles (Ahn, Blumstein et Schervish, 1990; Bradburn, Lance et Shevell, 1987; Griffin et Armstrong, 2003; Horney et Marshall, 1991; Horney et coll., 1995; MacKenzie et Li, 2002; Uggen et Thompson 2003). Bien avant de recueillir l'information relative aux activités criminelles et aux bénéfiques qui en résultent, il a été important de mettre en contexte, pour chaque participant, les événements et les circonstances qui sont survenus durant la période fenêtre. Les répondants ont donc été appelés à situer leurs activités temporellement : à chaque mois et dans l'ordre : 1) les mois passés en prison, en probation, en libération conditionnelle ou en maison de transition; 2) les mois durant lesquels ils ont fait l'objet d'une arrestation; 3) le lieu de résidence (la ville); 4) les événements de vie (hospitalisation, divorce, naissance d'un enfant, mortalité d'un proche, perte d'emploi); 5) les circonstances de la vie conventionnelle (le détail des emplois occupés, les prestations gouvernementales, les mois passés en couple). Le rappel des expériences criminelles passées et des revenus retirés est facilité une fois que le participant visualise les autres éléments compris dans les calendriers. Ces

techniques de remémoration, comme celle utilisée dans cette étude, s'avèrent efficaces pour récupérer les détails ou les informations sur des événements passés. Fischer et coll. (1989) montrent que les victimes et les témoins d'acte criminel donnent davantage de précisions sur leur expérience lorsqu'ils sont soumis à une méthode qui vise à reconstruire le contexte et les circonstances qui entourent le crime.

L'étude porte sur deux dimensions des trajectoires criminelles : les performances criminelles et les épisodes de désistement temporaire. Pour mesurer les performances criminelles, nous utilisons les revenus criminels mensuels. Le contexte dans lequel les performances criminelles mensuelles sont examinées mérite aussi d'être précisé. Il demande 1) une participation à des activités criminelles; 2) un contexte favorable ou qui ne contraint pas l'activité criminelle. Les mois passés en prison¹⁵ ainsi que les mois d'inactivité criminelle sont exclus des analyses. Autrement dit, nous examinons la performance criminelle pour les mois où les délinquants sont actifs et en liberté. Nos analyses portent donc sur un sous-échantillon. Ainsi, nous avons analysé un ensemble restreint de données qui se compose des épisodes d'activité criminelle que nous utilisons pour analyser les variations des revenus criminels mensuels¹⁶ (172 participants × 19,3 mois). Les logarithmes des revenus criminels mensuels ont été extraits, car la distribution des revenus est log-normale et cette opération corrige les effets de vantardise potentiels (Wilson et Abrahamse, 1992). Les revenus criminels mensuels moyens pendant les mois d'activité étaient d'environ 7 000 \$ (moyenne géométrique = 6 843,80 \$).

¹⁵ Durant la période de 36 mois à l'examen près de deux tiers des délinquants ont connu une expérience d'incarcération, la moyenne de ces épisodes d'incarcération est de 10 mois. La moitié des détenus interrogés sont retournés dans la collectivité à la suite d'un passage en prison.

¹⁶ Comme nous examinons que les mois où l'on enregistre de l'activité criminelle, le nombre de mois d'observation n'est pas le même pour tout les individus. Dans notre cas ceci n'est pas un inconvénient. Les analyses déployées dans cet article, des modèles linéaires hiérarchiques, sont reconnues pour leur flexibilité (Willett et coll., 1998). Dupéré et coll., 2007 font remarquer que ce type de mesures ne nécessite pas que les participants soient mesurés simultanément, à un rythme constant ou encore à un même nombre d'occasions.

Les mois de désistement temporaires sont des mois durant lesquels les détenus étaient libres de commettre des crimes, mais ont décidé, pour de nombreuses raisons, de s'abstenir. La majorité des délinquants de notre échantillon (62 %) ont connu au moins un épisode de désistement temporaire durant la période fenêtre. La durée moyenne de cet épisode est de onze mois. Pour examiner la dynamique des épisodes de désistement temporaire, nous utilisons un ensemble de données qui comprend l'ensemble des mois de liberté et qui exclut les mois passés en prison (172 participants \times 30,2 mois).

Les modèles linéaires hiérarchiques permettent d'inclure à la fois des indicateurs dynamiques (niveau 1) et statiques (niveau 2) pour expliquer la performance criminelle mensuelle et les épisodes de désistement temporaire. Dans les analyses présentées, les facteurs suivants sont considérés comme dynamiques : la cohabitation conjugale et les revenus légitimes (revenus d'emploi et prestations gouvernementales) sont des facteurs qui représentent le contrôle social; la surveillance pénale (libération conditionnelle, probation et maison de transition) et le succès passé à éviter les contacts policiers sont perçus comme des facteurs dissuasifs, et la diversification des activités criminelles comme une mesure de l'accès à de nouvelles opportunités criminelles. Nous entendons par facteurs dynamiques les variables indépendantes qui varient en fonction du temps. Les facteurs statiques sont, quant à eux, l'âge au début de la période fenêtre, l'âge au premier crime, le score à l'échelle du manque de contrôle de soi, le niveau de scolarité et le nombre de partenaires qui composent le réseau criminel. Les données de calendrier, dans ce sondage, ne fournissent aucun renseignement quant à la consommation mensuelle d'alcool et de drogue. Il a été demandé aux détenus de quantifier leur consommation moyenne durant la période fenêtre (jamais consommé,

quelquefois par mois, quelques fois par semaine, chaque jour ou presque chaque jour, plus d'une fois par jour).

Les facteurs dynamiques : les circonstances de vie

Une proportion significative des détenus interrogés a bénéficié de revenus d'emploi ou autres revenus légitimes durant la période fenêtre. Les revenus légitimes incluent à la fois les revenus conventionnels issus du marché du travail et les autres formes de revenus légitimes comme les prestations gouvernementales. La moyenne des revenus légitimes mensuels n'est pas élevée dans cet échantillon; moyenne géométrique de 503 \$. La proportion moyenne des mois passés en cohabitation conjugale est de 43 %. La proportion des délinquants sous surveillance (libération conditionnelle, probation ou maison de transition) dans cette étude est de 38,4 % et la durée moyenne de la surveillance est de 10 mois, avec un écart-type de 6,3. Pour les délinquants sous surveillance durant la période fenêtre, la surveillance pénale représente en moyenne 20 % des mois passés en liberté, excluant ainsi les mois en prisons. Il est aussi intéressant de s'attarder à l'impact de la surveillance, à savoir l'impact de ces épisodes sur la motivation à se désister de ses activités criminelles ou, au contraire, à persister dans le crime.

Tableau 4: Statistiques descriptives des facteurs dynamiques et statiques pour les modèles de la performance criminelle et du désistement temporaire.

	Les mois d'activités criminelles (N = 3321) (performance criminelle)	Les mois de liberté (N = 5125) (désistement temporaire)
Niveau 1: Caractéristiques dynamiques	Moyenne	Écart-type
Désistement temporaire (1 =oui; 0=non)		
		Moyenne Écart-type
Gains criminels (ln) (moyenne géométrique)	8,83 (6 843,80\$)	2,23
Cohabitation conjugale (%) (1=oui; 0=non)	0,43	0,50
Revenus légitimes (ln) (moyenne géométrique)	6,22 (502,70\$)	3,36
Surveillance pénale (%) (1=oui; 0=non)	0,20	0,19
Succès passé à éviter les contacts policiers (%) (mois sans contact policier/mois d'activités criminelles)	0,88	0,27
Diversification (nombre d'activités criminelles distinctes)	1,82	1,04
Niveau 2: Caractéristiques statiques (N=172)		
Âge (au début de la période fenêtre)	32,37	8,51
Niveau d'éducation (%) (1= diplôme d'études sec.; 0=sans diplôme sec.)	0,19	10,53
Précocité de la carrière criminelle (l'âge lors du premier crime)	15,20	6,81
Score à l'échelle du manque de contrôle de soi (somme des 24 items de Grasmick et al., (1993))	80,28	17,14
Consommation quotidienne d'alcool (%) (1=oui; 0=non)	0,28	0,45
Utilisation mensuelle de drogues dures (%) (1=oui; 0=non)	0,58	0,50
Réseau criminel (nombre de partenaire dans le réseau criminel)	11,02	10,83

¹⁷ Il s'agit de la moyenne des gains criminels lorsque l'on tient compte des mois où les délinquants sont actifs et les mois où ils ne le sont pas. Lorsque l'on étend les revenus mensuels sur l'ensemble des 36 mois constituant la période.

Les contacts auto-révélés avec les forces de l'ordre incluent les avertissements, les contrôles d'identité, les interrogatoires et les arrestations. Les contacts avec les policiers mesurent la capacité ou le succès des délinquants à éviter les appréhensions policières. Les modèles hiérarchiques basés sur des données rétrospectives des carrières criminelles sont bien adaptés pour étudier le succès passé (ou échec) dans l'évitement des contacts policiers (Jacobs, 1996 ; Stafford et Warr, 1993) qui contribue à la performance criminelle mensuelle ou motive tout simplement les contrevenants à exercer ou non leurs activités criminelles. Si un délinquant est actif dix mois avant d'être appréhendé pour la première fois par la police, son succès à éviter les appréhensions est de 100 % le mois avant d'être arrêté et 90 % le mois suivant (9 sur 10). Après ce premier contact, s'il continue ses activités criminelles durant cinq mois avant d'être arrêté de nouveau, sa capacité à éviter les contacts policiers diminue à 87 % (13 sur 15). Le succès moyen à éviter les appréhensions dans notre échantillon est de 88 %, avec un écart-type de 27 %. Pour capturer les variations mensuelles des occasions criminelles, nous avons analysé les variations du nombre d'activités illégales dans lesquelles les contrevenants sont mensuellement impliqués. Pour ce faire, les participants ont été invités à énumérer leur participation dans différents marchés criminels ainsi que celle dans différents crimes contre les biens¹⁸. Durant les mois d'activité criminelle, les contrevenants ont en moyenne été impliqués dans deux secteurs d'activités criminelles différents (moyenne = 1,82; écart-type = 1,04).

¹⁸ Les différents secteurs d'activités criminelles comprennent: vol qualifié, cambriolage, vol d'auto, fraude escroquerie/délinquance d'affaire, autres crimes contre les biens, vente de drogue et distribution, contrebande, prêt usuraire, marché relié au sexe, paris illégaux, recel de biens volés, autre délinquance de marché.

Les facteurs statiques : les caractéristiques des participants

Les participants de cette étude ont complété l'échelle du manque de contrôle de soi de Grasmick et coll. (1993). Le score moyen à cette échelle est de 80,28, avec un écart-type de 14,5. Le manque de contrôle de soi tient compte d'une série de traits qui sont corrélés à la propension criminelle. La méta-analyse de Pratt et Cullen (2000) suggère que cette échelle est valide. Morselli et Tremblay (2004) montrent qu'une forte propension criminelle, un score élevé à l'échelle du manque de contrôle de soi se transpose par des gains criminels plus élevés, et que l'impulsivité, l'égoïsme, le goût du risque et la préférence pour des tâches physiques peuvent nuire aux visées légitimes, mais faciliter les visées illégitimes. Nous utilisons le résultat à l'échelle de Grasmick comme un indicateur des différences individuelles au niveau de la propension criminelle, comme une motivation à poursuivre une carrière criminelle sérieuse. L'âge moyen au début de la période fenêtre est de 33 ans, avec un écart-type de 8,5. Dans la mesure où nous contrôlons pour l'impulsivité, le goût du risque et les autres attributs du manque de contrôle de soi, nous considérons que l'âge capture un effet de maturation (Hirschi et Gottfredson, 1983). Le niveau d'éducation peut constituer un atout à la réussite criminelle. Peu des sujets rencontrés ont obtenu un diplôme d'études secondaires. Nous distinguons par conséquent les sujets qui ont leur diplôme secondaire (18,6 %) de ceux qui ne l'ont pas (81,6 %). Les délinquants avaient en moyenne 15,2 ans (écart-type = 6,8) lorsqu'ils ont commis leur premier crime. La précocité de la délinquance est un prédicteur fiable de la durée de la carrière criminelle. Or, il est difficile de prédire si la précocité se transpose par des gains criminels supérieurs durant la carrière criminelle.

Les participants ont rapporté le niveau d'alcool et de drogues dures consommés durant la période fenêtre. Nous distinguons les participants qui rapportent une consommation quotidienne d'alcool et les utilisateurs de drogues dures (consommation mensuelle de cocaïne, héroïne, crack, etc.). Dans la section du questionnaire sur les contacts, il était demandé aux participants de rapporter le nombre de partenaires, de fournisseurs, de clients, de mentors et autres individus utiles à leurs activités criminelles. Dans cette même section du questionnaire, des numéros étaient assignés à chaque contact afin d'assurer la confidentialité de ceux-ci. Seul le participant connaissait la correspondance des numéros accordés à ses contacts. Les participants avaient en moyenne onze partenaires dans leur réseau criminel¹⁹.

La stratégie d'analyse

Les modèles linéaires hiérarchiques sur les carrières criminelles se sont concentrés sur les changements intra-individuels en prenant soin de contrôler les différences entre les contrevenants (les changements interindividuels). Par exemple, les variations des revenus légitimes, le contrôle social informel (le travail, la cohabitation maritale) et la perception des risques d'être appréhendé sont susceptibles d'expliquer les variations dans l'engagement criminel. La notion de changement dans une perspective à court terme mérite ici d'être explicitée. Par exemple, si un premier délinquant augmente ses revenus criminels mensuels de 500 \$ à 1000 \$ et qu'un deuxième augmente les siens de 2000 \$ à 4000 \$, ces deux hausses sont autant significatives. Autrement dit, les délinquants qui réussissent bien et ceux qui ont moins de succès peuvent expérimenter des hausses comme des baisses dans leurs revenus criminels. Les études de la

¹⁹ La consommation d'alcool ou de drogues ainsi que le nombre de partenaires ont tendance à varier dans le temps. Faute d'avoir l'information mois par mois, nous sommes contraints à l'utilisation de mesures statiques, ceci est une limite de notre étude.

carrière criminelle qui se basent sur des modèles hiérarchiques donnent à chaque individu l'opportunité de déterminer les standards qui permettent de cibler les variations significatives de leurs revenus criminels (chaque individu possède sa propre constante), au même titre que les événements de vie qu'ils considèrent marquants – libération conditionnelle, séparation ou rencontre, retour sur le marché du travail.

Deux modèles sont utilisés dans la présente étude, ceux-ci sont déterminés par la nature des variables dépendantes. Un modèle linéaire hiérarchique, MLH, est utilisé pour explorer la performance criminelle, c'est-à-dire les revenus mensuels du crime. Le MLH est une variante d'un modèle de régression multiple pour données emboîtées ou hiérarchisées (Horney *et coll.*, 1995). En plus d'assurer l'indépendance des termes d'erreurs, il nous renseigne sur la variance expliquée par chacun des niveaux d'analyse. Dans la deuxième analyse, nous nous intéressons aux épisodes de désistement temporaire. Comme le désistement est mesuré de manière binaire (0 = non, 1 = oui) et que les termes d'erreurs d'une variable binaire ne suivent pas une distribution normale, nous utilisons un modèle linéaire hiérarchique généralisé, abrégé MLHG. Le MLHG est une variante d'un modèle de régression logistique pour des données emboîtées, qui prédit les chances qu'un événement se produise par rapport aux chances qu'il ne se produise pas.

RÉSULTATS

Performance criminelle, les variations mensuelles des gains criminels

L'utilisation de modèles linéaires hiérarchiques permet de calculer le coefficient de corrélation intra-classe à partir du modèle « inconditionnel » ou « vide » (pour plus de détails, voir Luke, 2004). Le coefficient de

corrélation intra-classe renseigne sur la répartition de la variance sur les deux niveaux. Pour les gains criminels, 72,1 % des variations s'expliquent par les circonstances de vie et 27,9 % par les caractéristiques des détenus. La force du coefficient de corrélation intra-classe justifie l'utilisation conjointe d'indicateurs dynamiques et statiques.

Tableau 5: Les circonstances de vie et les caractéristiques des participants sur les gains criminels mensuels: modèle linéaire hiérarchique, coefficients de régression non standardisés.

REVENUS MENSUELS	CRIMINELS	MODÈLE 1 (B)	MODÈLE 2 (B)	MODÈLE 3 (B)	MODÈLE 4 (B)
Niveau 1 (N=3321)					
Cohabitation conjugale		0,09 (0,09)	0,01 (0,09)	0,01 (0,09)	0,08 (0,08)
Revenu légitime		-0,05*** (0,01)	-0,04** (0,01)	-0,04** (0,01)	-0,02 (0,01)
Surveillance pénale			-0,72*** (0,12)	-0,64*** (0,11)	-0,49** (0,11)
Succès passé à éviter les contacts policiers				1,18*** (0,16)	0,98*** (0,15)
Diversification					0,86*** (0,05)
Niveau 2 (N=172)					
Âge		-0,01 (0,02)	-0,00 (0,02)	-0,01 (0,02)	-0,00 (0,02)
Niveau de scolarité		0,42 (0,45)	0,43 (0,46)	0,34 (0,45)	0,40 (0,45)
Précocité de la carrière criminelle		-0,00 (0,03)	-0,00 (0,02)	-0,01 (0,03)	-0,00 (0,03)
Manque de contrôle de soi		0,02 (0,01)	0,02 (0,01)	0,02 (0,01)	0,01 (0,01)
Consommation quotidienne d'alcool			0,97** (0,39)	0,97** (0,39)	0,98** (0,38)
Utilisation de drogues dures			-0,36 (0,39)	-0,33 (0,38)	-0,43 (0,38)
Réseau criminel			0,03* (0,01)	0,03* (0,01)	0,02 (0,01)
DÉVIANCE		12272,44	12205,49	12156,48	11880,13

* = $p < ,05$; ** = $p < ,01$; *** = $p < ,001$ (les erreurs types sont entre parenthèses)

À long terme comme à court terme, plusieurs travaux mettent en évidence l'effet dissuasif des relations conjugales (Farrington et West, 1995; Griffin et Armstrong, 2003; McGloin, 2007; Sampson et Laub, 1993; Uggen et Thompson, 2003; Warr, 1996), ce qui n'est pas le cas dans cette étude

(tableau 5). Or, dans notre étude, les contrevenants n'ont pas diminué ou augmenté leurs revenus criminels lorsqu'ils sont engagés dans une cohabitation conjugale. Il est tout même possible et envisageable que l'effet de la cohabitation conjugale varie en fonction du type de crime (comme dans l'étude de Horney et *coll.*, 1995) ou du niveau de performance criminelle. Cette hypothèse dépasse toutefois le cadre de cette étude.

Nos résultats mettent tous même en évidence l'importance des indicateurs classiques du contrôle social. Ainsi, en dépit de leur propension criminelle, de leur âge ou encore de la taille de leur réseau criminel, les délinquants augmentent leurs revenus criminels lorsque leurs revenus légitimes chutent et ils diminuent leurs revenus du crime lorsque leurs revenus légitimes sont plus élevés ($B = -0,04$; $p \leq ,01$). Autrement dit, que les délinquants soient performants ou non, le recours aux crimes et à ces bénéfices est dicté par les revenus légitimes. On peut supposer que les mois où les revenus augmentent, les délinquants passent plus de temps au travail ou encore, qu'ils ont un emploi et consacrent ainsi moins de temps à leurs activités criminelles. Il est aussi possible que dans de telles circonstances les délinquants soient plus prudents. Comme ils disposent d'une plus grande marge de manœuvre financière, ils peuvent se soustraire ou modérer leur implication dans les activités criminelles les plus risquées. À l'inverse lorsque les revenus légitimes diminuent, il est aussi possible que ces délinquants travaillent moins ou encore qu'ils aient perdu leur emploi, et donc qu'ils ont plus de temps pour commettre des crimes. La criminalité peut aussi représenter une option pour pallier le manque d'argent et la baisse des revenus. Dans cette situation, pour augmenter leurs revenus criminels, les délinquants seraient plus enclins à augmenter la fréquence des crimes commis ou plus enclins à saisir de nouvelles opportunités.

Le modèle 3 du tableau 5 souligne l'impact des mesures de surveillance sur les performances criminelles. Les délinquants sont moins performants durant les mois où les délinquants sont en libération conditionnelle, en probation ou en maison de transition ($B = -0,49$; $p \leq ,01$). Cet effet est appréciable. Les épisodes de surveillance diminuent de 31% les gains criminels. C'est donc dire qu'avant d'être sous surveillance un délinquant qui génère en moyenne 2 000 \$ de revenu criminel avant d'être sous surveillance verra ses gains mensuels chuter à 646 \$ les mois où il est sous surveillance²⁰. Dans ces circonstances, les risques d'être arrêté ou encore de retourner en prison sont accentués. Il n'est donc pas surprenant, et tout de même réconfortant, de constater que les délinquants modèrent leurs activités criminelles dans de telles situations.

Par ailleurs, les gains criminels diminuent lorsque les délinquants ont moins de succès à éviter les appréhensions policières et augmentent lorsqu'ils ont plus de succès ($B = 0,98$; $p \leq ,001$). Contrairement à ce que propose l'étude de Kazemian et Le Blanc (2007), nous trouvons un lien entre l'habilité à éviter les coûts du crime et les revenus criminels mensuels. D'une part, non seulement le degré de succès à éviter les sanctions formelles est à lui seul une mesure de la performance criminelle (Kazemian et Le Blanc, 2007; Bouchard et Nguyen, 2009), mais il prédit également de meilleurs revenus criminels sur une base mensuelle. Autrement dit, les délinquants qui réussissent à ne pas se faire prendre pour leurs crimes ne se contentent pas de cette seule victoire. La confiance qu'ils acquièrent par les expériences d'impunité incite les contrevenants à prendre des moyens pour augmenter leurs revenus criminels. À l'opposé, les échecs à éviter les sanctions, tout comme les mois suivant une période d'incarcération et les épisodes de surveillance pénale, montrent l'effet

²⁰ $3,3 \log(2000\$) - 0,49 = 2,99 \log(645,65\$)$

dissuasif des mesures d'intervention formelles. Il reste à savoir si ces facteurs prédisent le désistement temporaire.

Les délinquants qui bénéficient d'un réseau criminel plus important retirent des gains criminels plus élevés que ceux qui ne possèdent pas un tel capital social ($B = 0,03$, $p \leq ,05$). Pour chaque partenaire supplémentaire, on ajoute 0,03 logarithme par mois à leurs revenus criminels. Lorsque l'on tient constantes les opportunités criminelles qui se présentent chaque mois, cet effet disparaît, tout comme celui des revenus légitimes. Les gains criminels varient en fonction des opportunités dont bénéficient les délinquants chaque mois ($B = 0,86$; $p \leq ,001$). Les mois où le nombre d'activités illégales dans lesquelles les contrevenants sont impliqués augmente se traduisent par des gains criminels supérieurs. À l'inverse, lorsque des opportunités criminelles disponibles sont moins nombreuses, pour quelconques raisons, les revenus du crime chutent. En somme, un réseau criminel plus étendu augmente les opportunités criminelles (Hochstetler, 2002; Morselli et Tremblay, 2004; Tremblay, 1993) et les mois où les délinquants diversifient leurs activités se traduisent par des revenus mensuels plus élevés.

La consommation quotidienne d'alcool ne contraint pas la performance criminelle. Celle-ci tend plutôt à être un indicateur du style de vie et de leurs revenus : les délinquants qui réussissent mieux ont davantage d'argent à dépenser, et il semble donc plus enclin à faire la fête et à se livrer à une consommation d'alcool plus régulière dans les bars et ailleurs. Force est d'admettre qu'à court terme le succès criminel s'explique par le contexte ou encore les causes situationnelles. Les modèles sur la performance criminelle montrent l'importance des circonstances, notamment celles de la vie déviante. En tenant constantes ces circonstances, les indicateurs du contrôle social ont peu de pouvoir

prédictif. Il reste à voir si ces résultats se transposent dans les modèles du désistement temporaire.

Le désistement temporaire : les facteurs qui prédisent les épisodes de désistement temporaire

Les résultats précédents ont relevé certaines circonstances durant lesquelles les revenus criminels sont restreints; durant les mois qui suivent une période d'incarcération, les mois sous surveillance pénale et lorsque le succès à éviter les appréhensions policières diminue. Jusqu'à quel point ces circonstances influencent-elles le désistement durant la période fenêtre? Bien que l'on puisse s'attendre à ce qu'elles prédisent l'interruption des activités criminelles, un tel effet ne peut être inféré à l'aide des modèles sur la performance criminelle, ces modèles ne comprenant pas les mois d'inactivité. Nos modèles présentés au Tableau 10²¹ incorporent les épisodes d'inactivité et cherchent à expliquer les mois où les contrevenants s'abstiennent volontairement de commettre des crimes.

Les résultats rapportés au Tableau 6 indiquent que les revenus légitimes mensuels des répondants permettent de prédire les épisodes de désistement temporaire (Odds Ratio = 1,250; $p \leq ,01$). Lorsque les revenus légitimes haussent, il est plus probable que les délinquants s'abstiennent alors qu'il est peu probable qu'ils s'arrêtent lorsque les revenus légaux diminuent. Lorsque l'on tient constants les revenus légitimes et les caractéristiques personnelles des délinquants, on constate que les mois de cohabitation conjugale ne ralentissent pas les performances criminelles et ne permettent pas de prédire le désistement temporaire.

²¹ À défaut des modèles linéaires hiérarchiques, l'utilisation des modèles linéaires hiérarchiques généralisés ne renseigne pas sur la variance expliquée de chacun des niveaux, l'hétéroscédasticité des termes d'erreur au premier niveau en est la cause.

Tableau 6: Les circonstances de vie et les caractéristiques des participants sur les épisodes de désistement temporaire: modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG), coefficients logistiques (γ) et Odds Ratio.

DÉSISTEMENT TEMPORAIRE	MODÈLE 1		MODÈLE 2		MODÈLE 3	
	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio
<u>NIVEAU 1 (N=5125)</u>						
Cohabitation conjugale	-0,08 (0,46)	0,915	-0,09 (0,15)	0,862	-0,09 (0,15)	0,862
Revenu légitime	0,24** (0,08)	1,275	0,22** (0,08)	1,250	0,21** (0,08)	1,250
Surveillance pénale			0,15 (0,18)	0,862	0,15 (0,18)	0,862
Succès passé à éviter les contacts policiers					-2,38** (0,20)	0,345
<u>NIVEAU 2 (N=172)</u>						
Âge	0,01 (0,03)	1,011	0,01 (0,03)	1,010	0,01 (0,03)	1,020
Niveau de scolarité	-0,12 (0,54)	0,885	-0,12 (0,54)	0,921	0,33 (0,54)	1,396
Précocité de la carrière criminelle	0,00 (0,03)	1,003	0,00 (0,03)	1,005	0,00 (0,03)	1,000
Manque de contrôle de soi	-0,02 (0,02)	0,980	-0,02 (0,02)	0,981	-0,02 (0,02)	0,996
Consommation quotidienne d'alcool	-0,54 (0,47)	0,584	-0,54 (0,47)	0,545	-0,54 (0,47)	0,515
Utilisation de drogues dures	-0,14 (0,47)	0,886	-0,14 (0,47)	0,904	-0,14 (0,47)	0,751
Réseau criminel	-0,03* (0,02)	0,966	-0,03* (0,02)	0,964	-0,03* (0,02)	0,969

* = $p < ,05$; ** = $p < ,01$; *** = $p < ,001$ (les erreurs types sont entre parenthèses)

Le succès passé à éviter les contacts avec les autorités émerge comme la cause prochaine dominante des épisodes de désistement durant la période fenêtre (Odds Ratio = 0,345; $p \leq ,01$). Il est peu probable que les délinquants qui réussissent à éviter les policiers cessent leurs activités criminelles. Toutefois, lorsque les délinquants ont moins de succès à éviter les punitions, leurs chances de cesser leurs activités pendant au moins un mois sont plus grandes. Ceci correspond à ce que Shover et Thompson (1992) ont montré : les délinquants qui réussissent à échapper aux forces de l'ordre ont moins tendance à se désister. Autrement dit, le succès passé à éviter les contacts policiers est un facteur qui contribue à expliquer, à

court terme, la décision de poursuivre ou d'interrompre ces activités criminelles. Les délinquants dont les trajectoires sont truffées d'échecs (appréhension, arrestation et incarcération) sont plus susceptibles de mettre un frein à leur carrière. Il s'agit en quelque sorte d'un effet d'usure. Autrement dit, il est possible que le poids des arrestations et des épisodes d'emprisonnement se cumule au fil du temps, ce qui atténuerait graduellement la motivation ou la volonté de commettre des crimes. On sait aussi que les expériences antérieures ont une influence sur la prise de décision (Hochstetler, 2002).

La Tableau 6 montre que le nombre de partenaires impliqués dans les activités criminelles durant la période fenêtrée permet aussi de prédire les épisodes de désistement (Odds Ratio = 0,969; $p \leq ,05$). Plus ce nombre est élevé et moins il est probable que les délinquants se désistent. Pour illustrer ceci, un délinquant qui ne possède pas de contacts dans les milieux criminels a 10,3 fois plus de chances de s'abstenir durant la période qu'un individu qui compte dix partenaires potentiels parmi son réseau criminel. Il a été suggéré, dans les modèles sur la performance criminelle, qu'un réseau criminel plus étendu amène un plus grand nombre d'opportunités criminelles. Au contraire, les délinquants qui ne jouissent pas d'un tel réseau pourraient éventuellement être forcés à se désister, faute d'opportunités viables. Les échecs et la qualité des opportunités criminelles expliquent davantage les chances de se désister que la motivation ou la propension criminelle.

En somme, trois facteurs prédisent directement les épisodes de désistement temporaire : lorsque les revenus légaux mensuels augmentent, lorsque le succès à éviter les appréhensions policières diminue et lorsque les délinquants possèdent un réseau criminel restreint.

Les caractéristiques des délinquants

Dans leur étude, Horney et coll. (1995) rapportent que les caractéristiques statiques des délinquants n'ont pas d'effet direct à court terme sur la fréquence des délits commis. La stratégie d'Uggen et Thompson (2003) pour analyser les changements dans les trajectoires de revenus criminels ne tient pas compte des caractéristiques individuelles des délinquants. Les auteurs justifient ce choix par l'homogénéité de ces caractéristiques au sein des populations délinquantes. Nos résultats soulignent l'importance de la taille du réseau criminel sur les revenus illicites. L'effet du réseau disparaît toutefois lorsque l'on contrôle pour les variations mensuelles au niveau des opportunités criminelles. Ce résultat suggère que l'accès aux opportunités criminelles dépend de la taille du réseau criminel. Ceci a incité une analyse en profondeur les liens entre les caractéristiques statiques des délinquants et leurs circonstances de vie (Tableau 7). Cette analyse des effets dits indirects a été instructive et a permis de mieux comprendre la dynamique qui entoure les dimensions de la carrière criminelle. Comme on pouvait s'y attendre, les délinquants qui bénéficient d'un plus grand nombre de partenaires dans leurs activités criminelles jouissent d'un plus grand nombre d'opportunités criminelles, desquelles ils sont susceptibles de tirer davantage de revenus criminels. Nous constatons également que la consommation quotidienne d'alcool n'a aucun impact sur les circonstances de vie. On se rappelle qu'une consommation quotidienne d'alcool prédisait de meilleurs revenus criminels. Ceci suggère que la consommation régulière d'alcool (« grand gaspilleur ») est une conséquence plutôt qu'une cause de la performance criminelle : plus les revenus sont hauts, plus la consommation est importante, et non l'inverse.

Tableau 7: Interrelations entre les circonstances de vie et les caractéristiques des délinquants : coefficients de régression non-standardisés (b)

	Cohabit. conjugale	Revenu légitime	Surveillance pénale	Succès à éviter contacts pol.	Diversifi- cation
Âge	X	X	X	0,01*(0,00)	X
Niveau de scolarité	X	X	X	0,08**(0,03)	X
Précocité de la carrière criminelle	0,09*(0,04)	X	-0,11*(0,05)	X	X
Manque de contrôle de soi	X	X	X	X	0,01*(0,00)
Consommation quotidienne d'alcool	X	X	X	X	X
Utilisation de drogues dures	X	X	X	X	X
Réseau criminel	0,04*(0,02)	X	X	X	0,01**(0,00)

* = $p < ,05$; ** = $p < ,01$; *** = $p < ,001$ (les erreurs types sont entre parenthèses)

On apprend également par ces analyses que les délinquants plus âgés et plus instruits ont davantage de succès à éviter les contacts policiers. Puisque le succès à éviter les contacts policiers ont un impact direct sur les revenus criminels mensuels, on peut s'attendre à ce que les délinquants plus âgés et plus instruits, toute chose étant égale par ailleurs, connaissent des variations ascendantes dans leurs revenus criminels mensuels lorsqu'ils sont actifs. Ces résultats corroborent la vision de nombreux auteurs, qui identifient l'expérience et l'intelligence comme des éléments qui favorisent les performances criminelles (VanNostrand et Tewksbury, 1997; Venkatesh et Levitt, 2000).

En tenant constante la taille du réseau criminel, on s'aperçoit que les délinquants qui affichent un manque de contrôle de soi plus prononcé sont aussi plus enclins à diversifier leurs activités criminelles. Nos résultats semblent converger vers ceux de Morselli et Tremblay (2004), qui arrivent à la conclusion que le manque de contrôle de soi procure un

avantage quant à la réussite de la carrière criminelle : les délinquants qui manquent de contrôle de soi diversifient davantage leurs activités criminelles et la diversification à court terme se traduit par une hausse des gains criminels.

Plusieurs travaux soulignent par ailleurs l'importance de la précocité de la délinquance dans la prédiction de la trajectoire criminelle à l'âge adulte; l'âge au premier crime prédit notamment la persistance et la fréquence des activités criminelles (Le Blanc et Fréchette, 1989; Loeber et Le Blanc, 1990). L'examen du Tableau 7 révèle que les délinquants qui débutent tôt leur carrière sont plus à risque de se trouver, un jour ou l'autre, sous surveillance pénale. Comme les revenus des délinquants sous surveillance tendent à diminuer, les délinquants qui ont débuté leurs activités criminelles précocement sont plus susceptibles d'afficher des décroissances dans leurs revenus criminels mensuels que ceux qui se sont lancés plus tardivement.

Les mois de cohabitation maritale ne faisaient pas varier les revenus criminels. Or, la précocité de la carrière criminelle ainsi que le nombre de partenaires dans les activités criminelles sont liés à la cohabitation maritale : les délinquants qui ont débuté leurs carrières criminelles tardivement et ceux qui bénéficient d'un plus grand nombre de partenaires ont plus de chances de vivre en couple durant la période fenêtre. Un engagement criminel tardif et un important réseau prédisent de meilleurs revenus criminels. On peut par conséquent spéculer que les délinquants qui ont mieux réussi ont davantage à offrir et sont par conséquent des partenaires plus sujets à la cohabitation maritale que ceux qui ont moins de succès dans leur carrière criminelle.

En somme, la maturation (âge), l'éducation, la précocité de la carrière criminelle, le manque de contrôle de soi, la consommation quotidienne d'alcool et la taille du réseau criminel façonnent indirectement les dimensions de carrière criminelle. L'examen des effets indirects permet de mieux comprendre la dynamique criminelle et montre que les circonstances de vie ne se distribuent pas de manière aléatoire entre les délinquants.

DISCUSSION

Les recherches sur les carrières criminelles qui adoptent une perspective dynamique et qui se basent sur des données issues de calendriers sont limitées, mais non moins prometteuses, et ce, pour plusieurs raisons. Bien que l'utilisation d'un tel design analytique ne possède pas la force méthodologique des études prospectives longitudinales, les modèles qui s'appuient sur des calendriers rétrospectifs permettent une meilleure compréhension des effets associés aux circonstances de vie, de leur impact sur les motivations criminelles. Les crimes commis par un individu ne sont pas le résultat de coïncidences et ne sont pas des événements isolés, ce sont plutôt des épisodes interreliés que les délinquants choisissent pour leurs propriétés (Hochstetler, 2002). La méthode des calendriers permet d'examiner les propriétés qui influencent ces choix. C'est aussi une méthode qui s'adapte bien aux études qui ciblent les délinquants persistants, fréquemment sous-représentés dans la plupart des recherches longitudinales et transversales qui portent sur les trajectoires criminelles.

L'examen détaillé des épisodes d'activités criminelles et de désistement temporaire nous apprend que les décisions des délinquants sont fortement influencées par les expériences présentes (les circonstances de la vie) et passées (leur succès ou leur échec à éviter les appréhensions policières).

Les délinquants persistants apprennent de leurs expériences et utilisent les connaissances acquises pour améliorer leur performance et pour réduire les risques liés à leurs activités. Dans cette étude, les délinquants qui sont habiles à se faire des contacts, à éviter les appréhensions policières et qui retirent des gains appréciables de leurs activités criminelles sont moins enclins à interrompre temporairement leurs activités criminelles. En outre, l'expérience et l'instruction sont des outils qui permettent d'éviter plus facilement les appréhensions policières. Il en va de même pour les opportunités criminelles, qui dépendent de l'étendue du réseau des criminels. La performance et la participation aux crimes lucratifs semblent être influencées davantage par les compétences et les habiletés, ce qui concorde par ailleurs avec la position de plusieurs auteurs (Becker, 1962; McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Tremblay et McCarthy, 2006).

Nos analyses mettent également en évidence les événements qui marquent le style de vie des délinquants. La consommation d'alcool, le réseau de co-délinquants, les opportunités criminelles disponibles, mais aussi les arrestations et les épisodes de surveillance, qui caractérisent les trajectoires criminelles, influencent à la fois la performance et la décision de cesser ou non ces activités criminelles. Le style de vie qu'adoptent les délinquants engendre les crimes et les crimes engendrent ce style de vie. La vie festive mène au crime parce qu'elle marque un engagement soutenu à une vie hédoniste et ludique. Cet engagement influence à son tour les fréquentations et éloigne les contrevenants des soucis et des responsabilités de la vie conventionnelle (Cusson, 2005). Le choix d'une vie guidée par les plaisirs immédiats n'est pas sans conséquence, puisque l'accumulation de dettes, les pertes d'emplois et les séparations conjugales contribuent à la motivation criminelle (Horney, Marshall et Osgood, 1997). Plusieurs cambrieurs rencontrés dans l'étude d'Hochstetler (2002)

associent les événements pénibles qui sont survenus dans leur vie, comme la perte de leur emploi, des dettes légales, le divorce et l'expulsion d'un logement, à leur décision de passer à l'acte.

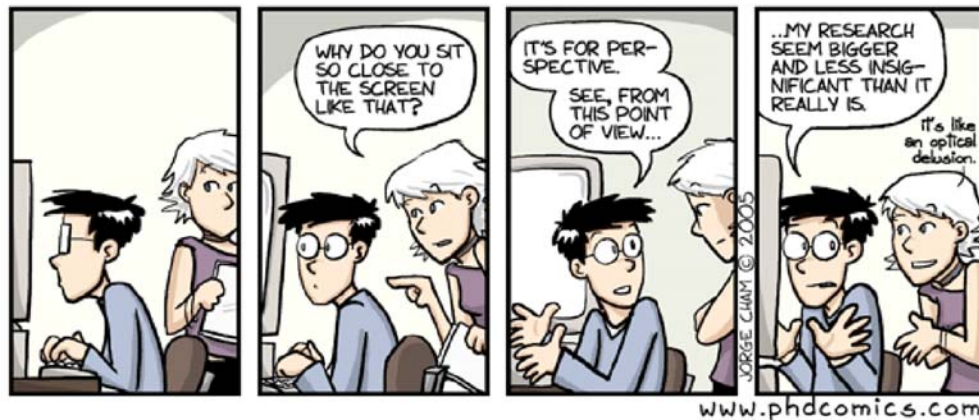
L'impact d'événements particuliers, comme la perte d'un emploi, un divorce, la naissance d'un enfant ou encore le décès d'une personne proche, dépasse le cadre de notre étude. Bien que l'on ait identifié l'effet dissuasif des épisodes d'emploi, les revenus légitimes modérant la performance et incitant l'abstinence temporaire, on sait peu de choses sur les effets éventuels d'une perte d'emploi. Le degré d'attachement à l'emploi a-t-il une importance, la raison du licenciement a-t-elle une influence sur l'engagement criminel? L'analyse de ces événements pourrait venir compléter et nuancer certains de nos résultats. Une autre limite de cette étude est son incapacité à capter la durée des effets identifiés. Par exemple, la durée de l'effet dissuasif qui accompagne la sortie de prison s'estompe-t-elle après un certain temps? En lien avec les résultats obtenus dans cette étude, d'autres hypothèses mériteraient d'être scrutées en détail.

De manière générale, nos résultats mettent en évidence l'importance des changements dans les circonstances de vie pour expliquer la dynamique qui entoure les trajectoires déviantes. Autrement dit, les circonstances de vie (facteurs dynamiques) rendent bien compte des dimensions des trajectoires criminelles alors que les caractéristiques des délinquants (facteurs fixes ou statiques) ont souvent très peu de force explicative (Tableaux 9 et 10). Toutefois, une analyse attentive des effets indirects de ces facteurs statiques relève la pertinence de continuer à s'intéresser à ces facteurs. En effet, on découvre que l'effet des caractéristiques dynamiques est souvent conditionnel à certaines variables statiques. Par exemple, on sait que les délinquants plus âgés et plus instruits réussissent davantage à

éviter les appréhensions policières et le fait d'éviter les arrestations augmente de manière directe les revenus criminels mensuels. Il apparaît ainsi pertinent d'approfondir l'interaction entre les facteurs dynamiques et les facteurs statiques. Par exemple, est-ce que les facteurs développementaux ou certaines prédispositions permettent de prédire l'évolution des trajectoires?

L'examen exploratoire présenté présume l'existence d'une trajectoire moyenne pour décrire l'évolution dans le temps et pour expliquer les différences entre les individus. Elle présuppose que tous les individus suivent une trajectoire qui a la même forme. Or, il est probable qu'il n'existe pas qu'un seul type de trajectoire criminelle. Par exemple, nous avons été à même de constater que certains délinquants retirent mensuellement des sommes stables de leurs activités criminelles, alors que d'autres empruntent des trajectoires plus chaotiques, transitoires et épisodiques, qui font alterner les périodes d'activité et d'inactivité criminelles. Il serait donc instructif de décrire et de comprendre plus en détail les différents types de parcours, en portant une attention particulière aux facteurs qui permettent de prédire l'appartenance à un type de trajectoire plutôt qu'à un autre et aux facteurs qui permettent d'expliquer les fluctuations observées dans chacune des trajectoires. La possibilité de mettre de l'avant les trajectoires atypiques d'un petit nombre d'individus peut être d'un grand intérêt théorique ou clinique.

CHAPITRE V - LA DYNAMIQUE DES SEQUENCES DE RECHUTE DANS
DEUX TRAJECTOIRES DE DEVIANCE : JOUEURS EXCESSIFS ET
DELINQUANTS.



INTRODUCTION

Tant les théoriciens que les praticiens reconnaissent que les interruptions temporaires sont courantes dans les trajectoires déviantes. En effet, les délinquants ne commettent pas des crimes constamment durant leur carrière criminelle (Adler et l'Adler, 1983; Charest, 2009; Horney et coll. 1995; Nagin et Land, 1993; Uggen et Thompson, 2003), mais tendent à se désister temporairement. Ceci n'est pas particulier aux trajectoires criminelles. On constate également que ces épisodes d'abstinence provisoire sont fréquents au sein des trajectoires de toxicomanes et de joueurs problématiques (Viets et Miller, 1997; Ledgerwood et Petry, 2006; Oei et Gordon, 2007). Le caractère éphémère de ces épisodes sous-entend qu'il y a une reprise des activités déviantes. De nombreux travaux se sont penchés sur les caractéristiques de ceux qui rechutent et sur les facteurs qui prédisent le maintien de l'abstinence, et ce, sans égard aux motifs qui mènent à cette dernière. Peu d'études se sont toutefois penchées sur la dynamique qui encadre les épisodes de rechute. Comme plusieurs auteurs concèdent que les actes illégaux ne sont pas différents des actes légaux, seulement déviants, on peut envisager que la dynamique des épisodes de rechute soit similaire d'une trajectoire déviante à une autre. Cette étude propose de comparer ces épisodes au sein des deux trajectoires déviantes dont nous avons parlé.

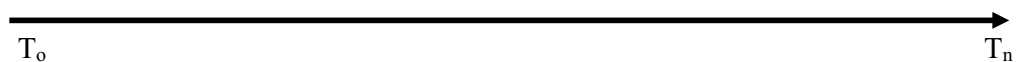
Gottfredson et Hirschi (1990) soutiennent qu'un certain nombre de traits de personnalité prédisposeraient à une variété de comportements analogues, comme la délinquance, la toxicomanie, la participation à des jeux de hasard et d'argent, le tabagisme, la propension aux accidents d'automobile. La théorie qu'ils proposent est sans doute une théorie de la personnalité des délinquants, mais ce n'est pas une théorie de la « personnalité criminelle », car, ici, les délinquants et les non-délinquants peuvent partager les mêmes traits de personnalité, sans que ceux-ci ne se

traduisent par les mêmes comportements. Les manifestations comportementales de ces traits de personnalité peuvent être, tout dépendant des circonstances et des opportunités, une trajectoire de toxicomanie, une trajectoire de jeu excessif, une trajectoire de délinquance ou encore une combinaison de ces comportements. Grasmick, Tittle, Bursik et Arneklev (1993) ont mis au point une échelle de manque de contrôle de soi qui mesure les six composantes identifiées par Gottfredson et Hirschi : l'impulsivité (par exemple, « J'agis souvent sous l'impulsion du moment »), la préférence pour les tâches simples ou faciles (par exemple, « Je me sens davantage concerné par ce qui peut m'arriver à court terme qu'à plus long terme »), le goût du risque (par exemple « Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir »), le goût de l'action (« Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser »), l'égoïsme (par exemple « Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien ») et l'intolérance à la frustration (par exemple « Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement difficile pour moi d'en parler sans m'énerver »). Ouellet et Tremblay (2008) indiquent, en effet, que les joueurs excessifs et les délinquants manifestent, à âge et sexe tenus constants, un contrôle de soi beaucoup plus faible que les étudiants universitaires constituant l'échantillon à l'étude. Les travaux de Vitaro et coll. (2004), qui se basent sur une recherche développementale menée auprès de 1 116 garçons rencontrés successivement à 12, 16 puis 23 ans, soulignent la pertinence de cette perspective théorique. L'étude de Vitaro et coll. met en évidence l'importance de l'impulsivité pour expliquer la force et la stabilité temporelle du lien qui unit les conduites déviantes entre elles (la délinquance, la consommation d'intoxicant et la pratique de jeux de hasard et d'argent). Il est, de surcroît, généralement admis que bon nombre de joueurs excessifs connaissent des épisodes de délinquance (Fulcher, 1979; *l'American Psychiatric Association*, 1980; Cluster, 1984, 1985;

Taber, 1988; Rosenthal, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007) et que bon nombre de délinquants flambent l'argent que leur procurent leurs délits (Cusson, 2005 ; Hochstetler, 2002; West et Farrington, 1977 : 50, 181 ; Brochu, 1995 ; Shover, 1996, 93). Raison de plus pour comparer les trajectoires de vie des joueurs et des délinquants.

Les recherches développementales s'intéressent généralement au début – le point d'origine T_0 dans la Figure 1 –, à la fin, T_n , et à la durée des trajectoires déviantes (Horney et coll., 1995). Pendant la durée de la trajectoire de déviance, la fréquence de base du comportement est considérée comme une constante. Les recherches développementales choisissent une période d'analyse généralement longue, d'une durée de quinze à trente ans ou plus, et s'intéressent aux facteurs individuels, comme les traits de personnalité, le milieu familial, le bagage génétique, qui influencent le début et la durée de la trajectoire de déviance. On trouve peu d'études qui se sont intéressées spécifiquement aux trajectoires de réhabilitation, soit à la manière dont les ex-déviantes se sont réinsérés socialement ou psychologiquement suite à la cessation de leurs activités déviantes, et à la dynamique de ces trajectoires.

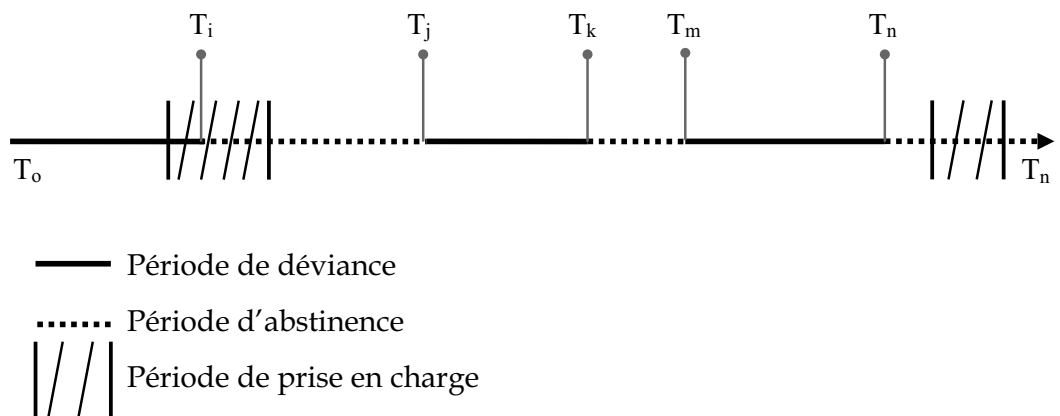
Figure 1 : Schéma d'une trajectoire individuelle de déviance



Les analyses de changement s'intéressent quant à elles aux événements qui se produisent durant la trajectoire de déviance (Figure 2), par exemple les épisodes d'abstinence (les séquences T_i à T_j , et T_k à T_m) et de rechutes (les séquences T_j à T_k). Chaque prolongement de la ligne pleine des épisodes de déviance et chaque point de la ligne pointillée des épisodes

d'abstinence représente un intervalle temporel donné, une période d'un mois à trois mois, par exemple. Ces analyses de calendrier s'attachent aussi aux changements ponctuels de comportement et permettent d'évaluer les effets à court terme de la prise en charge des sujets au cours de leur déviance. Il arrive que les épisodes d'abstinence donnent suite à une prise en charge volontaire, où le sujet entre en cure ou en thérapie, ou involontaire, où le sujet est détenu ou hospitalisé. Il arrive aussi que les sujets choisissent par eux-mêmes de cesser leurs conduites déviantes à la suite d'une épreuve, d'une prise de conscience ou parce qu'ils sont devenus plus matures. Dans le schéma ci-dessus, le premier épisode d'abstinence a été induit ou facilité par une prise en charge externe, alors que ce n'est pas le cas pour le deuxième. On notera aussi que, dans le premier épisode d'abstinence, la prise en charge a eu lieu à la fin du premier épisode de déviance, alors que la prise en charge qui met fin à la trajectoire de déviance s'est, en revanche, produite après un certain nombre de mois d'abstinence.

Figure 2 : Schéma d'une trajectoire individuelle de déviance dans la perspective des analyses du changement



Les résultats des chapitres trois et quatre montrent avec éloquence l'importance des circonstances de vie, considérées comme des facteurs dynamiques, dans l'explication de la dynamique des trajectoires déviantes. L'examen des joueurs excessifs effectué au troisième chapitre montre que l'intensité des pratiques de jeu, évaluée par les pertes relatives mensuelles, est à la fois influencée par les revenus licites et illicites générés chaque mois et par les passages en thérapie. On apprend également qu'il est plus probable que les joueurs cessent leurs habitudes de jeu lorsqu'ils sont en thérapie. Par contre, les mois où les joueurs choisissent de recourir à des prêteurs usuraires, où les revenus criminels ou la consommation d'alcool et de drogue augmentent, sont des mois où les joueurs, qu'ils soient en thérapie ou non, n'ont pas tendance à s'abstenir. Cette dynamique des pertes relatives et de l'abstinence est commune à tous les joueurs, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, que leurs revenus légitimes augmentent ou diminuent, quels que soient leurs traits de personnalité et leur score à l'Indice canadien du jeu excessif.

Les performances criminelles (les revenus illicites mensuels), qui caractérisent l'intensité de l'engagement chez les délinquants (le quatrième chapitre) augmentent lorsque les délinquants ont du succès à éviter les appréhensions policières et qu'ils diversifient leurs activités criminelles. Ceux qui consomment plus d'alcool ont aussi de meilleurs gains criminels sur une base mensuelle. En contrepartie, les épisodes de surveillance pénale et l'augmentation des revenus légitimes nuisent à la performance criminelle. Ainsi, trois facteurs prédisent directement les épisodes de désistement temporaire dans les trajectoires délinquantes : lorsque les revenus légaux mensuels augmentent, lorsque le succès à éviter les appréhensions policières diminue et lorsque les délinquants possèdent un réseau criminel peu étendu.

Outre l'impact des circonstances de vie, la dynamique des trajectoires met en évidence 1) la fréquence des épisodes d'abstinence, 2) un examen plus attentif de ces épisodes montre que ces épisodes sont majoritairement temporaires et qu'ils s'accompagnent d'une reprise des activités déviantes après une certaine période. Cette constatation est valable pour les deux trajectoires à l'étude. La suite logique à ceci est d'examiner les épisodes de rechutes, ce qui permettra la mise en perspective les résultats obtenus dans les travaux précédents. On entend par rechute toute reprise du jeu excessif après une séquence d'abstinence. Bon nombre de joueurs ne s'étaient pas abstenus durant les 36 mois de la période d'anamnèse. Il en résulte qu'ils ne pouvaient pas « rechuter ». Elle compare en outre les dynamiques des rechutes des joueurs excessifs et des délinquants. Finalement, cette étude s'intéresse aux effets indirects des caractéristiques statiques des joueurs et des délinquants, sur les facteurs dynamiques qui influencent les changements de comportement des sujets. L'intérêt d'analyser ces effets indirects est d'établir un lien entre les facteurs qui ont des effets à long terme, par exemple l'effet de la précocité des penchants déviantes sur la durée de la trajectoire de déviance, et les facteurs qui modulent les comportements déviantes à court terme, comme les effets de la thérapie sur les pertes mensuelles au jeu ou sur l'abstinence.

DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

Les entretiens réalisés auprès des deux échantillons ont eu pour but de faire l'examen rétrospectif des 36 mois qui ont précédé l'incarcération des délinquants ou le début de la thérapie des joueurs. Les questionnaires utilisés dans un cas comme dans l'autre sont semblables et possèdent un important volet destiné à recueillir, de manière chronologique, des renseignements de nature diverse. Cette méthode, appelée méthode des calendriers ou « *life history calendar* », peut non seulement améliorer la

qualité des données rétrospectives, notamment, par la synchronisation des événements, mais permet aussi de rendre compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir. Pour davantage de précision sur la technique des calendriers, veuillez consulter Freedman et coll., 1988.

Le premier échantillon étudié est composé de délinquants (N=172) âgés, en moyenne, de 36 ans, interviewés entre 2000 et 2001 dans cinq prisons fédérales situées dans la région de Montréal. Pour une présentation détaillée de cette enquête, veuillez voir Morselli et Tremblay, 2004 ; Charest, 2008. Le deuxième échantillon provient d'entretiens réalisés auprès de joueurs excessifs (N=100) recrutés dans différentes ressources thérapeutiques de la région de Montréal entre 2006 et 2008. Qu'il s'agisse de joueurs ou de délinquants, les individus retenus pour cette étude ont au moins un point en commun : ils ont tous connus au moins un épisode d'abstinence durant la période fenêtre²². Un peu plus de la moitié des joueurs rencontrés (50 %) se sont abstenus durant la période fenêtre. Pour les délinquants, cette proportion est légèrement supérieure : 62 % ont connu un épisode de désistement temporaire. Autrement dit, nous analysons deux sous-échantillons de joueurs (N=50) et de délinquants (N=107).

Caractéristiques statiques des deux échantillons

Les deux échantillons de sujets diffèrent par plusieurs aspects. D'une part, celui des joueurs est mixte (64 % hommes, 36 % femmes), alors que le deuxième ne l'est pas (seulement des délinquants). Ensuite, l'âge moyen des joueurs est de 46 ans et celui des détenus est de 33 ans. Les joueurs

²² Chaque participant inclus dans cette étude compte au moins 3 mois d'observation. Pour l'étude du changement, on doit compter sur au moins 3 temps de mesure afin d'examiner les trajectoires de développement (Dupéré et coll., 2007).

sont, en outre, nettement plus instruits que les délinquants : 76 % des joueurs qui, ayant connu des épisodes de conformité, ont complété leur secondaire contre 18 % des délinquants. Il a été d'analyser les effets de l'instruction sur les rechutes des joueurs en raffinant la mesure d'instruction, puisque plusieurs d'entre eux ont aussi complété leur cégep ou ont entamé des études universitaires. Le niveau d'instruction moyen des joueurs équivaut à un diplôme d'études professionnelles, mais près du tiers d'entre eux ont complété leurs études collégiales. Par ailleurs, les délinquants compris dans cette étude ont tous participé à une criminalité lucrative durant la période fenêtrée. Si l'on considère seulement les mois d'activité criminelle, la moyenne mensuelle des gains est de 5 884 \$. À l'inverse, 64% des joueurs ne rapportent aucune activité criminelle durant la même période. Les joueurs qui sont passés à l'acte sont moins performants que les délinquants, retirant mensuellement une moyenne de 1 380\$ de leurs activités criminelles. L'âge des premiers délits est de 15 ans pour les délinquants et près du tiers ont débuté la délinquance avant cet âge. L'âge moyen des premiers délits pour les joueurs interrogés dans cette étude est de 32 ans et seulement cinq d'entre eux les ont commis avant l'âge de 15 ans.

La proportion de consommateurs de drogues dures, drogues autres que la marijuana, est de 57 % chez les délinquants et chute à 22 % chez les joueurs. Parallèlement, la proportion de consommateurs quotidiens d'alcool est de 26 % pour les délinquants contre 12 % des joueurs : les joueurs sont plus âgés, et la consommation diminue généralement avec l'âge.

Tableau 8 : Statistiques descriptives des variables caractéristiques des joueurs et les délinquants dans les deux échantillons

Variables	JOUEURS EXCESSIFS N=50		DÉLINQUANTS N=107	
	Moyenne	Écart- type	Moyenne	Écart- type
Sexe (0=femme; 1=homme)	64%	-	100%	-
Âge (au début de la période fenêtre)	46,38	10,53	32,74	8,49
Niveau de scolarité (le plus haut niveau de scolarité atteint)	76% (2,71)	- (1,39)	18% -	- -
Échelle du manque de contrôle de soi (échelle de Grasmick et coll. 1993)	81,62	17,14	79,70	15,24
Indice canadien du jeu excessif (ICJE; somme des 9 items)	17,41	4,88	-	-
Pertes relatives moyennes (%) (moyenne mensuelle des pertes aux jeux sur les revenus légitimes)	1,34	1,26	-	-
Criminalité lucrative (passage à l'acte durant la période fenêtre)	36%	-	100%	-
Revenus criminels moyens (moyenne mensuelle pour les mois actifs)	7,23 (1380,22\$)	1,38	8,68 (5884,05\$)	2,47
Âge au premier crime (précocité)	32,24	14,56	15,36	7,66
Abus d'alcool (%) (0=non; 1=oui)	12%	-	26%	-
Utilisation de drogues dures (%) (0=non; 1=oui)	22%	-	57%	-
Réseau criminel (nombre de partenaires dans le réseau criminel)	-	-	10,07	9,88
Succès à éviter les contacts policiers (%) (moyenne des mois sans contact policier/mois d'activités criminelles)	-	-	78,54%	23,39
Diversification des activités criminelles (moyenne des activités criminelles lorsque actif)	-	-	1,43	0,59

Contrairement aux délinquants, presque aucun des joueurs interrogés ne dispose d'un réseau de partenaires dans leurs activités criminelles : 64% des joueurs n'ont pas commis de délits au cours de la période fenêtre et 88% de ceux qui sont passés à l'acte ont toujours commis leurs délits en solitaire, contre 12%, qui étaient accompagnés d'autres délinquants. Parallèlement, peu de joueurs (14%) ont été arrêtés à la suite d'un crime, et

peu d'entre eux ont diversifié les crimes commis durant les mois où ils étaient actifs. Somme toute, examiner l'effet de la taille du réseau criminel, du succès à éviter les contacts policiers et de la diversification des activités criminelles sur les rechutes est pertinent dans le cas des délinquants, mais pas pour les joueurs. Pour ces derniers, il est plutôt intéressant de tenir compte de l'intensité des dépenses aux jeux de hasard et d'argent (le ratio moyen des pertes aux jeux sur les revenus légitimes) pour les mois d'activité au jeu. En moyenne, les joueurs flambaient plus de la totalité de leurs revenus légitimes (134%) à leur dépendance. On peut ainsi se demander si le tempo moyen de leurs dépenses a une incidence sur la rechute?

On utilise le terme rechute pour désigner la décision des joueurs excessifs qui se sont abstenus de jouer de recommencer à jouer et la décision des délinquants qui s'étaient abstenus de participer à nouveau à des activités illicites après une période d'abstinence volontaire (ils n'étaient pas en prison). Or, la moitié des joueurs excessifs ne se sont pas abstenus durant la période d'observation. C'est également le cas du tiers des délinquants interrogés. Les candidats ne s'étant pas abstenus ne peuvent donc pas, par définition, rechuter. Par ailleurs, les rechutes déclarées peuvent être considérées comme des récidives, même si elles n'ont pas été détectées par les policiers (arrestation) ou que les mois de rechutes correspondent aux mois d'arrestation ou de condamnation, la rechute pouvant se produire plusieurs mois avant que le délinquant ne soit arrêté ou condamné. Aucun des joueurs excessifs de l'échantillon n'a fait de la prison pour les délits qu'ils ont commis durant la période d'anamnèse.

Les joueurs excessifs ont connu 1,62 épisode d'abstinence durant la période fenêtre de 36 mois, avec un écart-type de 1,36. Les délinquants ont connu, en moyenne, 1,79 épisode de conformité, avec un écart-type de

1,58, pour une période de même durée. Il arrive que certains joueurs excessifs, c'est notamment le cas de 10% des sujets, choisissent, pendant une période d'abstinence, d'entrer en thérapie avant de rechuter. Parallèlement, il arrive que certains délinquants, 5% des sujets, soient condamnés, au moment de leur incarcération, pour des délits commis avant une période d'abstinence. Pour les besoins de l'analyse, nous nous sommes ici limités au sous-ensemble de délinquants qui ont connu un épisode de conformité durant les 36 mois qui ont précédé leur incarcération (N=107). Comme nous nous intéressons à la dynamique entourant la récidive, seuls les mois d'abstinence et le premier mois de la reprise de leurs activités criminelles sont inclus dans l'analyse. Au final, les séquences qui font l'objet d'une observation ont une durée moyenne de 18,51 mois, avec écart-type de 10,41. Il faut noter que les mois de détention sont exclus de l'analyse, tout comme les mois d'activités criminelles. Dans le cas des joueurs, les sujets retenus (N=50) sont aussi ceux qui ont connu un épisode d'abstinence durant la période fenêtre. Selon la même logique, nous n'avons conservé, pour l'analyse, que les mois d'abstinence et le mois où ils ont rechuté. Ainsi, si le joueur connaît deux séquences d'abstinence de quatre mois chacune, le nombre total de mois à l'étude est de dix. Pour cet échantillon, la durée moyenne des séquences d'observation est de 9,88 mois, avec un écart-type 7,61.

Les joueurs qui connaissent des séquences d'abstinence suivies d'une rechute diffèrent des joueurs qui n'ont connu aucun épisode d'abstinence, et ce, à trois égards: ils ont été plus nombreux à recourir à la thérapie que les non-abstinents, leurs relations avec les prêteurs usuraires ont duré moins longtemps et la durée de leurs épisodes de délinquance a été plus courte (Annexe II). Dans la même optique, les délinquants qui connaissent des séquences d'abstinence suivies de rechute diffèrent des délinquants qui n'en connaissent pas, et ce, à trois égards également: leurs épisodes

d'activités criminelles sont plus courts, leurs revenus criminels lorsqu'actifs sont moins élevés, et ils ont moins de succès à éviter les contacts policiers.

Circonstances dynamiques communes et spécifiques des deux échantillons

La proportion moyenne de mois de rechute est de 15% pour les joueurs et de 10% pour les délinquants durant les séquences examinées. Ce sont ces mois de rechute qui constituent la variable dépendante de nos analyses. Rappelons que les mois de rechute correspondent, dans ces analyses, au premier mois de retour au jeu ou de retour au crime pour les joueurs et les délinquants qui s'étaient auparavant abstenus pendant au moins un mois.

Une portion importante de joueurs (56%) et de délinquants (47%) sont demeurés célibataires durant la totalité des mois à l'étude. Lorsqu'ils étaient en couple (marié ou en union libre) au moins un mois, les joueurs le sont demeurés en moyenne pendant 85 % de la période de rétrospection (la proportion est de 74 % pour les délinquants. Durant les séquences d'abstinence que nous analyserons, la proportion moyenne de mois en cohabitation conjugale est de 37 % pour les joueurs excessifs et de 40% pour les délinquants (Tableau 9). On constate par ailleurs que la plupart des joueurs (70%) et des délinquants (67,3%) rencontrés ont occupé un emploi durant ces séquences et que de délinquants ont conservé leur emploi tout au long de ces séquences : 24% contre 52% chez les joueurs. Les revenus légaux mensuels des délinquants sont aussi inférieurs à ceux des joueurs : 508\$ contre 1 541\$.

Tableau 9 : Mois de rechute et variables dynamiques communes pour les joueurs et les délinquants qui connaissent des séquences d'abstinence

Variables	JOUEURS EXCESSIFS N=50		DÉLINQUANTS N=107	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Rechutes (%) (1=oui; 0=non)	0,15	0,26	0,10	0,27
Cohabitation conjugale (%) (1=oui; 0=non)	0,37	0,48	0,40	0,49
Revenu légitime moyen (ln) (moyenne géométrique)	7,34 (1540,71\$)	0,71	6,23 (507,76\$)	2,24

Dans le chapitre 3, on a vu que les mois en thérapie avaient une incidence importante sur les épisodes d'abstinence. Il est donc intéressant d'étudier l'impact des thérapies sur les rechutes. On peut de prime abord s'attendre à ce que les rechutes surviennent davantage durant les mois où les joueurs ne sont pas en thérapie. La proportion de mois en thérapie durant les séquences d'abstinence des joueurs est de 20%, comme le montre le tableau 10. La moitié des joueurs de l'échantillon (50%) ont choisi de suivre une thérapie durant la période fenêtre.

Tableau 10 : Variables dynamiques spécifiques aux joueurs excessifs (N=50) et aux délinquants (N=107).

Variables	Moyenne	Écart-type
JOUEURS EXCESSIFS		
Thérapie (%) (0=pas en thérapie; 1=en thérapie)	0,20	0,40
Remboursements de prêts usuraires (%) (1=oui; 0=non)	0,10	0,30
Consommation d'intoxicants (ln\$) (moyenne géométrique)	1,18 (15,14)	1,11
Criminalité lucrative (%) (1=oui; 0=non)	0,09	0,60
DÉLINQUANTS		
Surveillance pénale (%) (1=oui; 0=non)	0,24	0,43

Parmi les événements qui semblent caractériser le parcours typique d'un joueur excessif, on compte des emprunts usuraires, des épisodes de délinquance et de toxicomanie. Selon nos données, près de 26% des

joueurs ont emprunté de l'argent à un prêteur usuraire durant la période d'analyse. Ces prêts couvrent en moyenne 10% des mois analysés. Quant au lien entre les jeux de hasard et d'argent et l'abus de drogues et d'alcool, il a été examiné dans de nombreuses études (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et coll.*, 2001; Vitaro *et coll.*, 2001) et mérite, par conséquent, que l'on s'y attarde. C'est pourquoi nous nous sommes attardés aux dépenses mensuelles moyennes en alcool. La moyenne de ces dépenses est de 15\$ pour les cinquante joueurs. Le montant est faible, simplement parce que la majorité des joueurs ne consomment ni alcool ni drogues illicites. Bien que 36% des joueurs aient commis des crimes lucratifs durant les mois d'abstinence et de rechute, les mois d'activités criminelles ne représentent que 9% des observations. La rareté de ces événements ne permet pas de considérer en détail les revenus retirés des activités illégales, mais plutôt de les inclure dans un traitement plus général. On se demande ainsi si la rechute au jeu est plus probable lorsqu'un joueur s'adonne à des activités criminelles.

Dans le cas des délinquants, on constate que la moitié d'entre eux ont connu des épisodes de surveillance correctionnelle, qui inclue la probation, la libération conditionnelle et la fréquentation de maisons de transition (voir l'Annexe IV). En moyenne, 20% des mois qui font partie des séquences d'abstinence que nous analysons étaient des mois durant lesquels les délinquants étaient sous surveillance pénale.

Stratégie d'analyse

Les données recueillies, en lien avec les objectifs de cette étude, ont requis l'utilisation de modèles linéaires mixtes généralisés. Ces modèles permettent de départager l'impact des facteurs dynamiques de celui des facteurs statiques. Cette méthodologie, à quelques variantes près, a été

utilisée pour analyser les trajectoires criminelles adultes (Horney et coll. 1995; Griffin et Armstrong, 2003; Uggen, 2003), mais pas pour analyser les trajectoires des joueurs excessifs.

Les modèles linéaires mixtes généralisés regroupent plusieurs méthodes d'analyse du changement qui se fondent sur des trajectoires individuelles. Van Der Leeden (1998) explique qu'une des généralisations les plus intéressantes des modèles multiniveaux réside dans son application sur des données à mesures répétées. Dans cette perspective, les données sur les individus prises à des intervalles réguliers peuvent être interprétées comme une structure à deux niveaux : les mesures sont emboîtées dans les individus. Ce type d'analyse permet de tenir compte du contexte, qui varie d'un individu à un autre. De plus, d'un point de vue statistique, lorsque les données sont hiérarchiquement structurées, il a été démontré que l'application de modèles multiniveaux est supérieure aux modèles plus « traditionnels » à un seul niveau (Goldstein, 1987; Byrk et Raudenbush, 1992; Van Der Leeden, 1998; Wooldrege et coll., 2001). Ce type d'analyse se distingue en outre par sa flexibilité, puisqu'il ne requiert pas un nombre équivalent d'observations pour chacun des individus (Dupéré et coll., 2007).

Pour examiner les épisodes de rechute, un modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) est utilisé. Tant chez les joueurs que les délinquants, on mesure la rechute de manière binaire (0=non; 1=oui). On ne peut donc pas prétendre que le terme d'erreur suit une distribution normale. Le MLHG s'apparente à la régression logistique, ce qui signifie que l'on cherche à prédire le degré d'occurrence d'un événement, soit les chances qu'un événement se produise versus qu'il ne se produise pas, en fonction des autres paramètres. Byrk et Raudenbush (1992) soulignent que ce type

de modèle procure une approche intégrée pour étudier la structure et les prédicteurs des épisodes de vie chez les individus.

Dans un schème de causalité multiple, les modèles linéaires mixtes généralisés permettent d'identifier les facteurs antécédents (variables « statiques ») et les facteurs intervenants (circonstances de vie) qui ont un effet direct sur la probabilité de la rechute. Comme nous souhaitons analyser, du moins en partie, la chaîne de médiation qui aboutit à ces effets directs, nous proposons d'examiner la façon dont ces facteurs antécédents déterminent les circonstances de vie qui surviennent sur certaines trajectoires individuelles plutôt que sur d'autres, et influencent indirectement les risques de rechute.

RÉSULTATS

La dynamique de rechutes chez les joueurs

Comment décrire la dynamique de rechute chez les joueurs excessifs, selon les données que présente le tableau 11? D'abord, constatons que les risques de rechute sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes (Odds Ratio=1,939; $p \leq 0,05$). En fait, les hommes ont 1,9 fois plus de chances de rechuter durant un épisode d'abstinence que les femmes. Comme on tient compte des revenus criminels cumulés durant les mois d'abstinence, cette prédisposition à la rechute n'est pas expliquée par un penchant différentiel à la délinquance acquisitive. Un deuxième élément de réponse se trouve dans la fréquence de la consommation d'alcool ou de drogues (Odds Ratio=1,763; $p \leq 0,05$). L'effet désinhibant de l'alcool a une influence sur le comportement des joueurs, qui sont plus susceptibles de rechuter lorsqu'ils consomment. Nous observons ensuite que les joueurs qui commettent des délits lucratifs, il est 2,5 fois plus probable qu'ils rechutent

dans de telles circonstances (Odds Ratio=2,517; $p \leq 0,01$). Ces deux derniers résultats renforcent le lien découvert dans de nombreuses études qui associent la pratique de jeux de hasard et d'argent, l'usage d'alcool ou d'autres drogues et le passage à l'acte criminel (Barnes et coll., 1999; Lessieur et coll., 1991; Proimos et coll., 1998; Vitaro et coll., 2001; 2007; Volberg, 1998; Wegrzycka, 2007). La thérapie constitue un autre facteur explicatif. On constate en effet que les risques de rechute diminuent les mois où les joueurs sont en thérapie (Odds Ratio=0,371; $p < 0,05$). Autrement, les joueurs qui ne sont pas en thérapie ont 2,6 fois plus de chances de rechuter que ceux qui le sont. On notera cependant que cet effet préventif de la thérapie sur les risques de rechute est moins marqué ($p < 0,05$) que celui que l'on observe dans la relation thérapie/abstinence ($p < 0,01$). Enfin, contre toute attente, il semble que les joueurs qui manquent davantage de contrôle de soi, ceux qui ont un score élevé à l'échelle de Grasmick et de ses collaborateurs, sont moins enclins à rechuter (Odds Ratio=0,958; $p \leq 0,01$).

Tableau 11 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes de rechute chez les joueurs excessifs: coefficients logistiques (γ) et rapports de cote (Odds Ratio)

LES ÉPISODES DE RECHUTES	MODÈLE 1		MODÈLE 2		MODÈLE 3	
	γ	Odds Ratio	γ		γ	Odds Ratio
NIVEAU 1 (n=494)						
Cohabitation conjugale	0.13 (0.25)	1,140	0.08 (0.25)	1,120	-0.02 (0.20)	0,952
Revenu légitime moyen (ln)	-0.11 (0.42)	0,926	-0.18 (0.41)	0,907	-0.22 (0.43)	0,797
Thérapie			-1.06* (0.50)	0.348	-0.99* (0,18)	0,371
Remboursements de prêts usuraires					0,61 (0,44)	1,838
Consommation d'intoxicants (ln\$)					0,57** (0,15)	1,763
Criminalité lucrative					2,36** (0,47)	2,517
NIVEAU 2 (n=50)						
Sexe	0,76* (0,29)	2,137	0,77* (0,28)	2,167	0,66* (0,29)	1,939
Âge	-0,01 (0,02)	0,989	-0,01 (0,02)	0,992	0,02 (0,02)	1,001
Scolarité	-0,17 (0,10)	0,848	-0,15 (0,10)	0,858	-0,21 (0,12)	0,810
ICJE	0,02 (0,03)	1,022	0,02 (0,03)	1,017	-0,00 (0,03)	0,998
MCS	-0,02* (0,01)	0,980	-0,02* (0,01)	0,980	-0,04** (0,01)	0,958
Pertes relatives moyennes			0,04 (0,05)	1,015	0,05 (0,07)	1,013

* = $p < 0,05$; ** = $p < 0,001$ (l'erreur-type est entre parenthèses)

L'examen des effets indirects permet par ailleurs de mettre en perspective les facteurs intervenants. Par exemple, le tableau 12 montre que les joueurs plus âgés sont plus enclins à demander de l'aide. Comme le niveau d'impulsivité est tenu constant pour chaque catégorie d'âge, il semble bien que l'âge ait un effet de maturation qui lui soit propre et que cela ait un impact indirect sur la fermeté de l'engagement à ne pas rechuter. L'âge a un deuxième impact indirect sur les facteurs qui précipitent les rechutes : les joueurs plus âgés sont moins enclins à s'enivrer que les joueurs plus jeunes et sont par conséquent moins enclins à connaître des rechutes. Le chapitre 3 montrait que les femmes avaient autant de chances que les

hommes de connaître des épisodes d'abstinence. Lorsqu'elles s'engagent dans un épisode d'abstinence, elles rechutent toutefois moins que les joueurs de sexe masculin. On pourrait penser que cet effet direct est d'autant plus robuste si l'on considère que les femmes disposent de revenus légitimes moindres et qu'elles contractent moins d'emprunts aux prêteurs usuraires (tableau 12). Toutefois, ni les augmentations de revenus, ni l'absence d'occasions d'emprunts usuraires n'augmentent les risques de rechute. On doit en conclure que les femmes qui sont aux prises avec une compulsion de jeu sont plus fermes dans leur décision de ne pas rechuter que les hommes et que ce penchant n'est pas explicable par les circonstances particulières de leurs vies respectives. D'autres facteurs, mal mesurés par le modèle d'analyse, interviennent sans doute. On peut penser au sentiment de honte, plus marqué chez certains, qui influence certainement la probabilité de rechute

Tableau 12 : Interrelations entre les circonstances de vie et les caractéristiques personnelles des joueurs excessifs : coefficient de régression (b)

	Relation conjugale	Revenu légitime	En thérapie	Prêt Usuraire	Consom. d'intox.	Crime lucratif
Sexe	-1,50*(0,26)	0,49*(0,22)	X	2,93**(0,91)	X	1,09*(0,50)
Âge	X	X	0,04*(0,01)	X	-0,04*(0,01)	X
Scolarité	0,47**(0,21)	X	X	-0,48*(0,18)	X	X
ICJE	X	X	X	0,21*(0,09)	X	X
MCS	X	X	0,01*(0,00)	X	0,02*(0,01)	0,03*(0,01)
Pertes relatives	0,31**(0,10)	-0,04*(0,02)	X	0,48**(0,07)	X	0,37**(0,12)

* = $p < 0,05$; ** = $p < 0,001$

Note : L'erreur-type est entre parenthèses.

Il est surprenant que cette dynamique de rechute ne soit pas influencée directement par les sommes moyennes que les joueurs déboursent au jeu chaque mois (pertes relatives). L'examen des effets indirects montre plutôt que les dépenses influencent les facteurs dynamiques intervenant sur les risques de rechutes. Ainsi, les joueurs qui ont des pertes moyennes mensuelles plus élevées sont plus enclins à commettre des crimes lucratifs.

Si on tient compte des résultats obtenus au chapitre 3, on arrive à la conclusion qu'il existe un lien étroit entre la pratique des jeux de hasard et d'argent et le passage à l'acte criminel. Une hausse des revenus criminels intensifie la pratique de ces jeux, comme elle nuit aux chances de s'abstenir. Le simple fait de commettre un délit prédit fortement la reprise des habitudes de jeux. Bien que la force du lien soit indéniable, il nous est toutefois impossible de déterminer la chaîne causale, d'identifier la cause de l'effet. L'âge moyen au premier crime (32 ans en moyenne) indique que la criminalité des joueurs qui passent à l'acte a débuté avant les problèmes de jeux, ces derniers débutant, en moyenne, à l'âge de 36 ans. L'âge de l'initiation au crime en combinaison avec les revenus appréciables que les joueurs soutirent de leurs activités criminelles laissent supposer que les joueurs qui optent pour la délinquance ne le font pas parce qu'ils sont endettés par le jeu, mais parce qu'ils sont au départ délinquants et que la délinquance est un terrain d'activités qu'ils pratiquent bien. Il serait alors intéressant de comparer, dans une autre étude, le sous-échantillon de joueurs qui commettent des crimes aux délinquants persistants, pour déterminer s'ils s'apparentent davantage aux délinquants de carrière qu'aux joueurs pathologiques qui ne commettent pas de crime.

Qu'un plus grand contrôle de soi prédise une inclinaison plus prononcée à la rechute est un résultat paradoxal, que l'on peut toutefois résoudre en examinant les effets indirects des caractéristiques des joueurs sur les prédicteurs dynamiques de rechute. Le tableau 12 montre que les joueurs les plus impulsifs sont également ceux qui sont les plus enclins à opter pour la thérapie, ce qui signifie, à contrario, que les joueurs les moins impulsifs, c'est-à-dire ceux qui sont les plus enclins à se juger aptes à contrôler leurs passions, sont les moins incités à se décider à demander de l'aide. Cela dit, dans nos analyses principales, les prédicteurs dynamiques tiennent constants les mois durant lesquels les joueurs sont en thérapie ou

non. L'effet contre-intuitif observé, soit que les joueurs les moins impulsifs sont plus à risque de rechute, ne s'explique donc pas seulement parce qu'ils sont moins souvent en thérapie que les autres joueurs. On doit supposer que les joueurs les moins impulsifs, à mois en thérapie tenus constants, sont également les joueurs qui se persuadent le mieux d'être capables de contrôler leur passion ou leur vice. L'échelle de manque de contrôle de soi mesure à la fois le degré d'impulsivité des sujets et le jugement qu'ils portent sur leur propre impulsivité. Ceux qui se jugent les moins impulsifs semblent davantage enclins à surestimer leur capacité de dominer leur passion. Cela expliquerait à la fois qu'un score élevé à l'échelle de manque de contrôle de soi prédispose les sujets à la consommation d'alcool ou de drogues illicites ($p < 0,05$) et au passage à l'acte criminel ($p < 0,01$), mais qu'un score plus faible de la même échelle puisse être indicatif d'un risque plus élevé de rechute. Cette dynamique de rechute fait, somme toute, intervenir à la fois les caractéristiques des joueurs et les circonstances de leur vie quotidienne.

La dynamique de rechute chez les délinquants

Contrairement aux joueurs excessifs, les délinquants les plus âgés connaissent des risques de rechute moins élevés que les délinquants moins âgés (Odds Ratio = 0,98; $p < 0,05$), ce qui suggère la présence d'un effet d'usure ou de maturité sociale. De plus, alors que, chez les joueurs, les risques de rechute ne sont pas affectés lorsque leurs revenus légitimes baissent ou augmentent, chez les délinquants qui poursuivent une délinquance axée sur les gains monétaires, toute baisse de revenu légitime se traduit par des risques plus élevés de rechute (Odds Ratio = 0,87; $p < 0,001$). En outre, les risques de rechute sont moins élevés chez les délinquants plus instruits, qui disposent d'une plus grande marge de manœuvre sur le marché du travail (Odds Ratio = 0,67; $p < 0,05$). On

n'observe toutefois pas d'effet analogue de l'instruction chez les joueurs excessifs. Dit autrement, la délinquance ne semble pas manifester les « propriétés compulsives » que présente l'habitude du jeu, mais elle est assujettie aux effets de la maturité et des opportunités licites d'emploi.

Contrairement aux joueurs, les risques de rechute ne sont pas plus élevés pour les délinquants qui consomment beaucoup d'alcool ou qui prennent des drogues dures. Ces résultats ne sont pas particulièrement robustes ou persuasifs parce que cette consommation a été analysée comme une caractéristique invariante, pour les trajectoires de délinquance, faute de mesures de calendrier. Rien n'exclut cependant que les effets de consommation puissent être détectés indirectement à travers leurs effets sur les facteurs dynamiques qui agissent sur les risques de rechute (voir le tableau 14).

On n'observe ni chez les joueurs ni chez les délinquants d'impact notable sur leurs chances de rechute durant les mois de cohabitation conjugale. Ces résultats sont sans doute difficiles à interpréter parce que la qualité de la relation maritale et de l'attachement au partenaire n'ont pas été mesurés (Sampson, Laub et Wimer, 2006). Il reste que plusieurs indicateurs qui sont susceptibles d'atténuer ou de concurrencer cet attachement, comme la consommation de drogues dures ou le degré d'intégration dans le milieu criminel des sujets, ont été incorporés dans le modèle à titre de variables statiques.

Dans le contexte d'une dynamique de jeu excessif, où l'entrée en thérapie dépend des joueurs eux-mêmes, la supervision exercée par les thérapeutes encourage l'abstinence et prévient les risques de rechute. La surveillance pénale des délinquants produit, en revanche, l'effet inverse : les délinquants ont 1,7 fois plus de chances de rechuter durant les mois où ils

sont sous surveillance que durant les mois où ils ne le sont pas (Odds Ratio =1,706; $p < 0,001$). On se rappellera que les épisodes de surveillance n'incitaient pas le désistement temporaire, mais exerçaient un effet de modération sur les gains criminels (chapitre 4).

Comment expliquer qu'en analysant les risques de rechute on observe non pas une absence d'effet mais un effet aggravant? Puisque plus de 90% des épisodes de surveillance pénale suivent un épisode d'incarcération, trois scénarios peuvent être envisagés. Selon le premier scénario, le séjour en prison aurait un effet criminogène. On envisage ici la prison comme une école du crime. Ce scénario est à priori assez persuasif, mais il est étonnant de constater que les risques de rechute ne sont pas influencés par les paramètres qui caractérisent normalement les trajectoires délinquantes, comme le nombre de partenaires ou de contacts dans le milieu criminel, les revenus criminels moyens, le succès à éviter les contacts policiers durant la période et la diversification des activités criminelles.

Tableau 13 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes de récidives chez les délinquants: coefficients logistiques (γ) et rapports de cote (Odds Ratio)

LES ÉPISODES DE RÉCIDIVES	MODÈLE 1		MODÈLE 2		MODÈLE 3	
	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio
NIVEAU 1 (n=1981)						
Cohabitation conjugale	-0,10 (0,20)	0,907	-0,17 (0,20)	0,843	-0,20 (0,20)	0,819
Revenu légitime	-0,15** (0,04)	0,858	-0,14** (0,04)	0,867	-0,14** (0,04)	0,872
Surveillance pénale			0,54* (0,17)	1,714	0,53* (0,17)	1,706
NIVEAU 2 (n=107)						
Âge	-0,01 (0,01)	0,988	-0,02* (0,01)	0,977	-0,02* (0,01)	0,975
Scolarité	-0,17* (0,23)	0,680	-0,17* (0,23)	0,685	-0,17* (0,23)	0,666
Âge au premier crime	-0,01 (0,01)	0,986	-0,00 (0,01)	0,999	0,00 (0,01)	1,000
Score à l'échelle de manque de contrôle de soi	0,00 (0,01)	1,000	-0,01 (0,01)	0,994	-0,01 (0,01)	0,994
Consommation d'alcool	0,17 (0,20)	1,195	0,17 (0,20)	1,308	0,17 (0,20)	1,317
Utilisation de drogues dures	-0,08 (0,18)	0,923	-0,08 (0,18)	0,881	-0,08 (0,18)	0,889
Réseau criminel	0,03 (0,01)	1,003	0,00 (0,01)	1,004	0,00 (0,01)	1,004
Revenus criminels moyens					0,03 (0,03)	1,030
Succès à éviter les contacts policiers					0,07 (0,37)	1,078
Diversification des activités criminelles					0,04 (0,17)	1,041

* = $p < 0,05$; ** = $p < 0,001$ (l'erreur-type est entre parenthèses),

L'effet de la surveillance mérite que l'on s'y attarde davantage. Une deuxième interprétation, qui postule que les délinquants auraient de la difficulté à se trouver un emploi sur le marché conventionnel durant les

mois de surveillance, peut être rejetée. En réalité, ces difficultés n'expliquent pas l'effet de la surveillance parce que les variations mensuelles des revenus légitimes ont également été tenues constantes dans les analyses multivariées du tableau 13. Les opportunités d'emploi et la qualité des emplois disponibles influencent certes les risques de rechute, mais cet effet est distinct de l'effet différé de la surveillance pénale sur les risques de rechute. Selon le troisième scénario, les sujets susceptibles de connaître des épisodes de surveillance pénale seraient, au départ, davantage susceptibles de rechuter. Il est difficile de départager ces scénarios, notamment le premier et le troisième, sans examiner l'impact indirect des variables statiques sur les variables dynamiques du modèle (voir le tableau 14).

Tableau 14 : Interrelations entre les circonstances de vie et les caractéristiques personnelles des délinquants : coefficient de régression (b)

	Relation conjugale	Revenu légitime	Surveillance pénale
Âge	X	X	X
Scolarité	X	X	X
Âge 1 ^{er} crime	X	X	-,11*(0,05)
Manque de contrôle de soi	X	X	X
Abus d'alcool	X	X	1,64*(0,79)
Drogues dures	-	X	X
	1,88*(0,9)		
Réseau criminel	X	X	X
Revenus criminels moyens	X	-0,21*(0,09)	X
Succès à éviter les contacts policiers	X	X	-1,86*(0,15)
Diversification des activités criminelles	X	X	X

* = p<0,05 ; ** = p<0,001 (l'erreur-type est entre parenthèses)

Selon ce tableau, la précocité des trajectoires de délinquance augmente les chances que les délinquants soient l'objet de surveillance pénale durant leurs séquences d'abstinence (p<0,05). La médiocrité relative des

performances criminelles a également un impact, puisque la probabilité d'être sous surveillance varie inversement avec le succès passé à éviter les contacts policiers ($p < 0,05$). Finalement, une consommation assidue d'alcool augmente les chances de connaître des épisodes de surveillance pénale. Toutefois, aucun des paramètres d'intégration au milieu criminel – revenus criminels, taille du réseau de l'entourage d'associations délinquantes, diversité des emplois criminels – n'a d'impact indirect sur le synchronisme des épisodes de surveillance pénale. La connexion entre l'expertise criminelle des délinquants et la surveillance pénale dont ils font l'objet semble beaucoup plus saillante que les effets de sélection que captent l'abus d'alcool, la précocité de la carrière délinquante, et la désorganisation personnelle de la trajectoire criminelle adoptée.

Le lien entre la performance criminelle moyenne des délinquants en période d'activité et les revenus légitimes renforce l'effet de « balancier » suggéré au chapitre quatre. Nous avons effectivement vu que les délinquants avaient tendance à augmenter leurs revenus criminels lorsque leurs revenus légitimes chutaient et qu'ils diminuaient leurs revenus du crime lorsque leurs revenus légitimes étaient supérieurs. On apprend, au tableau 18, que les délinquants qui réussissent le mieux dans le crime ont, de manière générale, des revenus légitimes plus modestes et vice versa. Il est possible que ceux qui s'investissent davantage dans le crime et qui négligent le marché du travail conventionnel se retrouvent dans une situation plus précaire lorsqu'ils s'abstiennent de commettre des crimes. Cette précarité augmenterait par la suite les risques de récidives.

CONCLUSION

L'analyse rétrospective des séquences d'abstinence temporaire qui surviennent le long d'une trajectoire de déviance mérite d'être analysée en

détail, parce qu'elle nous renseigne sur la dynamique de rechute ultérieure des sujets. L'intérêt de cette étude est de miser sur une analyse autorévélee des rechutes et du moment où ces rechutes se produisent, parce que les mesures « officielles » de rechutes, celles données par les nouvelles condamnations ou les nouvelles entrées en thérapie, présentent un problème de chiffre noir et de délai temporel. En d'autres mots, les rechutes réelles sont plus nombreuses que les rechutes connues des autorités officielles) et un problème de délai temporel : les rechutes « connues » peuvent se produire bien avant le début des rechutes effectives. Une contribution méthodologique de l'étude est de souligner l'intérêt de procéder à des analyses de certains segments temporels de la période fenêtre et d'étudier le comportement de certains sous-groupes de sujets. Pour les besoins de l'étude, le calendrier des observations temporelles couvre une période de 36 mois, mais les segments analysés se limitent, en moyenne, à une dizaine de mois pour les joueurs excessifs et à une vingtaine de mois pour les délinquants.

Cette étude permet de confronter les deux perspectives théoriques de la carrière criminelle sur les épisodes de rechute au sein de deux trajectoires déviantes. Elle a permis d'articuler les rapports entre les caractéristiques individuelles des sujets (invariantes ou fixes) et les causes prochaines de leurs comportements (circonstances de vie dynamiques). La démonstration met en évidence le caractère général du cadre analytique de la carrière criminelle, qu'il peut contribuer à la compréhension d'autres types de trajectoires déviantes. D'ailleurs, les résultats montrent qu'une meilleure compréhension de la dynamique des rechutes requière les deux perspectives du paradigme de la carrière criminelle : la perspective développementale et celle du « *life course* ». Les analyses mettent également en évidence l'intérêt de considérer les aspects spécifiques qui accompagnent un mode de vie déviant particulier. Il est intéressant

d'observer que les trajectoires des joueurs excessifs sont grandement influencées par la cooccurrence des déviations, les risques de rechute sont plus élevés lorsque les joueurs sont impliqués dans une criminalité lucrative et lorsqu'ils dépensent davantage dans leur consommation d'intoxicants. Le paradigme de la carrière criminelle a pour but de contribuer à l'avancement des recherches sur les carrières criminelles, d'identifier et d'explicitier les différentes facettes des carrières criminelles, et d'élaborer de nouvelles théories qui s'inscrivent dans la perspective du paradigme, il demeurent toutefois plusieurs facteurs et dimensions des carrières criminelles sont encore méconnus (Piquero et coll., 2003; 2007). Dans cette perspective, cette étude contribue aux travaux sur la carrière criminelle.

À la différence des chapitres trois et quatre, l'effet des caractéristiques individuelles et des circonstances de vie est mieux équilibré. On se rappelle que les analyses des chapitres trois et quatre montraient que les circonstances de vie avaient une influence directe sur l'intensité de la déviance ainsi que sur les épisodes de conformité, alors que les caractéristiques des individus avaient souvent très peu de force explicative. Il est instructif de savoir que les délinquants les plus instruits et les plus âgés ont des risques de rechute moins élevés, quels que soient leurs revenus, légitimes ou illicites.

On découvre également dans cette étude que l'effet des circonstances de vie est souvent conditionnel à certaines caractéristiques des individus. Il est aussi instructif de constater que la précocité des trajectoires de délinquance a un impact indirect sur les risques de rechute à un moment ou à un autre de la trajectoire de délinquance. La stratégie d'analyser l'impact indirect des caractéristiques individuelles des sujets sur les

prédicteurs dynamiques nous a semblé prometteuse. Les données sont représentées aux tableaux 16 et 18.

Enfin, cette étude prépare le terrain à une conceptualisation générale des dynamiques de rechute en comparant les trajectoires déviantes fort différentes des joueurs excessifs et des délinquants. Les difficultés de la démarche sont obviées : les circonstances qui modulent les trajectoires d'une forme de déviance, ici le jeu excessif, sont parfois similaires et parfois très différentes des circonstances qui modulent les trajectoires d'une autre forme de déviance, en l'occurrence la délinquance. De plus, les effets des mêmes prédicteurs, statiques ou dynamiques, sont parfois inversés en raison de la nature de la déviance : alors que les joueurs perdent de l'argent à leurs dépens, les délinquants en gagnent aux dépens des autres. Toutefois, les avantages de la démarche ne sont pas négligeables. En comparant les trajectoires de délinquants sérieux, ceux qui sont incarcérés pour des sentences de deux ans ou plus, et de joueurs excessifs, on relativise la gravité des épisodes de délinquance des derniers et on souligne les effets différents des interventions pénales, comme la surveillance et l'arrestation, et des interventions cliniques, la thérapie, sur les trajectoires de déviance.

La possibilité de mettre de l'avant les trajectoires typiques, comme celles de délinquants impliqués dans une forme particulière de délit peut être d'un grand intérêt théorique et clinique. Il semble bénéfique de poursuivre la réflexion engagée ici, en apportant un éclairage sur la dynamique et les facteurs qui influencent un autre type de conduites criminelles ou un autre type de conduites déviantes. Par exemple, de comprendre et d'identifier les déterminants qui modulent la carrière criminelle d'agresseurs sexuels à travers une analyse des dimensions qui marquent ces trajectoires. Ceci

pourrait favoriser la connaissance sur les motivations déviantes, mais aussi de développer des interventions adaptées et spécifiques.

CONCLUSION



Cette thèse est innovatrice. 1) elle a le mérite d'être la première étude canadienne à analyser des données de calendrier; 2) aucune étude, tant américaine que canadienne, ne s'est penchée sur la dynamique des trajectoires de joueurs excessifs; 3) elle est la première à comparer la dynamique de deux trajectoires déviantes dans une telle perspective analytique.

D'entrer de *jeu*, cette thèse adoptait une vision large de la déviance (Paternoster et Brame, 1997). Les délinquants ne font pas que varier les formes particulières de crimes qu'ils commettent, ils sont aussi enclins à adopter une multitude de conduites déviantes (Cusson, 2005; Hochstetler, 2002; West et Farrington, 1977; Brochu, 1995; Shover, 1996). Une vie sexuelle débridée, les paris, l'abus alcool et la drogue sont pour certains les effets d'un style de vie (Cusson, 2005; Hochstetler, 2002), tandis que pour d'autres ceux-ci sont le reflet d'un penchant à la déviance (Gottfredson et Hirschi, 1990; Hass, 2001). Si on considère que les crimes et les actes déviantes sont en effet analogues, il en résulte que les explications des trajectoires déviance sont généralisables, et ce, peu importe le type de comportements qui s'actualise au sein des trajectoires. Autrement dit, les éléments qui expliquent la participation, l'intensité ou encore la continuité des actes déviantes sont les mêmes qu'il s'agisse de délinquants persistants, de joueurs excessifs, voire même de toxicomanes.

L'un des principaux objectifs de la thèse est d'arriver à mieux comprendre les trajectoires et ce qui les influence. On s'intéresse plus particulièrement aux éléments qui rendent compte des dimensions qui marquent les trajectoires déviantes. L'examen du passage à l'acte et de ses paramètres passe inévitablement par les circonstances dans lesquelles il se produit. Hochstetler (2002) va plus loin : il affirme que les conduites déviantes font partie d'une séquence d'actes et de situations interreliées que choisissent

les individus de leur plein gré. Le début et la fin de cette séquence sont les balises de la carrière déviante. Dit autrement, la trajectoire de cette carrière est déterminée par les caractéristiques individuelles – celles-ci peuvent par exemple influencer la perception d'une situation – et les circonstances de vie. Les résultats de Ouellet et Tremblay (2008) indiquent cependant qu'une prédisposition générale, une caractéristique individuelle sous la forme d'un trait de personnalité – ne suffisent pas à expliquer les paramètres qui régissent cette séquence. L'échelle du manque de contrôle de soi prédisait très mal l'étendue des pertes cumulées par les joueurs excessifs alors qu'elle prédisait très bien, mais dans une direction inattendue, l'ampleur des gains criminels que les délinquants ont retirés durant la période fenêtre (Ouellet et Tremblay, 2008). L'inconstance des résultats entourant le manque de contrôle de soi n'est pas un fait nouveau. Grasmick et coll., (1993) l'ont constaté dans leur validation initiale de la mesure du concept. Plus récemment, Greenberg et ses collègues (2002) concluent, contrairement à la thèse de Gottfredson et Hirshi (1990), que les causes du crime et des comportements analogues dépendent fortement du type de délinquants/déviants, mais aussi du type de comportements risqués dans lequel s'engagent ces individus²³.

L'examen des paramètres des trajectoires déviantes permet de mesurer l'incidence du manque de contrôle de soi dans les décisions que prennent les déviants mensuellement, et ce, en tenant constant les circonstances de vie et les autres caractéristiques individuelles. Chez les joueurs comme chez les délinquants, le manque de contrôle de soi n'est pas un facteur dominant dans l'explication des dimensions de ces trajectoires. Ce trait de personnalité ne prédit pas l'intensité de la déviance, les épisodes d'abstinence et la rechute chez les délinquants. À la seule exception des épisodes de rechutes chez les joueurs excessifs, il était assez inattendu de

²³ Pour une critique complète de la théorie de Gottfredson et Hirschi voir Geis (2000).

constater que les joueurs qui manquent davantage de contrôle de soi sont moins enclins à rechuter. L'interprétation de ce résultat paradoxal a nécessité des analyses complémentaires; les effets indirects.

À défaut de ne pas avoir d'effet direct, nous avons fait l'examen des effets indirects, pour vérifier si le manque de contrôle de soi module les circonstances de vie qui prédisent les changements dans les paramètres des trajectoires. Chez les joueurs excessifs, le manque de contrôle de soi prédispose à la consommation d'alcool ou de drogues illicites ainsi qu'au passage à l'acte criminel lucratif. Chez les délinquants, cet examen révèle qu'un plus grand manque de contrôle de soi mène à une plus grande diversification des activités criminelles. Le manque de contrôle de soi a donc un effet indirect sur les dimensions des trajectoires criminelles, puisqu'il prédit certaines circonstances qui dictent les paramètres de l'investissement déviant. La prise en considération d'une prédisposition générale à la déviance contribue et enrichit la compréhension de la dynamique des trajectoires déviantes. Cette contribution demeure toutefois indirecte.

Les circonstances de vie examinées peuvent se diviser en deux groupes; les conventionnelles ou légitimes et les déviantes. Les circonstances conventionnelles sont représentées sur une base mensuelle, dans un cas comme dans l'autre, par la cohabitation maritale et les revenus légitimes (qui combinent les revenus d'emplois et les prestations gouvernementales). Plusieurs travaux empiriques soulignent l'importance des événements de vie « ordinaires » dans la fréquence des délits (Griffin et Armstrong, 2003; Horney et coll., 1995; Laub et Sampson, 1993, 2003; Sampson et Laub, 1990, 1993). Pour Sampson et Laub (1993), les trajectoires criminelles et déviantes sont influencées par les liens sociaux qu'entretiennent les adultes avec les institutions sociales symboles

de contrôle social informel, en particulier le travail, le mariage ou le simple fait d'aller à l'école. Contrairement à d'autres (Horney, Osgood et Marshall, 1995; McGloin et coll., 2007; Sampson, Laub et Wimer, 2006; Uggen et Thompson, 2003), nos analyses ne révèlent aucun impact notable des mois de cohabitation conjugale, peu importe la dimension ou la trajectoire déviante à l'examen. Notre diagnostic est bien entendu provisoire et assujéti aux réserves d'usages. Il l'est d'autant plus qu'il s'agit d'études exploratoires où, même si l'âge, le sexe et les revenus des participants ont été pris en considération, d'autres facteurs qui interviennent sans doute n'ont pas pu être considérés dans nos analyses. Par exemple, on pense à la qualité de la relation ou encore la durée de celle-ci (plusieurs de ces relations, tant chez les joueurs que chez les délinquants ont débuté avant la période fenêtre).

De nombreuses études se sont intéressées aux effets du travail sur la déviance, à savoir si le simple fait de détenir un emploi ou le sentiment d'attachement envers ce travail a un impact sur les comportements déviants. Peu d'études se sont toutefois attardées à l'impact de la performance légitime. Cette mesure prend tout son sens dans un contexte économique et social capitaliste. L'adoption de cette perspective s'est avérée instructive. Tant l'intensité des habitudes de jeux que celle de la criminalité lucrative s'ajustent en fonction des revenus légaux qui sont encaissés chaque mois. Chez les joueurs, les sommes consacrées aux habitudes de jeu n'évoluent pas en parallèle avec les revenus légitimes dont ils disposent. A priori, on aurait pu croire que plus les joueurs ont d'argent à leur disposition et plus ils en engloutissent dans leur passion. Or, ce n'est pas le cas. Lorsque le revenu mensuel augmente, les joueurs dépensent relativement moins au jeu et les mois où il diminue les sommes consacrées sont relativement plus élevées.

L'effet des revenus légitimes sur les trajectoires criminelles s'apparente à celui remarqué dans les trajectoires de jeux. Les délinquants augmentent leurs revenus criminels lorsque leurs revenus légitimes chutent et ils diminuent leurs revenus du crime lorsque leurs revenus légitimes sont supérieurs. Il est envisageable qu'un investissement plus prononcé dans la vie conventionnelle mène les déviants à délaisser, du moins partiellement, leurs activités déviantes faute de temps. Il est aussi possible que de meilleures performances légitimes incitent à réduire la prise de risques. Ces résultats appuient ceux de Uggen (2000) qui présente le travail comme un point tournant dans les trajectoires des délinquants (voir aussi Uggen et Staff, 2001). Ceci semble d'autant plus vrai chez les délinquants. Dans leur cas et contrairement aux joueurs excessifs, les revenus légitimes ne se limitent pas à influencer la performance criminelle, une hausse des revenus légaux augmente les chances d'un désistement temporaire et diminue celles de la récidive. Ce résultat s'explique possiblement par la plus grande rationalité qui accompagne les conduites criminelles en contraste à celle qui se lie à la pratique de jeux de hasard, dont la part de « compulsion » derrière ces habitudes est assurément plus importante.

Plusieurs circonstances qui marquent la vie déviante ont aussi été examinées. Celles-ci diffèrent selon le type de trajectoires. Bien qu'il s'agisse de trajectoires déviantes, un effort est consenti afin que ces circonstances représentent les particularités de chaque type de déviance. Nous avons porté une attention particulière aux situations dont la vertu est de réprimer les conduites déviantes : les thérapies chez les joueurs et la surveillance pénale pour les délinquants. Les mois passés en thérapie prédisent fortement les paramètres qui marquent les trajectoires de jeux. Les joueurs excessifs qui décident de se prendre en main, aucun joueur de notre échantillon n'a été forcé de suivre une thérapie, modèrent leurs habitudes de jeux les mois où ils sont en thérapie, ils ont aussi plus de

chances de cesser de jouer - du moins temporairement - lors de ces épisodes et les risques de rechute sont également plus faibles dans de telles circonstances.

L'impact de la surveillance pénale est moins marquant dans le cas des délinquants. Les délinquants sont moins performants durant les mois où ils sont en libération conditionnelle, en probation ou en maison de transition. L'effet sur la performance criminelle est appréciable, il se peut que les délinquants soient moins enclins à prendre des risques lorsqu'ils sont surveillés, après tous les risques de se faire prendre sont plus élevés dans de telles conditions. Bien que les mois de surveillance modèrent la performance, ils n'incitent pas à l'abstinence du crime. Non seulement la surveillance pénale ne prédit pas le désistement, mais ces épisodes augmentent les risques de récidive. Il est possible que le désistement dans un contexte de surveillance soit davantage incité par la contrainte que par un réel désir de se prendre en main. Le maintien de l'abstinence serait plus précaire lorsqu'il n'est pas volontaire et les risques de récidive seraient alors plus grands dans de telles conditions. Dans le contexte d'une dynamique de jeu excessif où l'entrée en thérapie dépend des joueurs eux-mêmes, la supervision exercée par les thérapeutes encourage l'abstinence et prévient les risques de rechute.

Plusieurs auteurs associent le jeu excessif au passage à l'acte criminel (Fulcher, 1979; Cluster, 1985; Taber *et coll.*, 1987; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), à la consommation d'alcool et de drogues (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et coll.*, 2001), mais aussi à d'autres circonstances à risques ou stressantes (Marlatt et Gordon, 1985; Sinha, 2001; Lightsey et Hulsey, 2002). Chez les joueurs nous avons porté une attention aux effets des revenus criminels, des emprunts auprès de prêteur

usurairer (de type « *shylock* ») ainsi que des dépenses mensuelles en stupéfiants. Nos analyses mettent en évidence le « risque » derrière ces circonstances sur les habitudes de jeux. Les revenus criminels incitent à augmenter le tempo des habitudes de jeux, ce qui se traduit par des pertes relatives plus élevées. Les chances de s'abstenir de participer aux jeux de hasard et d'argent sont plus faibles lorsque : les revenus criminels et les dépenses en stupéfiants augmentent, mais aussi durant les épisodes de remboursement d'un prêt usurairer. Les joueurs excessifs sont plus à risque de rechuter lorsqu'ils commettent des délits et lorsque leur consommation augmente.

En somme, l'implication criminelle des joueurs excessifs influence chacune des dimensions examinées. Rappelons que seuls 35 % de notre échantillon avoue avoir commis des crimes à but lucratif durant la période. Il est probable que l'engagement criminel dépend d'un accès préalable aux opportunités criminelles. Cette hypothèse semble valable surtout si on considère les revenus qui sont retirés mensuellement des activités criminelles (1380,38 \$) des joueurs qui se commettent, mais aussi en raison de la durée des épisodes criminels, ceux-ci s'étalent en moyenne sur une période de neuf mois. Cette criminalité ici décrite contraste avec la vision de nombreux auteurs qui montrent les crimes commis par les joueurs comme des signes de désespoir, des actes motivés par l'impulsion du moment et non en fonction d'opportunités rentables. Si c'était le cas, les crimes commis seraient épisodiques et éphémères, puis on pourrait s'attendre à ce que cette criminalité « expressive » ne rapporte que des gains triviaux. Il ne faut pas perdre de vue que plusieurs joueurs excessifs même fortement endettés ne commettent pas de crime, par simple principe ou à défaut d'un savoir-faire. Ceci donne du poids à l'hypothèse voulant que les joueurs qui optent pour la délinquance ne le font pas parce qu'ils sont endettés par le jeu, mais parce qu'ils sont au départ délinquants

et que la délinquance est un terrain d'activités qu'ils pratiquent bien. Par l'exemple, l'une des joueuses rencontrées était tenancière d'une maison clause, elle avait à sa charge entre 10-15 filles sous sa gouverne. De plus, à l'occasion, elle était impliquée dans la distribution de drogues (essentiellement l'importation de la cocaïne en grande quantité), ces revenus criminels variaient entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par mois. Elle flambait l'essentiel de ses recettes criminelles dans le jeu et la drogue. Dans son cas le crime a débuté avant le jeu, elle voyait le jeu comme un passe-temps, une activité divertissante qui lui permettait essentiellement de décompresser. Cette participante ressemble davantage au délinquant décrit dans le livre de Cusson (2005) que le joueur que l'on voit dans les publicités pour prévenir les problèmes de jeu. Pour ces raisons, nous avons soulevé au chapitre 5, l'intérêt de comparer, dans une autre étude, le sous-échantillon de joueurs qui commettent des crimes sur une base régulière par rapport aux délinquants.

Pour les délinquants il a été jugé pertinent de mesurer l'incidence de la variation mensuelle des occasions criminelles ainsi que le succès des délinquants à éviter les appréhensions policières (les effets de l'impunité). Ces deux mesures se sont révélées des facteurs dominants dans l'explication des revenus criminels et du désistement temporaire. C'est avec surprise que nous avons constaté que le succès à éviter les contacts policiers et la diversification des activités criminelles ne prédisent pas la récidive. De nos analyses nous comprenons que peu importe la moyenne du succès à éviter les autorités et le nombre d'occasions criminelles disponibles, ce sont en grande partie les fluctuations des revenus légitimes qui vont déterminer la récidive.

La diversification des activités criminelles est un facteur important dans la prédiction des revenus criminels mensuels : les mois où les délinquants

profitent de nouvelles opportunités leurs revenus augmentent. Nos analyses des effets indirects ont révélé l'influence du nombre de partenaires potentiels dans le réseau criminel des délinquants sur le nombre d'occasions criminelles qui sont disponibles chaque mois. Autrement dit, un réseau criminel plus étendu augmente les opportunités criminelles. Bien que la diversification ait un effet positif sur les gains criminels, il est possible qu'une plus grande diversité des actes commis expose les délinquants à des risques supplémentaires. Il serait intéressant de vérifier, dans une autre étude, si l'augmentation des risques est justifiée par l'ampleur des gains criminels supplémentaires.

Le succès à éviter les contacts policiers prédit de meilleurs revenus du crime et la continuité du passage à l'acte dans le temps. Les mois où les délinquants connaissent du succès les incitent à prendre des moyens pour augmenter leurs revenus criminels, mais aussi les encouragent à poursuivre dans le crime, les chances de désistement temporaire sont plus faibles. À l'inverse, les mois qui se soldent par des échecs, les mois où l'on enregistre au moins un contact avec les autorités du système judiciaire, permettent de prédire une chute des revenus criminels ainsi qu'une plus forte probabilité de désistement. La confiance acquise des expériences d'impunité est un facteur clé dans la compréhension des dimensions qui caractérisent les trajectoires criminelles.

De nombreux chercheurs (Paternoster et Piquero, 1995; Piquero et Paternoster, 1998; Piquero et Pogarsky, 2002; Stiren et Applegate, 2007) ont utilisé dans le passé le même indicateur pour mesurer à la fois la fréquence (le nombre de crimes commis par mois) et l'impunité (la différence entre le nombre de crimes commis et le nombre de crimes impunis). Or, pour la grande majorité des délinquants, les appréhensions policières demeurent un événement rare (les chances d'être appréhendé

sont traditionnellement sous le seuil de 5 %). Comme le nombre de crimes qui sont commis est habituellement très proche du nombre de crimes qui ne sont pas détectés par les autorités policières à un moment t , il n'est pas surprenant dans cette mesure que les crimes impunis à t prédisent la cadence des délits qui seront commis dans un temps futur. Les modèles hiérarchiques en combinaison avec les calendriers d'histoire de vie permettent l'examen de l'effet de dissuasion d'une manière plus convaincante (le succès ou l'échec passé à éviter les contacts policiers), dans la mesure où les contrevenants plus sérieux sont susceptibles d'avoir beaucoup plus de contacts avec les autorités au cours d'une période de plusieurs mois. L'utilisation d'un indicateur qui varie et qui tient compte des succès sur une base mensuelle²⁴, amène des écarts plus importants entre les délinquants et représente une manière novatrice de mesurer la dynamique des expériences d'impunité.

Les résultats mettent en évidence l'importance des changements dans les circonstances de vie pour expliquer la dynamique des trajectoires déviantes. Le résultat majeur de cette thèse est que les circonstances de vie (facteurs dynamiques) expliquent bien les dimensions des trajectoires alors que les caractéristiques des individus (facteurs fixes ou statiques) ont souvent très peu de force explicative. Le résultat relatif aux caractéristiques fixes des participants explique sans doute pourquoi plusieurs études basées sur un design dynamique n'ont pas inclus de telles variables dans leurs modélisations (Horney, Osgood et Marshall, 1995; Griffin et Armstrong, 2003; Uggen et Thompson, 2003). Or, une analyse attentive des effets indirects des facteurs statiques relève la pertinence de continuer à s'intéresser à ces facteurs. En effet, on

²⁴ En se basant sur les expériences passées, la moyenne est calculée en divisant le nombre de mois sans contact policier sur le nombre de mois où l'on enregistre de l'activité criminelle. Cette moyenne est calculée pour chaque mois de la période fenêtre et s'apparente de près à la manière dont on calcule la moyenne au bâton au baseball.

découvre que l'effet des caractéristiques dynamiques est souvent conditionnel à certaines variables statistiques. Par exemple, on sait que les délinquants plus âgés et plus instruits réussissent davantage à éviter les appréhensions policières et le fait d'éviter les arrestations s'augmentent de manière directe les revenus criminels mensuels.

Nos résultats montrent globalement qu'une meilleure compréhension de la dynamique de la déviance requière les deux perspectives examinées dans cette thèse : la perspective développementale et celle du « *life course* ». Il est raisonnable de croire que la thèse réalisée comporte des implications tant théoriques que pratiques. Elle répond notamment au besoin, soulevé par la littérature, de comprendre les mécanismes sous-jacents aux différentes dimensions qui marquent les trajectoires déviantes. Étant donné le caractère actuel de l'enjeu social entourant notre objet d'étude, il est envisageable que les conclusions de ce projet puissent orienter les projets de prévention ainsi que les interventions des pouvoirs publics.

Le travail effectué dans cette thèse soulève également de nouvelles questions. Les travaux de la thèse se concentraient sur certaines dimensions de ces parcours (engagement, abstinence et rechute). La suite de ces travaux serait d'examiner plus en détail l'ensemble de ces trajectoires, de se pencher sur leur évolution. Un constat important de cette thèse est d'avoir montré que les facteurs statiques influencent les facteurs dynamiques, ce qui laisse croire que l'effet des dynamiques peut varier selon les individus. Il serait donc intéressant de vérifier, par exemple, si les facteurs développementaux ou certaines prédispositions permettent de prédire l'évolution des trajectoires. Plus particulièrement, il serait intéressant de s'attarder davantage à l'interaction entre les facteurs dynamiques et les facteurs statiques. Une telle étude implique : 1)

d'identifier la présence de différents patrons d'évolution chez les joueurs et chez les délinquants, 2) de déterminer, tant chez les joueurs que chez les délinquants, les facteurs qui permettent de prédire ou d'expliquer les probabilités d'appartenance à chacune des trajectoires estimées, de comprendre les caractéristiques communes que partagent les individus qui suivent une même trajectoire, 3) de vérifier si l'effet des circonstances de vie et des caractéristiques individus diffèrent selon la trajectoire de l'engagement. Si, comme on peut s'y attendre en fonction des résultats de la thèse, l'effet des circonstances de vie varie d'une trajectoire à l'autre, alors on peut grandement enrichir et raffiner les connaissances en matière d'intervention auprès de ces deux groupes déviants. Si on sait par exemple que certains joueurs en thérapie sont plus à risque de rechute que d'autres, que les effets de la thérapie ne sont pas les mêmes pour tous les joueurs, il est alors possible d'adapter et de développer des mesures préventives et curatives qui conviennent davantage aux besoins des différents types de joueurs.

L'utilisation de modèles mixtes non-paramétriques permet de répondre à de telles questions. Ces modèles ont été conçus principalement pour permettre que les individus suivent des trajectoires qualitativement différentes. Cette méthode « identifie au lieu de présumer la présence de trajectoires développementales » (Lacourse, 2005). Elle permet donc d'accepter que certains individus suivent une trajectoire stable (aucun changement observé), d'autres une trajectoire linéaire (on observe par exemple une constante augmentation), d'autres une trajectoire quadratique (on observe une augmentation, puis une baisse). Ces modèles assument qu'il existe des trajectoires développementales qualitativement différentes qui peuvent avoir une étiologie différente (Nagin et Tremblay, 1999 et 2005; Dupérée et coll., 2007). L'avantage de la méthode est qu'elle laisse parler les données plutôt que d'imposer une forme aux trajectoires.

Ce type de modèle permet de faire émerger des trajectoires jusque-là inconnues, et difficiles à découvrir autrement (surtout quand il s'agit d'une évolution qui touche peu de gens). Cette capacité de mettre de l'avant les trajectoires atypiques d'un petit nombre d'individus peut être d'un grand intérêt théorique ou clinique.

Ce type d'analyse pourrait à la fois compléter et combler certaines limitations de la thèse. Ces analyses permettraient d'analyser les trajectoires dans leur ensemble. Dans le cadre de la thèse, j'ai pu constater que la carrière des joueurs et des délinquants ne peut se résumer par un seul type de trajectoire puisque certains délinquants retirent mensuellement des sommes stables de leurs activités criminelles, alors que d'autres empruntent des trajectoires plus chaotiques (transitoire et épisodique), qui oscillent entre des périodes d'activités et d'inactivité criminelles. Il serait donc intéressant de jeter un regard beaucoup plus qualitatif sur les carrières déviantes. Une telle étude fournirait des renseignements qui pourraient servir à améliorer les efforts de réhabilitation en apportant des nuances selon les types de joueurs ou de délinquant.

RÉFÉRENCES

- Adler, P. A. et P. Adler (1983). Shifts and oscillations in deviant careers: the case of upper-level drug dealers and smugglers. *Social Problems*, 31: 195-207.
- Agnew, R. (1992). Foundation for a General Strain Theory. *Criminology*, 30, 1: 47-87.
- Ahn, C.W., A. Blumstein et M. Schervish (1990). Estimation of Arrest Careers Using Hierarchical Stochastic Models. *Journal of Quantitative Criminology*, 6, 2: 131-152.
- Akers, R. L. (1994). *Criminological Theories: Introduction and Evaluation*. Los Angeles: Roxbury.
- Akers, R. (2009). *Social Learning And Social Structure: A General Theory Of Crime And Deviance*. New Brunswick: Transaction Publishers.
- American Psychiatric Association. (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4th ed.). Washington, DC: Author.
- Anderson, D. B. (1999). Problem Gambling Among Incarcerated Male Felons. *Journal of Offender Rehabilitation*, 29: 113-127.
- Arneklev B. J., H. G. Grasmick, C. R. Tittle et R. J. Bursik (1993). Low Self-Control and Imprudent Behavior. *Journal of Quantitative Criminology*, 9, 3: 225-247.
- Axinn, W. G., L. D. Pearce, et D. Ghimire. (1999). Innovations in Life History Calendar Applications. *Social Science Research*, 28:243-264.
- Bader, C., J. P. Becker et S. Desmond (1996). Reclaiming Deviance as a Unique Course from Criminology. *Teaching Sociology*, 24: 316-320.
- Barnes, G. M., J. W. Welte, J. H. Hoffman et B. A. Dintcheff (1999). Gambling and alcohol use among youth: Influences of demographic, socialization, and individual factors. *Addictive Behaviors*, 24: 749-767.
- Becker, G. 1962 Investment in Human Capital-A Theoretical Analysis. *Journal of Political Economy*, 70: 9-49.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.

Belli, R. F. (1998). The structure of autobiographical memory and the event history calendar: Potential improvements in the quality of retrospective reports in surveys. *Memory*, 6: 383-406.

Belli, R.F., W. Shay et F. Stafford (2001). Event history calendars and question list surveys: a direct comparison of interviewing methods. *Public Opinion. Quarterly*. 65: 45-74.

Bennett, T., K Holloway et D Farrington (2008). The statistical association between drug misuse and crime: a meta-analysis. *Aggression and Violent Behavior*, 13, 2: 107-118.

Blaszczynski, A. (1994). Criminal Offences in Pathological Gamblers. *Psychiatry, Psychology and Law*, 1, 2: 129-138.

Blumstein, A., J. Cohen, J. A. Roth et C. A. Visher (1986). *Criminal careers and « Career Criminals »*, volume 1. Washington, D. C.: National Academy Press.

Blumstein, A., J. Cohen, et D. P. Farrington (1988). Criminal Career Research: It's Value for Criminology. *Criminology*, 2, 6:1-35.

Bouchard M. et H. Nguyen (2010). Is It Who You Know, or How Many That Counts? Criminal Networks and Cost Avoidance in a Sample of Young Offenders. *Justice Quarterly*, 27, 1: 130 - 158.

Bradburn, N. M., L. J. Rips et S. K. Shevell (1987). Answering Autobiographical Questions: The Impact of Memory and Inference on Surveys. *Science* 236, 4798157-161.

Brame, R., R. Paternoster et S. D. Bushway (2004). Criminal Offending Frequency and Offense Switching. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20: 201-14.

Brochu, S. (1994). *Consommation de psychotropes et questions criminelles*. Dans: Le Blanc, M., et D. Szabo (Eds). *Traité de criminologie empirique* (2e édition). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Brochu, S. (1995). *Drogues et criminalité: une relation complexe*. Ottawa: Perspectives Criminologiques Collection, Universities of Ottawa and Montreal Press.

Broidy, L. et R. Agnew (1997). Gender and crime: A general strain theory perspective. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34, 3:275-306.

Browne, B. (1989). Going on tilt: Frequent poker players and control. *Journal of Gambling Behavior*, 5: 3-21.

Bryk, A. S. et S. W., Raudenbush (1992). *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*. Newbury Park, Californie: Sage.

Bushway, S. D., A. R. Piquero, L. M. Broidy, E. Cauffman et P. Mazerolle (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. *Criminology*, 39, 491-515.

Bushway, S. D., T. P. Thornberry et M. D. Krohn (2003). Desistance as a developmental process: A comparison of static and dynamic approaches. *Journal of Quantitative Criminology*, 19: 129-153.

Caspi, A., T. E. Moffitt, A. Thornton, D. Freedman, J. W. Amell, H. Harrington, J. Smeijers et P. A. Silva (1996). The life-history calendar: A research and clinical assessment method for collecting retrospective event history data. *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 6: 101-114.

Chaiken, M.R. et J.M. Chaiken (1985). *Who gets caught doing crime?* Los Angeles: Hamilton, Rabinowitz, Szanton, and Alschuler.

Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels. *Criminologie*: 37, 2: 63-88.

Charest, M. (2008). *Classe sociale et réussite criminelle*. Montréal: Thèse de doctorat inédite, école de criminologie, Université de Montréal.

Charest, M. et P. Tremblay (2009). Immobilité sociale et trajectoires de délinquance, *Revue française de sociologie*, 50,4: 693-718.

Chesher, G et J. Greeley (1989). *The effect of alcohol on cognitive and psychomotor functioning*. Dans: Greeley, J et W. Gladstone (Eds). *The Effect of Alcohol on Cognitive Psychomotor and Affective Functioning*. NDARC Monographno. 8, National Drug and Alcohol Research Center, Sydney.

Chesney-Lind, M. et R. G. Sheldon (1998). *Girls, Delinquency, and Juvenile Justice*. 2nd ed. Belmont: Wadsworth.

Chevalier, S. et M. Tremblay (1995). *Portrait de santé Montréalais*. Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992 à 1993 pour la région de Montréal-Centre. Direction de la santé publique, 312 pages.

Chevalier, S. et D. Allard (2001). *Jeu pathologique et joueurs problématiques: Le jeu à Montréal*. Direction de la Santé Publique, Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de Montréal-Centre, 125 pages.

Cloward, R. A. et L. Ohlin (1960). *Delinquency and Opportunity: A Theory of Delinquent Gangs*. New York: Free Press.

Cohen, A. K. (1955). *Delinquent Boys: The Culture of the Gang*. New York: Free Press.

Committee on Community Supervision and Desistance from Crime (2007). *Parole, Desistance from Crime, and Community Integration*. Washington, D. C.: The National Academies Press.

Cox, J. C., W. M. Enns et V. Michaud (2004). Comparaisons Between the South Oaks Gambling Screen and a DSM-IV-Based Interview in a Community Survey of Problem Gambling. *Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 4: 258-264.

Crockford, D. N. et N. El-Guebaly (1998). Psychiatric Comorbidity in Pathological Gambling: A Critical Review. *Canadian Journal of Psychiatry*, 43: 43-50.

Cromwell, P. F., J. N. Olson, et D. W. Avary. (1991). *Breaking and Entering: An Ethnographic Analysis of Burglary*. Newbury Park: Sage.

Cullen, F. T. (1984). *Rethinking Crime and Deviance Theory: The Emergence of a Structuring Tradition*. New Jersey: Rowman & Allanheld.

Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie*. Hurtubise, Montréal.

Custer, R. L. (1982). *A Profile of Pathological Gamblers*. The National foundation for study and treatment of pathological gambling. Washington, D. C.

Custer, R. L. (1985). *When luck runs out*. New York: Facts on File Publications.

Dupéré, V., E. Lacourse, F. Vitaro et R. E. Tremblay (2007). Méthodes d'analyse du changement fondées sur la trajectoire de développement

individuelle: modèles de régression mixtes paramétrique et non paramétrique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 97: 1-28.

Doley, R. (2000). *Want to Make a Bet ? Gambling and Crime in Australasia. A Critical Issues in Policing Paper*. Payneham, S. A.: Australasian Center of Policing Research (ACPR), Paper issue no.4. (disponible sur le site de l'Australasian Center of Policing Research.

Elder, G. H., Jr. (1985). *Perspectives on the Life Course*. Dans: Elder, G. H., Jr. (Ed). *Life Course Dynamics: Trajectories and Transitions*. Ithaca: Cornell University Press.

Elliott, D. S., D. Huizinga et S. S. Ageton (1985). *Explaining Delinquency and Drug Use*. Newbury Park: Sage.

Farrington, D.P. (1986). *Age and Crime*. Dans: Tonry, M. et Morris, N. (Eds). *Crime and Justice: An Annual Review of Research*,7. Chicago: University of Chicago Press.

Farrington, D.P. (2003). *Developmental and Life-Course Criminology: Key Theoretical and Empirical Issues*. *Criminology*, 21: 221-25

Farrington, D. P. (2005). *The integrated cognitive antisocial potential (ICAP) theory*. Dans: Farrington, D. P. (Eds). *Integrated developmental and life-course theories of offending*. New Brunswick, NJ: Transaction.

Farrington, D. P., H. N. Snyder et T. A. Finnegan (1988). *Specialization in Juvenile Court Careers*. *Criminology*, 26: 461-85.

Farrington, D. P. et D. J. West (1995). *Effects of marriage, separation and children on offending by adult males*. Dans: J. Hagan (Eds). *Current perspectives on aging and the life cycle*. Volume 4: *Delinquency and disrepute in the life course*. Greenwich: JAI.

Feigelman, W., L. S. Wallisch et H. Lessieur (1993). *Problem gamblers, problem substance users and dual-problem individuals: An epidemiological study*. New London: Paper presented at the Seventh National Conference on Gambling Behavior of the National Council on problem Gambling.

Ferris, J. et H. Wynne (2001). *The Canadian Problem Gambling Index: final report*. Ottawa (ON): Canadian Centre on Substance Abuse.

Fisher, R. P. et R. E. Geiselman (1989). Field Test of the Cognitive Interview: Enhancing the Recollection of Actual Victims and Witnesses of Crime. *Journal of Applied Psychology*, 74, 5: 722-727.

Fréchette, M. et M. LeBlanc (1987). *Délinquances et Délinquants*. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Freedman, D., A. Thornton, D. Camburn, D. Alwin et L. Young-DeMarco (1988). The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18: 37-68.

French, M. T., J. C., Maclean et S. L., Ettner (2008). Drinkers and bettors: Investigating the complementarity of alcohol consumption and problem gambling. *Drug and Alcohol Dependence*; 96: 155-164.

Fulcher J. (1979). Modern Gambling Mania and the Psychological Disease of Compulsive Gambling. *Police Product News*, 37: 41 pages.

Geis, G. (2000). On the absence of self-control as the basis for a general theory of crime. *Theoretical Criminology*, 4: 35-53.

Gelman, A. et J. Hill (2007). *Data Analysis Using Regression and Multilevel/Hierarchical Models*. New York: Cambridge University Press.

Gibbs, J. J. et D. Giever (1995). Self-Control and Its Manifestations Among University Students: An Empirical Test of Gottfredson and Hirschi's General Theory. *Justice Quarterly*, 12, 2: 231-255.

Giele, J. Z. et Elder G. H. (1998). *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. London, Sage.

Glaser, D. (1969). *The Effectiveness of a Prison and Parole System*. Indianapolis: Bobbs-Merrill.

Goldstein, H. (1987). *Multilevel Models in Educational and Social Research*. London: Griffin.

Gotlib, I. H., et B. Wheaton (1997). *Stress and adversity over the life course: Trajectories and turning points*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Gottfredson, M. (2005). Offender classifications and treatment effects in developmental criminology: A propensity/event consideration. *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 602: 46-56.

Gottfredson, M et T. Hirschi (1990). *A General Theory of Crime*. Palo Alto: Stanford University Press.

Gottfredson, M et T. Hirschi (1995). Control Theory and the Life-Course Perspective. *Studies on Crime and Crime Prevention*, 4:, 2:131-142.

Gowen, D. (1996). Pathological Gambling: An Obscurity in Community Corrections? *Federal Probation*, 2: 3-7.

Grasmick, H. G., C. R. Tittle, R. J. Bursik et B. J. Arneklev (1993). Testing the Core Empirical Implications of Gottfredson and Hirschi's General Theory of Crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 1: 5-29.

Greenberg, D. F., R. Tamerelli et M. S. Kelley (2002). *The generality of the Gottfredson-Hirschi "General Theory of Crime."* Dans: Waring, E. et D. Weisburd (Eds.). *Advances in Criminological Theory: Crime and Social Organization*, 10: 49-94. New Brunswick, NJ: Transaction Books.

Griffin, M. L. et G. S. Armstrong (2003). The Effect of Local Life Circumstances on Female Probationer's Offending. *Justice Quarterly*; 20, 2: 213-239.

Haas, H. (2001). *Agressions et victimisations: une enquête sur les délinquants violents et sexuels non détectés*. Aaru: Sauerländer.

Hagan, J. et B. McCarthy (1997). *Mean Streets: Youth Crime and Homelessness*. Cambridge University Press.

Hardoon, K. K., R., Gupta, et J. L. Derevensky (2004). Psychological variables associated with adolescent gambling. *Psychology of Addictive Behaviors*, 18: 170-179.

Hays, W. L. (1973). *Statistics for the Social Sciences*. New York: Holt, Rinehart and Winston.

Henry, B., A. Caspi, T. E. Moffitt et P. Silva (1994). On the "Remembrance of Things Past": A longitudinal evaluation of the retrospective method. *Psychological Assessment*, 6: 92-101.

Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.

- Hirschi, T. et M. Gottfredson (1983). Age and the explanation of crime. *American Journal of Sociology*, 89: 552-584.
- Hochstetler, A. (2002). Sprees and runs: The construction of opportunity in criminal episodes. *Deviant Behavior* 23:45-74.
- Hodgins, D. C. et N. el-Guebaly (2004). Retrospective and prospective reports of participants to relapse in pathological gambling. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*; 72: 72-80.
- Horney, J. et I. Marshall (1991). Measuring Lambda through Self-Reports. *Criminology*, 31: 471-495.
- Horney J., D. W. Osgood et I. H. Marshall (1995). Criminal Carrers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60: 655-673.
- Hox, J. (2002). *Multilevel Analysis: Techniques and Applications*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Huizinga, D., F. A. Esbensen et A. W. Weiher (1991). Are There Multiple Paths to Delinquency? *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82: 83-118.
- Jacob, B. A. (1996) Crack dealers' apprehension avoidance techniques: A case of restrictive deterrence. *Justice Quarterly*, 13, 3: 359-38.
- Johnson, B.D., M. Natarajan et H. Sanabria (1993). *Successful criminal careers: toward an ethnography within the rational choice perspective*. Dans: R.V. Clarke et M. Felson (Eds.) *Routine Activity and Rational Choice*. New Brunswick:Transaction Publishers.
- Kazemian, L. (2007). Desistance from crime: Theoretical, empirical, methodological, and policy considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23,1, 5-27.
- Kazemian, L. et M. Le Blanc (2007). Differential Cost Avoidance and Successful Criminal Careers: Random or Rational? *Crime and Delinquency*, 53(1), 38-63.
- Kazemian, L. et S. Maruna (2009). Desistance from crime. Dans: M. Krohn, A.J. Lizotte, et G.P. Hall (Eds.), *Handbook on Crime and Deviance* (pp. 279-296). New York: Springer.

Keane, C., P. S. Maxim, et J. J. Teenan (1993). Drinking and Driving, Self-Control, and Gender: Testing a General Theory of Crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 1, 30-46.

Kunkel, K. R. (1999). Reclaiming Deviance as a Unique Course from Criminology: Revisited. *Teaching Sociology*, 27, 1: 38-43

Lacourse, E. (2005). Analyse longitudinale de trajectoires: approches multiniveaux paramétriques et non-paramétriques. Conférence présentée au *Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales*. Montréal, Québec.

Ladouceur, R. (1991). Prévalence Estimates of Pathological Gambling in Québec. *Canadian Journal of Psychiatry*, 36: 732-734.

Ladouceur, R. (2004). Gambling: The Hidden Addiction. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 8: 501-503.

Ladouceur, R., C., Jacques, F., Ferland et I., Giroux (1999). Prevalence of problem gambling: a replication study 7 years later. *Canadian Journal of Psychiatry*; 44: 802-804.

Ladouceur, R., F. Vitaro et L. Arseneault (2001). Jeu de hasard et consommation de substances psychotropes: prevalence, coexistence et conséquences. *Canadian Psychology*, 42, 3, 173-195.

Ladouceur, R., J. C. Chevalier, S. Sévigny, S. Hamel et D. Allard (2004). *Prévalence des habitudes de jeu et du jeu pathologique au Québec en 2002*. Université Laval et Institut national de santé publique du Québec.

Laub, J. H. et R. J. Sampson (1993). Turning Point in the Life Course: Why change Matters to the Study Crime. *Criminology*, 31: 301-325.

Laub, J. H. et R. J. Sampson (2003). *Shared Beginnings, Divergent Lives: Delinquent Boys to Age 70*. Cambridge: Harvard University Press.

Le Blanc, M., et M. Fréchette (1989). *Male criminal activity. from childhood through youth: Multilevel and developmental perspectives*. New York: Springer-Verlag.

Le Blanc, M. et R. Loeber (1998). Developmental Criminology Updated. Dans: Tonry M. (Ed). *Crime and Justice: An Annual Review of Research*, 23. Chicago: University of Chicago Press.

Ledgerwood, D. M., et N. M., Petry (2006). What do we know about relapse in pathological gambling? *Clinical Psychology Review*; 26: 216-228.

Lessieur, H. R. (1983). Pathological Gambling and Criminal Behavior. Conférence présentée lors du *Carrier Fondation Training*. Atlantic city: Golden Nugget Casino.

Lessieur, H. R. (1988). *Pathological Gambling in Canada*. Dans: Cambell, C. S. et J. Lowman (Eds). *Gambling in Canada: Golden Goose or Trojan Horse*. Vancouver: Simon Fraser University.

Lessieur, H. R. et S. B. Blume (1991). Evaluation of patients treated for pathological gambling in a combined alcohol, substance abuse and pathological gambling treatment unit using the addiction severity index. *British Journal of Addiction*, 86: 1017-1028.

Lessieur, H. R. et Blume, S. B. (1993). Revising the South Oak Gambling Screen in different settings. *Journal of Gambling Studies*, 9: 213-223.

Lessieur, H. R. et R. Klein (1985). *Prisoners, Gambling and Crime*. Texte présenté lors du: The Annual Meeting of the Academy of Criminal Justice Sciences: Las Vegas.

Levitt, S. D. et S. A. Venkatesh (2000). An Economic Analysis Of A Drug-Selling Gang'S Finances. *The Quarterly Journal of Economics*, 115, 3:755-789

Lightsey, O. R. et C. D. Hulseley (2002). Impulsivity, coping, stress, and problem gambling among university students. *Journal of Counseling Psychology*, 49: 202-211.

Loeber, R. et M. Le Blanc (1990). *Toward a developmental criminology*. Dans: Morris, N. et M. Tonry (Eds). *Crime and justice*. Chicago: University of Chicago Press.

Loeber, R., et H. N. Snyder (1990). Rate of Offending in Juvenile Careers: Findings of Constancy and Change in Lambda. *Criminology*, 28: 97-110.

Loeber, R., D. P. Farrington, M. Stouthamer-Loeber, T. E. Moffitt et A. Caspi (1998). The Development of Male Offending: Key Findings from the First Decade of the Pittsburgh Youth Study. *Studies on Crime and Crime Prevention*, 7:141-72.

- Longshore D. R., S. R. Turner et J. A. Stein (1996). Self-Control in a Criminal sample: An Examination of Construct Validity. *Criminology*, 34, 2: 209-228.
- Luke, D. A. (2004) *Multilevel Modeling*. Thousand Oaks, Californie: Sage.
- Lussier, P., M. LeBlanc et J. Proulx (2005). The Generality of Criminal Behavior: A Confirmatory Factor Analysis of the Criminal Activity of Sex Offenders in Adulthood. *Journal of Criminal Justice*, 33: 177-89.
- Marcil, C. et M. Riopel (1993). *Les obsédés du jeu: l'épidémie invisible*. Montréal: Édition Louise Courteau.
- Matza, D. (1964). *Delinquency and Drift*. New York: Wiley.
- Mazerolle P., R. Brame, R. Paternoster, A. Piquero et C. Dean (2000). Onset Age, Persistence, and Offending Versatility: Comparisons Across Gender. *Criminology*, 38:1143-1172.
- McCarthy, B. et J. Hagan (2001). When crime pays: Capital, competence, and criminal success. *Social Forces* 79: 1035-1059.
- McGloin, J. M., C. J. Sullivan, A. R. Piquero et T. C. Pratt (2007). Explaining Qualitative Change in Offending: Revisiting Specialization in the Short-Term. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44: 321-346.
- MacKenzie, D. et S. Li (2002). The impact of formal and informal control on criminal careers of probationers. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39: 243-276.
- Marlatt, G.A. et J. R. Gordon (1985). *Relapse Prevention: Maintenance Strategies in the Treatment of Addictive Behaviors*. New York: Guilford Press.
- McPherson, M., J. Miller, P. A. Popielarz et S. Drobnic (1992). Social Networks and Organizational Dynamics. *American Sociological Review* 57,2:153-170
- Merton, R. K. (1938). Social Structure and Anomie. *American Sociological Review*, 3: 672-682.
- Moffitt, T. E. (1993). "Adolescence-limited" and "life-course-persistent" antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674-701.

Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31: 773-804.

Morselli, C., Tremblay, P. et McCarthy, B. (2006). Mentors and Criminal Achievement. *Criminology*, 44, 1: 17-43.

Nagin, D. S. et K. C. Land (1993). Age, Criminal Careers, and Population Heterogeneity: Specification and Estimation of a Nonparametric, Mixed Poisson Model. *Criminology*, 31: 327-362.

Nagin, D.S (1999). Analyzing Developmental Trajectories: A Semiparametric Group-Based Approach. *Psychological Methods*, 4: 139-157.

Nagin, D.S (2005). *Group-based modeling of development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Oei, T. P. S., et L. M., Gordon (2007). Psychological Factors Related to Gambling Abstinence and Relapse in Members of Gamblers Anonymous. *Journal of Gambling Studies*; 24: 91-105.

Ouellet, F. et P. Tremblay (2008). Les paradoxes du manque de contrôle de soi: délinquants, joueurs compulsifs et étudiants. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3: 273-286.

Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et theories de la délinquance*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Ouimet, M. et M. LeBlanc (1996). Life events in the continuation of the adult criminal career. *Criminal Behavior and Mental Health*, 6,1:75-97.

Paternoster, R. et R. Brame (1997). Multiple Routes to Delinquency? A Test of Developmental and General Theories of Crime. *Criminology*, 35, 1: 49-84.

Paternoster, R. et A. Piquero (1995). Reconceptualizing deterrence: An empirical test of personal and vicarious experiences. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 32, 3: 251-286.

Paternoster, R., C. Dean, A. R. Piquero, P. Mazerolle et R. Brame (1997). Continuity and change in offending careers. *Journal of Quantitative Criminology* 13: 231-266

Patterson G. R., D. M. Capaldi et L. Bank (1991). *An Early Starter Model for Predicting Delinquency*. Dans: Pepler D. J. et K. H. Rubin (Eds). *The development and Treatment of Childhood aggression*. Hillsdale: Erlbaum.

Patterson, G. R., et K. Yoerger (1999). Intraindividual Growth in Covert Antisocial Behaviour: A Necessary Precursor to Chronic Juvenile and Adult Arrests? *Criminal Behaviour and Mental Health*, 9:24-38.

Pavalko, R. M. (2000). *Risky Business: America's Fascination with Gambling*. Wadsworth: Scarborough.

Peterson, M., et H. Braiker (1981). *Who commits crime: a survey of prison inmates*. Cambridge: Oelgeschlager, Gunn and Hain.

Petry, N. M. (2001). Substance abuse, pathological gambling, and impulsiveness. *Drug and Alcohol Dependence*; 63: 29-38.

Piquero, A.R. (2004). Somewhere between persistence and desistance: The intermittency of criminal careers. Dans: S. Maruna et R. Immarigeon (Eds.). *After crime and punishment: Pathways to offender re-integration* (pp. 102-125). New South Wales: Federation Press.

Piquero, A. R. (2008). *Taking Stock of Developmental Trajectories of Criminal Activity over the Life Course*. New York: Springer.

Piquero, A. R. et S. G. Tibbetts, (1996). Specifying Low Self-Control and Situational Factors in Offender Decision-Making. *Justice Quarterly*, 31: 601-631.

Piquero A. R. et R. Paternoster (1998). An application of Stafford and Warr's reconceptualization of deterrence to drinking and driving. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35, 1: 3-39;

Piquero, A. R., R. Paternoster, R. Brame, P. Mazerolle et C. W. Dean (1999). Onset Age and Specialization in Offending Behavior. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36: 235-74.

Piquero A. R. et G. Pogarsky (2002). Beyond Stafford and Warr's reconceptualization of deterrence: personal and vicarious experiences, impulsivity and offending behaviour. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39, 2: 153-186.

Piquero, A. R., D. P., Farrington et A. Blumstein (2003). The Criminal Career Paradigm. Dans: Tonry M. (Ed.), *Crime and justice: A review of research*, 30: 359-506. Chicago: University of Chicago Press.

Piquero, A. R., D. P., Farrington et A. Blumstein (2007). Key Issues in Criminal Career Research: New Analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development. Cambridge: Cambridge University Press.

Polakowski, M. (1994). Linking Self and Social Control with Deviance: Illuminating the Structure Underlying a General Theory of Crime and Its Relation to Deviant Activity. *Journal of Quantitative Criminology*, 10, 1: 41-78.

Pratt, T. C. et F. T. Cullen (2000). The Empirical Status of Gottfredson and Hirschi's General Theory of Crime: A Meta-Analysis. *Criminology*, 38, 3: 931-964.

Rambeck, L. (1993). *Identifying the compulsive gambler*. Dans: Training in the treatment of compulsive gambling (Phase I). Duluth: Minesota Council on Compulsive Gambling, Inc.

Raudenbush, S. W. et A. S. Bryk (2002). *Hierarchical Linear Models: Second Edition*. Thousand Oaks, Californie: Sage.

Reiss, A. J. (1988). *Co-offending and Criminal Careers*. Dans: Tonry M. et N. Morris (Eds). *Crime and Justice: A Review of Research*, volume 10. Chicago: University of Chicago Press.

Reiss, A. J. et D. P. Farrington (1991). Advancing Knowledge about Co-offending: Results from a Prospective Longitudinal Survey of London Males. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82:360-95.

Robitaille, C. (2004) À qui profite le crime ? Les facteurs de réussite délinquante, *Criminologie*, 37, 233-262.

Rogosa, D. (1995). Myths and methods: "Myths about longitudinal research" plus supplemental questions. Dans: Gottman, J. M (Ed.), *The analysis of change* (pp. 3-65). Mahwah NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Rosenthal, R. J. (1989). Pathological gambling and problem gambling: Problems in definition and diagnosis. Dans H. Shaffer *et al.*, (Eds) *Compulsive gambling: Theory, research and practice*. Lexington Massachusetts: Lexington Books.

Ross, M. (1989). Relation of implicit theories to the construction of personal histories. *Psychological Review*. 96: 341-357.

Russo, A.M., J.I. Taber et Ramirez, L.F. (1984). An outcome study of an inpatient treatment program for pathological gamblers. *Hospital and Community Psychiatry*, 35: 823-827.

Rowe, D. C., D. W. Osgood et A. W. Nicewander (1990). A latent trait approach to unifying criminal careers. *Criminology* 28: 237-270.

Samaha, J. (2005). *Criminal Justice; seventh edition*. Belmont: Thompson Wadsworth.

Sampson R. J. et J. H. Laub (1990). Crime and Deviance over the Life Course: The Salient of Adult Social Bonds. *American Sociological Review*, 55: 609-627.

Sampson R. J. et J. H. Laub (1993). *Crime in the Making: Pathways and Turning Points through Life*. Cambridge: Harvard University Press.

Sampson R. J. et J. H. Laub (2005). *Developmental Criminology and Its Discontents: Trajectories of Crime from Childhood to Old Age*. Dans: Sampson R. J. et J. H. Laub (Eds). *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Volume 602. Thousand Oaks: Sage Publications.

Seigel, L. (1992). *Criminology*. St. Paul: West Publishing Company.

Shaffer, H. J. et Hall, M. N. (2001). Updating and Refining Prevalence Estimates of Disordered Gambling Behaviour in the United States and Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 92, 3: 168-172.

Shaffer, H. J., M. S., Hall et J. Vander Bilt (1999). Estimating the prevalence of disordered gambling behavior in the United States and Canada: a research synthesis. *American Journal of Public Health*; 89: 1369-1376.

Shover, N. (1996). *Great Pretenders. Pursuits and Careers of Persistent Thieves*. Boulder: Westview Press.

Shover N. et C. Y. Thompson (1992). Age, differential expectations, and crime desistance, *Criminology*, 30, 1, 89-104.

Singer, J. D. et J. B. Willett (2003). *Applied longitudinal data analysis: Modeling change and event occurrence*. Oxford: Oxford University Press.

Simons R. L., C. Wu, R. D. Conger et F. O. Lorenz (1994). Two Routes to Delinquency: Differences Between Early and Late Starters in the Impact of Parenting and Deviant Peers. *Criminology*, 32, 2: 247-276.

- Sinha, R. (2001). How does stress increase risk of drug abuse and relapse? *Psychopharmacology*; 158: 343-359.
- Sitren A. H. et B. K. Applegate (2007). Testing the deterrent effects of personal and vicarious experiences with punishment and punishment avoidance. *Deviant Behavior*, 29: 29-55.
- Smart, R.G., et J. Ferris (1994). Alcohol, drugs and gambling in the Ontario adult population. *Canadian Journal of Psychiatry*; 41, 11: 36-45.
- Smith, D. R., W. R. Smith et E. Noma (1984). Delinquent Career-Lines: A Conceptual Link between Theory and Juvenile Offenses. *The Sociological Quarterly*, 25, 2: 155-172.
- Spelman, W. (1994). *Criminal incapacitation*. New York: Plenum Press.
- Stafford, M. et M. Warr (1993). A reconceptualization of general and specific deterrence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 2: 123-135.
- Steel, Z. et A. Blaszczynski (1998). Impulsivity, personality disorders and pathological gambling severity. *Addiction*; 93: 895-905.
- Shover, N. (1996). *Great Pretenders: Pursuits and Careers of Persistent Thieves*. Boulder: Westview.
- Steffensmeier, D.J., et J.T. Ulmer (2005). *Confessions of a Dying Thief: Understanding Criminal Careers and Illegal Enterprise*. New Brunswick, NJ: AldineTransaction.
- Stinchfield, R. et K. Winters (2001). Outcome of Minnesota's gambling treatment programs. *Journal of Gambling Studies*; 17, 3: 217-245.
- Sullivan, C. L., J. M. McGloin, T. C. Pratt et A. R. Piquero (2006). Rethinking the 'Norm' of Offender Generality: Investigating Specialization in the Short-Term. *Criminology*, 44:199-233.
- Sumner, C. (1994). *The Sociology of Deviance: An Obituary*. Buckingham: Open University Press.
- Sutton, J. E., P. E. Bellair, B. R. Kowalski, R. Light et D. T. Hutcherson (2010). Reliability and Validity of Prisoner Self-Reports Gathered Using

the Life Event Calendar Method. *Journal of Quantitative Criminology*. Online First.

Taber, J.I., R.A. McCormick, A.M. Russo, B.J. Adkins et L.F. Ramirez (1987). Follow-up of pathological gamblers after treatment. *American Journal of Psychiatry*, 144: 757-761.

Tittle, C. R. (1995). *Control Balance: Toward a General Theory of Deviance*. Boulder: Westview Press.

Tittle, C. R. et R. Paternoster (2000). *Social Deviance and Crime: An Organizational and Theoretical Approach*. Los Angeles: Roxbury Publishing.

Thornberry, T. P. (1997). *Introduction: Some Advantages of Developmental and Life-Course Perspectives for the Study of Crime and Delinquency*. Dans: Thornberry, T. P. (Eds). *Developmental Theories of Crime and Delinquency*. New Brunswick: Transaction Publishers.

Thygesen, K. L. et D. C. Hodgins (2003). Quitting again: Motivations and strategies for terminating gambling relapses. *The Electronic Journal of Gambling Issues*; 9, 1: 1-21.

Tremblay, P. (1993). *Searching for suitable co-offenders*. Dans: Clarke R. V. et M. Felson (Eds). *Routine activity and rational choice: advances in criminological theory*. New Brunswick: Transaction.

Tremblay, P. (2010). *Le délinquant idéal: performance, discipline, solidarité*. Montréal: Liber.

Tremblay, P. et C. Morselli (2000). Patterns in Criminal Achievement. *Criminology*, 38, 2: 633-660.

Tremblay, R. E., B. Boulerice, L. Arseneault et M. Junger (1995). Does low self-control during childhood explain the association between delinquency and accidents in early adolescence? *Criminal Behavior and Mental Health*, 5: 439-451.

Uggen, C. (2000). Work as a Turning Point in the Life Course of Criminals: A Duration Model of Age, Employment, and Recidivism. *American Sociological Review*, 65: 529-46.

Uggen, C et J. Staff (2001). Work as a Turning Point for Criminal Offenders. *Corrections Management Quarterly*, 5: 1-16.

- Uggen, C et M. Thompson (2003). The socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*; 109, 1: 146-185.
- Van Der Leeden, R. (1998). Multilevel Analysis of Repeated Measures Data. *Quality and Quantity*; 32, 1: 15-29.
- VanNostrand L. et R. Tewksbury (1997). The Motives and Mechanics of Operating an Illegal Enterprise. *Deviant Behavior*, 20: 57-83.
- Vazsonyi, A. T. et J. M. Crosswhite (2004). A Test of Gottfredson et Hirschi's General Theory of Crime in African American Adolescent. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 41, 4: 407-432.
- Viets, V. C. et W. R. Miller (1997). Treatment approaches for pathological gamblers. *Clinical Psychology Review*; 17: 689-702.
- Vitaro, F., L., Arseneault et R. E. Tremblay (1999). Impulsivity predicts problem gambling in low SES adolescent males. *Addiction*; 94: 565-575.
- Vitaro, F., M. Brendgen, R. Ladouceur et R. E. Tremblay (2001). Gambling, Delinquency, and Drug Use During Adolescence: Mutual Influences and Common Risk Factors. *Journal of Gambling Studies*; 17, 3: 171-190.
- Vitaro, F., B. Wanner, R. Carbonneau et R. E. Tremblay (2004). La pratique des jeux de hasard et d'argent, les comportements délinquants et la consommation problématique de substances psychotropes. *Criminologie*; 40, 1: 59-77.
- Vitaro, F., B. Wanner, R. Carbonneau, et R. E. Tremblay (2007). La pratique des jeux de hasard et d'argent, les comportements délinquants et la consommation problématique de substances psychotropes: une perspective développementale. *Criminologie*, 1: 59-77.
- Volberg, R. A. (1998). *Gambling and problem gambling among adolescents in New York*. Albany: New York Council on Problem Gambling.
- Walker, M. B. (1993). Treatment strategies for problem gambling: A review of effectiveness. Dans Eadington, W. R. (Eds). *Gambling behavior and problem gambling*. Reno, Nevada: University of Nevada.
- Warr, M. (1998). Life-Course Transitions and desistance from crime. *Criminology*, 36, 2: 183-216.

Wegrzycka B. (2007). Le prix d'une passion: la carrière du joueur compulsif. *Criminologie*, 40, 1: 31-58.

Wellford, C. (2001). When it's no Longer a Game: Pathological Gambling in United States. *National Institute of Justice Journal*, April: 14-18.

West, D. J. et D. P. Farrington (1977). *The Delinquent Way of Life. Third Report of the Cambridge Study in Delinquent Development*. London: Heinemann Educational Books Ltd.

Welte, J. W., G. M., Barnes, W. F., Wieczorek, M-C. O., Tidwell et J. C., Parker (2004). Risk factors for pathological gambling. *Addictive Behaviors*; 29: 323-335.

Williams, R. J., Royston, R. et Hagen, F. (2005). Gambling and Problem Gambling within Forensic Populations: A Review of the Literature. *Criminal Justice and Behavior*, 32, 6: 665-689.

Wilson, J. Q. et A. Abrahamse (1992). Does Crime Pay? *Justice Quarterly*, 9, 3: 359-377.

Willett, J. B., J. D. Singer et N. C. Martin (1998). The design and analysis of longitudinal studies of development and psychopathology in context: Statistical models and methodological recommendations. *Development and Psychopathology*, 10: 395-426.

Wilson, J.Q. et R. Herrnstein (1985). *Crime and Human Nature*. New York: Simon and Schuster.

Wood, P. B., B. Pfefferbaum et B. Arneklev (1993). Risk-Taking and Self-Control: Social Psychological Correlates of Delinquency. *Journal of Crime and Justice*, 16, 1: 111-130.

Wooldrege, J., T., Griffin et T., Pratt (2001). Considering Hierarchical Models for Research on Inmate Behavior: Predicting Misconduct with Multilevel Data. *Justice Quarterly*; 18, 1: 203-231.

ANNEXES

ANNEXE II- CARACTERISTIQUES GENERALES DES JOUEURS QUI CONNAISSENT OU NON DES SEQUENCES DE RECHUTE APRES UN EPISODE D'ABSTINENCE DURANT L'ENSEMBLE DE LA PERIODE FENETRE (36 MOIS).

Variables	JOUEURS ABSTINENTS (N=50)		JOUEURS NON-ABSTINENTS (N=50)		Sign
	Moyenne	Écart-t	Moyenne	Écart-t	
Sexe (0=femme; 1=homme)	60%	-	68%	-	n,s,
Age (au début de la période fenêtre)	46,64	10,45	46,12	10,72	n,s,
Niveau de scolarité	2,88	1,44	2,54	1,33	n,s,
Manque de contrôle de soi (échelle de Grasmick et al, 1993)	79,08	15,25	84,16	18,65	n,s,
Indice canadien du jeu excessif (ICJE; somme des 9 items)	17,26	4,83	17,56	4,97	n,s,
En relation conjugale (% de joueurs en couple durant la période fenêtre)	58%		50%		n,s,
<u>Si en relation, le nombre de mois</u>	26,66	10,88	27,48	11,01	n,s,
Revenu légitime mensuel (log) (moyenne géométrique)	3,17 (1479,11\$)	0,27	3,27 (1862,09\$)	0,33	n,s,
En thérapie (% de joueurs en thérapie durant la période fenêtre)	78%	-	56%	-	p=,02
<u>Si en thérapie, le nombre de mois</u>	5,87	5,19	7,57	7,47	n,s,
Prêts usuraires (% de joueurs ont remboursé un prêt usuraire durant la période fenêtre)	34%	-	42%	-	n,s,
<u>Si prêt, le nombre de mois</u>	11,24	9,99	22,29	14,34	p=,01
\$ dépensés (logarithmes) par mois en alcool/drogues (moyenne géométrique durant la période fenêtre)	1,30 (19,95\$)	1,03	1,49 (30,90\$)	1,12	n,s,
Ratio moyen d'endettement relatif (revenus légaux /pertes au jeu (pour les mois actif)	1,55	1,45	1,29	1,30	n,s,
Activités criminelles (% de joueurs qui commettent des crimes durant la période fenêtre)	36%		34%		n,s,
<u>Si actif, le nombre de mois</u>	8,94	7,66	16,41	12,89	p=,04
<u>Si actif, gains mensuels (log)</u> (moyenne géométrique durant la période fenêtre)	3,14 (1380,38\$)	0,60	3,04 (1096,48\$)	0,81	n,s,

ANNEXE III : CARACTERISTIQUES DES DELINQUANTS QUI
CONNAISSENT OU NON DES EPISODES D'ABSTINENCE DURANT
L'ENSEMBLE DE LA PERIODE FENETRE (36 MOIS).

Variables	DÉLINQUANTS INTERMITTENTS (N=107)		DÉLINQUANTS CHRONIQUES (N=65)		Sign,
	Moyenne	Écart-t	Moyenne	Écart-t	
Age (au début de la période fenêtre)	32,74	8,49	31,77	8,58	n,s,
Niveau de scolarité (diplôme secondaire ou plus)	18%	-	20%	-	n,s,
Âge au premier crime (précocité)	15,36	7,66	14,94	5,18	n,s,
Manque de contrôle de soi (échelle de Grasmick et al, 1993)	79,70	15,24	81,24	13,17	n,s,
Abus d'alcool (%) (0=non; 1=oui)	26%	-	32%	-	n,s,
Utilisation de drogues dures (%)(0=non; 1=oui)	57%	-	60%	-	n,s,
Réseau criminel (nombre de partenaires dans le réseau criminel)	10,07	9,88	12,66	11,09	n,s,
Incarcération (%)	64%		55%		n,s,
<u>Si incarcération, le nombre de mois en prison</u>	10,33	9,00	9,83	8,63	n,s,
En relation conjugale (% de délinquants en couple durant la période fenêtre)	61%	-	72%	-	n,s,
<u>Si en relation, le nombre de mois</u>	19,15	11,60	19,43	12,03	n,s,
Revenu légitime mensuel (ln) (moyenne géométrique PF)	5,91 (368,71\$)	2,00	5,43 (228,15\$)	2,48	n,s,
Période post incarcération (%) (proportion en post-incarcération pendant la période)	55%	-	49%	-	n,s,
<u>Si en post incarcération, le nombre de mois</u>	12,22	9,01	12,88	9,69	n,s,
Surveillance (%) (proportion en surveillance pendant la période)	50%	-	40%	-	n,s,
<u>Si en surveillance, le nombre de mois</u>	7,85	5,54	10,57	9,18	n,s,
Crime	100%	-	100%	-	
<u>Le nombre de mois actif</u>	12,49	7,97	30,54	8,10	p=,00
<u>Lorsque actif, gains mensuels (ln)</u> (moyenne géométrique la période fenêtre)	8,71 (6063,24\$)	2,47	9,26 (10509,13\$)	1,41	p=,05
Succès à éviter les contacts policiers (%) (moyenne pour la période fenêtre)	78%	-	90%	-	p=,00
Diversification des activités criminelles (moyenne pour la période fenêtre)	1,82	1,04	1,43	0,59	n,s,